

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Saint Albert le Grand
 Albert le Grand, provincial de Teutonie
 Dix jours à Rome pour le « Decennale »
 A propos du siège d'Anvers (1832)
 « Anna »
 Le mystère des stigmatisés
 La Belgique vivante
 Méditation sur des rubans
 Poil de Carotte au cinéma

Pierre MANDONNET, O. P.
 Albert GARREAU
 Fernand DESONAY
 Alfred DE RIDDER
 Omer ENGLEBERT
 Jeanne DANEMARIE
 Georges SUAREZ
 Charles d'YDEWALLE
 Jean DENIS

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le jubilé épiscopal de Mgr Legraive, Mgr J. Schyrgens.

La Semaine

Charlatanisme électoral! Le mot fut prononcé par le chef du Gouvernement devant le microphone de l'I. N. R. Dans cette course au mensonge, à la tromperie, au plus éhonté bourrage de crâne, le parti socialiste tient la corde et arrive facilement bon premier. Il a beau jeu, d'ailleurs. La crise a multiplié les mécontents. Les socialistes sont dans l'opposition depuis qu'elle sévit. Ils accusent catholiques et libéraux d'imprévoyance et d'impuissance et ils promettent, comme dit M. de Broqueville, « le ciel, la terre et, si possible, quelque chose de plus », si on leur confie le pouvoir!

Le parti libéral ne diffère, au fond, du parti catholique — plus exactement de la fraction bourgeoise de ce parti — que sur un seul point : la question religieuse. Quand il entend reprocher au parti catholique son manque d'unité, son « visage innombrable », il confesse sa propre faiblesse. Un pays est fait d'intérêts divers et opposés, groupés et unis sous un intérêt supérieur. Seul le parti catholique est, en cela, l'image même de la Nation. Il réunit des catholiques divisés sur bien des choses mais unanimes dans la sauvegarde des intérêts religieux; unanimes aussi dans la défense d'une Belgique unie, libre et indépendante.

Les socialistes accusent le capitalisme des pires méfaits et prétendent monter à l'assaut d'une société soumise aux puissances d'argent. Les libéraux déploient un grand drapeau belge et appellent à eux tous les bons patriotes pour résister aux ennemis de la Patrie — étant entendu, par là, les flamingants de toute nuance. En vérité, les socialistes ne peuvent que multiplier les abus du capitalisme, et les libéraux sont les grands responsables des excès séparatistes. Voter pour les premiers, c'est aggraver la crise; voter pour les seconds, c'est fortifier l'opposition antiflamande qui accumula tant de fautes depuis la guerre.

De la marée de bobards, de sottises, de bêtises et de mensonges qui nous submerge ces jours-ci, deux certitudes émergent. Une première : la question scolaire — l'âme des enfants, l'avenir de la Patrie — est nettement posée. Une seconde : l'expérience socialiste coûterait fort cher. Pour éviter la guerre scolaire il n'y a qu'à voter pour les catholiques, même si, dans votre arrondissement, le candidat qui sollicite vos suffrages n'a ni votre sympathie ni même votre estime. Pour empêcher la gabegie socialiste, il faut voter pour le parti qui, nettement antisocialiste, a pourtant le souci éclairé de la justice sociale et la préoccupation du mieux-être des masses.

Nos trois grands partis politiques comptent, certes, des hommes remarquables. Toutefois ceux du parti socialiste sont prisonniers d'une mystique de classe et ceux du parti libéral risquent d'être débordés par l'anticléricalisme de leurs troupes radicales.

Mais quel régime absurde et écœurant est le nôtre! Quel souverain mépris il affiche pour la dignité humaine, pour la loyauté intellectuelle, pour la probité morale, pour tout ce qui élève et ennoblit!

Quel goût de l'abject, de ce qui diminue et salit! Le suffrage universel pur et simple inorganisé, basé sur la bonté native de l'homme et sur son omniscience — chacun décidant également de tout — est le système politique le plus inhumain et le plus dégradant qui soit. C'est à qui flattera le plus vilement et trompera le plus habilement. Le Peuple-Roi n'est qu'un peuple-enfant auquel on fait tout gober, même qu'il est vraiment roi! Voyez donc les affiches électorales, lisez les journaux de tous les partis : quelle pitié! Et comme on se sent humilié, ces jours-ci, de n'être, aux yeux des politiciens, qu'un *minus habens* sans jugeotte et dépourvu de sens critique; quelle honte d'être pris pour un parfait imbécile...

« Les grands problèmes du pouvoir — disait Mussolini à Ludwig — sont, somme toute, toujours restés les mêmes : comment gouverner, et comment gouverner avec le moins de frottements? » La démocratie politique décuple et centuple les frottements. A la veille d'une consultation électorale importante, et après avoir dit et répété aux catholiques qu'il leur faut, en conscience, voter pour le parti catholique belge (tout bulletin blanc est une trahison qui profite aux adversaires), qu'il nous soit permis d'ajouter : notre système politique est une folie, notre régime électif est une aberration, la démocratie à base de S. U. est une machine à rompre les citoyens...

Voilà donc André Gide converti au bolchevisme. Il le confesse dans des « Pages de journal » (janvier-juin 1932), publiées par la *Nouvelle Revue française*. Ce très grand artiste, dont le chant douloureux et nostalgique a égaré trop d'esprits, cet homme malheureux et inquiet, auquel la Providence a fait le grand don de ne pouvoir se complaire ni se reposer dans son abjection morale, tente de s'évader dans le mirage soviétique.

Mirage dites-vous... Il me suffit de l'entrevoir pour souhaiter, et de toute ma ferveur, qu'il devienne réalité.

Mon être est tendu vers un souhait, vers un but. Toutes mes pensées, même involontairement, s'y ramènent. Et, s'il jallait ma vie pour assurer le succès de l'U. R. S. S., je la donnerais aussitôt... comme ont fait, comme feront tant d'autres, et me confondant avec eux. J'écris ceci, la tête froide et en toute sincérité, par grand besoin. Je laisse du moins ce témoignage, si la mort vient avant qu'il ne m'ait été possible de me mieux déclarer.

J'en suis venu à souhaiter de tout mon cœur la déroute du capitalisme et de tout ce qui se tapit à son ombre, d'abus, d'injustices, de mensonge et de monstruosité. Et je ne parviens pas à me persuader que les Soviets doivent fatalement et nécessairement amener l'étranglement de tout ce pourquoi nous vivons.

Mais pourquoi donc vivons-nous? Si le catholicisme est vrai, nous vivons pour que Son règne arrive et que Sa volonté soit faite

sur la terre comme au Ciel... Or, cela, les Soviets veulent bel et bien l'étrangler.

Oui, ce qu'on appelle « capitalisme », c'est-à-dire le système politico-social actuel avec hégémonie de la finance, connaît bien des abus; mais un communisme, même « bien compris », parce qu'il se trompe davantage encore sur la nature de l'homme et veut extirper jusqu'aux dernières traces de la croyance à la chute originelle et à la Rédemption, ne pourrait que multiplier les injustices, les mensonges et les monstruosité.

« Si le communisme devait réussir, me disait V., cela m'enlèverait le goût de vivre »; et, moi, c'est au contraire s'il échoue.

Que la société capitaliste ait pu chercher appui dans le christianisme, c'est une monstruosité dont le Christ n'est pas responsable; mais le clergé. Celui-ci a si bien annexé le Christ qu'il semble que l'on ne puisse aujourd'hui se débarrasser du clergé qu'en rejetant le Christ avec lui.

La foi de certains reste si vive qu'ils voient distinctement le Christ pleurer de cet abandon. Comment cet abandon ne leur paraîtrait-il pas abominable?

Le « clergé », plus exactement la hiérarchie ecclésiastique, s'est souvent trompée et e l'a commis bien des fautes. Mais sans hiérarchie, sans principe d'autorité, sans norme de vérité, sans minimum de discipline, que reste-t-il du Christ? « Quand l'esprit humain s'écarte du catholicisme, il n'est aucune absurdité qu'il ne finisse par admettre... » A travers les vicissitudes de l'histoire, le « clergé » a, quand même, maintenu l'âme de l'Évangile, c'est-à-dire la foi à la divinité du Christ et à la Rédemption par la grâce des sacrements. Partout où on s'est débarrassé du « clergé » on a fini par rejeter le vrai Christ lui-même, pour ne conserver que le souvenir d'un homme doux et bienfaisant, ami des humbles et des malheureux : l'ombre d'une ombre, même plus le parfum d'un vase vide...

* * *

Pensez-vous que le Christ se reconnaîtrait aujourd'hui dans son Eglise? — se demande Gide — C'est au nom même du Christ que vous devez combattre celle-ci. Ce n'est pas Lui, le haïssable, mais la religion que l'on édifie d'après Lui. Il n'a point pactisé avec les puissances de ce monde, mais le prêtre; au nom du Christ il est vrai, mais en le trahissant du même coup; et de cette compromission le Christ ne doit point être tenu pour responsable. Le Christ « rend à César ce qui est à César », il est vrai; mais par là même résiste à César et n'abandonne à lui qu'un vêtement. La question sociale, du temps du Christ, n'était pas, ne pouvait pas être posée. L'eût-elle été, je laisse à penser de quel côté se serait rangé celui qui toujours tint à vivre parmi les opprimés et les pauvres.

Ce qui dresse l'U. R. S. S. contre lui c'est qu'il prêche l'acceptation. Cette doctrine de soumission, ceux qui soumettent s'en emparent avec un abominable abus. La religion est mauvaise parce qu'en désarmant l'opprimé elle le livre à l'oppressur. Mais l'oppressur en prenant livraison de l'opprimé, trahit le Christ et le joue. En reportant par delà la vie d'espérance, la religion endort et décourage la résistance. Qui comprend cela peut s'indigner contre la religion, sans pour cela quitter le Christ. Judas même l'a moins trahi, et moins perfidement, que ceux qui prétendent, par ses paroles, autoriser une société qui d'abord fait de ceux que ces paroles désarment, des dupes.

L'athéisme seul peut pacifier le monde aujourd'hui.

Cette volonté d'athéisme des Soviets, cependant, est ce qui soulève le plus contre eux certains esprits vraiment croyants. Un monde sans dieu ne peut aller qu'à la ruine, pensent-ils; qu'à la perdition une humanité sans cultes, sans dévotions, sans prières... Que ces esprits pieux ne se persuadent-ils qu'on ne peut jamais supprimer que de faux dieux! Le besoin d'adoration habite au fond du cœur de l'homme.

Mais la religion, leur religion, la seule, est une religion révélée, disent-ils, ces esprits pieux. L'homme ne peut connaître la vérité que par la révélation dont ils sont les dépositaires. Toute félicité, toute harmonie obtenue sans le secours de Dieu leur paraissent attentatoires; ils se refusent à les tenir pour réelles; ils les nient, et de toute

leur piété s'y opposent. Ils préfèrent l'humanité malheureuse, à la voir heureuse sans Dieu; sans leur dieu.

La soumission! Mais ni le Christ ni son Epouse, l'Eglise catholique, apostolique et romaine, ne prêchent l'acceptation de l'injustice! Loïn de désarmer l'opprimé et de le livrer à l'oppressur, la religion attaque l'oppressur de front et soutient l'opprimé. Que des ministres de la religion aient montré parfois trop de tiédeur dans la défense de cet opprimé ou trop de complaisance envers l'oppressur ne prouve qu'une chose : c'est que le côté humain d'une religion faite pour les hommes et nécessairement servie et prêchée par des hommes, est imparfait et défaillant. Hélas!...

La souffrance et la mort sont inévitables, de même que les inégalités dans les dons naturels. Aucun régime ne fera de la terre autre chose qu'une vallée de larmes. L'espérance chrétienne n'empêche pas d'améliorer le plus possible l'humaine condition et de minimiser la douleur. Son domaine est ailleurs. Sachant que rien ici-bas n'est capable d'assouvir notre soif et notre faim, elle chante la béatitude éternelle et le bonheur sans fin d'un Paradis mérité par notre frère Jésus-Christ. Seule, donc, une religion mal comprise endort et décourage la résistance. Le vrai chrétien lutte, au contraire, de son mieux, pour que règnent, ici-bas, plus de justice et plus de charité. Il veut, par cette lutte au service du prochain, mériter un ciel plus beau...

Ce pauvre André Gide, dont le raffinement littéraire a exaspéré la subtilité, confond vraiment trop de choses. Il s'imagine encore défendre le Christ et il ne craint pas d'écrire que l'athéisme seul peut pacifier le monde aujourd'hui. Il affirme d'autre part que le besoin d'adoration habite au fond du cœur de l'homme : mais n'est-ce pas précisément ce besoin-là que l'athéisme veut extirper?

Oh! non, nous ne préférons pas l'humanité malheureuse à la vie heureuse sans Dieu, mais nous savons que rejeter Dieu, pour cette humanité, c'est se condamner à l'enfer, ici, sur terre; c'est lâcher la bride à tous les instincts; c'est, à la lettre, instaurer le règne de la Bête.

* * *

Citons, pour conclure, ces très belle lignes de M. François Mauriac dans l'*Echo de Paris*:

Il n'est presque aucun voyageur au pays des Soviets qui n'en rapporte un livre sur lequel nous nous jetons, pour n'y rien trouver que ce qui a été cent fois décrit. Qui donc, parmi les observateurs du cœur humain saura pénétrer dans le cœur de la Sainte Russie? La joule qui fait queue au tombeau de Lénine ou à la porte des coopératives, tout ce dont on nous rabat les oreilles, nous y assistons aussi bien, du fond de notre fauteuil petit-bourgeois, que si nous avions fait le voyage. Ce que nous voudrions connaître, ce n'est pas l'apparence, mais la réalité cachée de leur révolution, la vraie; celle qu'ils cherchent à accomplir au dedans de l'être humain. Car il s'agit de rien moins, en Russie, que de changer la nature de l'homme. L'asservissement à l'économique exige des hyménoptères : abeilles, fourmis et non des créatures libres. Il s'agit de faire passer, du monde de l'intelligence à celui de l'instinct, la race des hommes que la Vérité avait rendus libres. Où les « démons » en sont-ils, de cet immense travail souterrain? C'est peut-être ce qu'André Gide nous dira, s'il accomplit son pèlerinage.

C'est là le seul point qui nous intéresse : nous voyons déferler armée assaillante, mais rien ne nous est révélé des barricades mystérieuses contre quoi elle se heurte. Nous assistons à un immense recul apparent de la Grâce; mais n'existe-t-il pas des points secrets où elle se concentre? Ne trouve-t-il pas des folles et des fous qui choisissent l'heure des ténèbres où le Christ, vêtu d'une pourpre dérisoire, est couvert de crachats dans le musée des Religions, pour décider de le suivre et de l'aimer? Les miracles de la Grâce, en Russie, nous sommes certains qu'ils s'accomplissent; nous souhaiterions seulement qu'un voyageur soit digne de les pressentir, et nous rapporte l'écho de ces grandes victoires inconnues qui ne retentissent que dans le ciel.

Saint Albert le Grand⁽¹⁾

J'ai longtemps fréquenté le moyen âge et je crois y voir un peu la proportion des choses. Albert le Grand y paraît comme un géant.

« Vous avez des épaules de géant », lui disait, quoiqu'il fût petit de taille, le maître général des Prêcheurs, Humbert de Romans. Albert a résolu le plus gros problème intellectuel qui se posait de son temps : je veux dire le problème de la translation de la science antique dans la société chrétienne. D'autres, certes, ont collaboré à cette œuvre; mais aucun n'y a joué un rôle comparable à celui d'Albert le Grand.

Le christianisme se présente à l'humanité comme complet de soi, se suffisant. Le chrétien sait d'où il vient, où il va, ce qu'il doit faire et ce qu'il doit penser. N'a-t-il que la foi du charbonnier, il est plus savant que les philosophes : Dieu lui a révélé le sens de l'univers. A l'origine du christianisme, de très grandes mais de vieilles civilisations, durcies dans leur manière d'être, comme tout ce qui touche à sa fin, lui sont un milieu rebelle où il doit faire sa conquête. Il y progresse et s'y adapte d'une manière incomplète; il se réalise toujours incomplètement en ce monde. Quand il se propose à la seule raison humaine, à toutes les époques, il commence par la heurter : « Nous t'entendrons une autre fois », répondent les Athéniens à saint Paul qui leur annonce la résurrection des morts. Et Paul, lui-même, ne déclare-t-il pas que la prédication de la Croix est une folie pour les Grecs, les sages selon le monde? Il y a une barre d'obstacles que le croyant doit tout d'abord franchir. Après seulement, tout devient clair sous la lumière de la foi. Les esprits qui raisonnent se buteront toujours, s'ils le veulent, à bien des difficultés. D'où le problème de la philosophie chrétienne, qu'on recommence à beaucoup agiter ces temps-ci. D'aucuns oublient, en ce débat, me semble-t-il, qu'il y a, d'abord et surtout, une théologie catholique et que c'est elle qui est la vraie philosophie chrétienne. Elle n'est pas nécessairement liée à une philosophie : à la rigueur elle pourrait s'en passer, et elle en est juge. Elle n'est elle-même que le travail de la foi, qui emprunte à la philosophie et absorbe ce qui peut la servir. La foi, la foi savante, cherche à projeter le plus de lumière sur ce qu'elle croit. En dehors de cela, qu'y a-t-il? La Philosophie — tout court — l'ordre rationnel, ce que l'homme parvient à établir par sa seule raison, et toute philosophie qui ne contredit pas la foi, le chrétien, comme tel, peut, à la rigueur, s'en accommoder. Aujourd'hui, il est vrai, l'Eglise, après expérience faite, a institué la philosophie et la théologie de saint Thomas d'Aquin comme la règle de son enseignement officiel; encore n'impose-t-elle pas des convictions philosophiques personnelles.

Or, les Pères n'ont guère vu dans la pensée païenne que ses oppositions au christianisme. D'Aristote, ils ne veulent connaître

que quelques erreurs qui leur paraissent exécrables. Quand ils découvrent quelque chose de bon chez les païens, ils disent : « Ils l'ont appris de Moïse et des Prophètes », ou, comme saint Justin : « C'est notre Verbe qui les a éclairés ». Pour saint Augustin, le plus radical, il n'y a pas de sagesse païenne. La philosophie, c'est la religion chrétienne elle-même. Cette position crée un conflit latent, qui doit durer jusqu'à saint Albert et saint Thomas. Saint Augustin tient à l'écart la philosophie, c'est-à-dire la science antique. De cet incomparable génie religieux, dont on peut dire aussi qu'il est un génie théologique, on ne doit pas dire qu'il est un génie philosophique. De l'antiquité, c'est la rhétorique qu'il a fréquentée et qu'il conserve, non la philosophie, pour laquelle il professe une profonde aversion. Les philosophes, pense-t-il, ne pouvaient rien savoir de vrai, ils étaient dans le mensonge par naissance. Lui, qui conçoit de manière si pessimiste l'homme de la Bible, quelle n'est pas son antipathie pour l'homme orgueilleux des Grecs! Toutes les vertus, hors du judaïsme et du christianisme, ne furent que « vices splendides »; les entreprises civilisatrices de Rome, que des « brigandages ». Il oublie que, malgré le péché, l'homme n'a rien pu perdre de ce qui appartient à sa nature. Saint Thomas devra, sous le chrétien d'Augustin, dégager l'*Anthropos* grec. Au reste, le siècle des Pères est pauvre et trouble au point de vue philosophique. Le néo-platonisme, qu'ils prennent pour une philosophie, n'est somme toute qu'une grande théologie païenne : autre influence qui, sur le plan philosophique, devait illusionner saint Augustin.

Surviennent les invasions barbares, la ruine du monde antique et de sa pensée. Peu à peu, dans le chaos de l'Europe occidentale, une société se réorganise, chrétienne en principe et en fait, parce que c'est l'Eglise qui la pétrit et la façonne. L'Europe n'a rien que ce que l'Eglise lui a conservé, et le maître qu'elle lui donne c'est saint Augustin. Comment, lorsque péniblement la pensée philosophique se réveille, comment répondre aux questions qu'elle pose? La vie religieuse ne supprime pas la vie intellectuelle chez les gens intelligents et raisonnables.

Au XI^e siècle, on assiste de toutes les façons à un renouveau de civilisation. Dans les écoles, il s'opère grâce à l'instrument que leur a fourni « le dernier des Romains ». Manlius Boèce a traduit en latin et commenté l'*Organon* d'Aristote, jugeant que c'était, dans l'immense désastre, la première chose qu'il fallait sauver : le moyen et la règle de penser. Quand donc, au XI^e siècle, les intelligences se remettent à travailler, c'est la philosophie grecque qui se réveille; les hommes se retrouvent en face de la *Logique* d'Aristote. Les premiers qui boivent à cette coupe s'enivrent si bien qu'Abélard peut écrire : « C'est la logique qui m'a rendu odieux au monde! » La logique ou plus exactement les logiciens font des hérésies.

Ainsi Bérenger de Tours. Ce logicien, devant l'Eucharistie, se demande comment concilier la présence du Christ avec ce qu'enseigne Aristote des accidents, inséparables de la substance. Si les accidents demeurent, il faut que la substance reste aussi. Débutant inexpert en théologie, il s'imagine qu'il doit expliquer le mystère. Il en donne une explication qui le détruit.

(1) Ces quelques pages sont des notes prises à une conférence que j'ai donnée au Saulchoir, à l'occasion des fêtes célébrées en l'honneur de saint Albert le Grand. Elles sont dues à la diligence d'un auditeur. Je les laisse telles quelles, malgré ce qu'elles peuvent avoir de sommaire et de fruste, à raison de leur origine : une conférence qui n'a pas été écrite.

(Cette étude du R. P. Mandonnet formera la préface du *Saint Albert le Grand* de M. Garreau, qui paraîtra le mois prochain chez Desclée, de Brouwer et Cie, à Paris. Nous devons à l'amabilité des éditeurs de pouvoir en publier aujourd'hui, en primeur, avec cette préface, un important chapitre.)

Vient ensuite Roscelin de Compiègne. Il sait ce que c'est que l'universel et le singulier. Lequel est le premier et le principal? Pour Roscelin, c'est le singulier. Mais alors, en Dieu, qu'y a-t-il de plus réel : l'un de la nature divine ou l'un de chacune des trois Personnes? Ce sont les personnes qui sont pour lui avant tout singulières. Dès lors, on pourrait dire qu'il y a trois dieux, n'était que l'usage ne permet pas de parler ainsi. L'autorité ecclésiastique, qui a grâce pour maintenir la tradition et la foi, condamne.

Abélard reprend la question. Dieu, dit-il, est un, avant tout; mais il a des attributs, et ce sont là ses trois « Personnes ». Il ressuscite ainsi à sa façon l'ancien modalisme : la réalité des trois Personnes disparaît. L'Eglise le condamne à son tour.

Enfin paraît un grand théologien : Pierre Lombard. Mais après toutes les fâcheuses expériences de ses prédécesseurs, il organise la théologie d'une manière craintive, très matérielle : sur chaque sujet, il dit le pour et le contre, comme le lui a enseigné la dialectique, et décide rarement. La raison n'est pas satisfaite. Encore a-t-il le temps de soulever parmi d'autres un grave problème de métaphysique sur la nature humaine dans le Christ. Tout en étant réelle, elle n'a d'existence propre que celle du Verbe incarné. Dès lors, le Christ en tant qu'homme est-il quelque chose (*Aliquid*)?

On le voit, tout au moins le pressent-on, le problème de la position et des droits respectifs de la raison et de la foi reste toujours en suspens et les résultats déplorables de l'intrusion inconsiderée de la logique dans le domaine de la foi lui aliènent une partie du monde religieux et éveillent les légitimes appréhensions de l'autorité ecclésiastique. Un grand problème est ouvert et menace de ne pas se fermer.

Le problème s'aggrave encore singulièrement lorsque, à la fin du XII^e siècle, ce n'est plus seulement la logique, mais toute l'œuvre d'Aristote qui commence à déferler sur l'Europe chrétienne. Aristote n'est pour nos contemporains qu'un grand philosophe entre quelques autres; mais alors il est, et à juste titre, le « Philosophe » par excellence, parce qu'il représente le plus haut degré de la pensée humaine. Son autorité est celle de la raison. Avec lui, c'est toute la science grecque qui réapparaît.

Les hommes d'Eglise non initiés à la science antique sont littéralement affolés : Aristote est manifestement l'ennemi de la foi. Pour lui le monde est éternel et Dieu n'est pas Providence; après la mort, pas de survivance individuelle des âmes, l'intelligence étant unique et commune pour l'humanité; en morale y a-t-il autre chose que de la contingence?... Sans doute, on est mis en garde par les Pères, qui n'ont guère vu que des erreurs dans Aristote et l'on invoque à l'occasion leur souveraine autorité; mais voici maintenant ces erreurs dans leur puissant contexte de vérité, faisant corps avec lui et aggravées par les commentaires païens des Grecs et des Arabes. Le trouble est tel que l'autorité ecclésiastique prend une mesure provisoire, mais radicale : au centre principal du mouvement intellectuel, à Paris, elle interdit, en 1210, la « lecture » d'Aristote — c'est-à-dire son enseignement par leçons privées et surtout publiques, non point toutefois sa lecture individuelle. Le légat Robert de Courçon renouvelle cette prohibition en 1215, mais en vain. Grégoire IX, esprit très averti, persuadé que des mesures négatives ne résoudront pas le problème de l'assimilation de la science antique, charge trois maîtres de l'Université de Paris qui se trouvent auprès de lui, Guillaume d'Auxerre particulièrement, de reviser Aristote. Ces maîtres crurent-ils qu'on peut corriger un système philosophique aussi serré? L'entreprise n'eut pas de suite, le principal artisan de la réforme étant mort peu après (3 novembre 1231). Ces païens, dont saint Augustin pensait avoir libéré le christianisme, sont plus vivants que jamais. Une civilisation forte, montante, drue et indisciplinée, se met à leur école avec enthousiasme. Elle ne peut pas penser sans eux : ils lui rapportent la science. Les hommes du XII^e siècle en avaient

déjà pleinement conscience quand ils écrivaient : « Nous sommes des nains portés sur les épaules des géants ».

Le XIII^e siècle, le plus grand des siècles chrétiens, aura aussi ses géants. Déjà ils sont nés. Huit ans avant l'infuctueux essai annoncé par Grégoire IX, un jeune seigneur souabe, étudiant à l'Université de Padoue, entre dans l'ordre des Prêcheurs. Il va rendre à l'Eglise le plus éminent des services. Le problème, après lequel tous s'acharnent inutilement, il va le résoudre. Albert n'est pas l'architecte qui sera Thomas d'Aquin; mais il est un entrepreneur extraordinaire. Il accumule les matériaux, commence la construction. Toutes ces richesses puisées aux sources des Grecs, Syriens, Arabes, et Latins, il en dresse l'inventaire. En face d'un pareil déballage, la première chose à faire est de s'y reconnaître, et la puissance de pensée, le sang-froid et le labeur qu'il faut pour cela sont invraisemblables. Albert fait le premier travail de dégrossissement. Il a l'esprit très curieux, très réaliste. Il est né observateur et prend conscience de ce qu'est la nature. Ce n'est pas à lui qu'on peut dire : ces sciences, dont chaque jour tant de nouvelles données nous arrivent, les Grecs les ont empruntées à Moïse! Il voit bien que non. Il comprend comment on y arrive et quel est le pouvoir de l'homme. Comme en ce temps le progrès se fait avant tout par les livres, il les rassemble de toutes parts; il les cherche, dit-il, « *per diversas mundi partes* ». Son Ordre consent pour les livres une brèche à son intransigeance sur le point de la pauvreté — « *cum arma nostra sunt libri* », lit-on dans les actes d'un chapitre provincial, au milieu du siècle. Ces livres, il les digère et les refait. Les hommes du XIII^e siècle ont une puissance de travail dont nous n'avons plus l'idée, et Albert est de tous le plus extraordinaire. Le gros de son encyclopédie scientifique et philosophique, commencé vers 1240, est très avancé vingt ans après. Désormais on peut se rendre compte des positions prises par la pensée humaine sur l'ensemble du savoir positif et spéculatif. « Aristote est rendu intelligible aux Latins », ainsi que s'exprime Albert lui-même, très conscient du but qu'il poursuit. Mais il réalise plus qu'un inventaire matériel, bien qu'à ce seul titre déjà il soit un véritable révélateur. Albert, au cours de son œuvre, est déjà un constructeur. On est en présence de l'affirmation d'une pensée. Les éléments qui sont en rapport s'appellent et se groupent, les idées cherchent à se joindre. Des synthèses partielles sont réalisées, des problèmes résolus dans le sens de saint Thomas. Le docteur angélique peut édifier son système.

En somme, avec Albert on a pu voir que la science humaine est une grande et légitime chose, qu'il faut conquérir avec passion et qu'elle n'est pas de soi l'ennemi de la sagesse chrétienne. Quant aux rapports doctrinaux d'Albert et de Thomas, nous ne devons pas nous méprendre sur le degré de leur dépendance. Il est certain, mais limité. Leur tempérament intellectuel est si divers! La pensée de chacun d'eux, malgré leur position fondamentale sur l'autonomie de la science, ne se sent pas conditionnée par celle de l'autre. Ils savent très bien et affirment que le rôle du philosophe n'est point de répéter ce qu'un autre a dit, eût-il la plus haute autorité, mais d'atteindre au vrai. Dès son premier ouvrage, le *Commentaire sur les Sentences*, saint Thomas n'hésite pas, à l'occasion, à se séparer de son maître, et après la mort de saint Thomas, saint Albert, qui lui survit, prend sur plusieurs sujets des positions différentes de celles de son disciple. A l'égard des oppositions augustiniennes, Albert tient bon — quoique je ne sois pas très sûr qu'à la fin de sa vie il n'ait pas un peu fléchi. Jusque dans son Ordre, l'ancienne horreur des Pères de l'Eglise à l'égard de la philosophie se fait encore sentir. Lui-même se plaint en cela de l'inertie de certains de ses frères à l'égard de la philosophie, et il est curieux de remarquer même chez plusieurs Prêcheurs célèbres, par exemple chez Vincent de Beauvais, Robert

de Kilwardby, Thomas de Cantimpré et aussi chez un des premiers Mineurs parisiens, Jean de la Rochelle, une espèce de bifurcation dans leur carrière : ils finissent sinon par abandonner la science, comme Cantimpré, mais par atténuer l'expression de leur admiration, comme Vincent de Beauvais, ou revenir plus ou moins spontanément à l'augustinisme, comme Kilwardby et Jean de la Rochelle. Une opposition acharnée à l'excès a ralenti le progrès intellectuel dont est pénétré le XIII^e siècle et a préparé la décadence philosophique du siècle suivant. Saint Albert n'en a pas moins fait son œuvre, et c'est, pour le plus grand profit de la théologie elle-même, son esprit qui a triomphé.

On est heureux de lui voir consacrer un ouvrage aussi compréhensif que celui de M. Albert Garreau. L'auteur n'a pas voulu traiter les multiples problèmes de philosophie et de théologie qui se posent à propos des écrits du saint docteur. Il nous paraît cependant en avoir un sens très juste, et cela était nécessaire pour étudier un personnage dont la pensée est essentielle à la vie même. C'est cette vie et c'est la psychologie de l'homme si complexe et du si grand saint qui font le sujet de ce livre. Une intime connaissance de l'âme allemande, une culture scientifique très approfondie et la précision d'esprit qu'elle demande et qu'elle développe, un vrai talent d'écrivain, enfin, n'en doutons pas, l'intercession du saint qui est son patron, ont permis à M. Albert Garreau d'écrire la *Vie de saint Albert le Grand* la plus attachante, la plus suggestive et, croyons-nous, la plus vraie qu'il y ait jusqu'à ce jour.

P. MANDONNET,
des Frères Prêcheurs,
Professeur à l'Université de Fribourg.

Albert le Grand Provincial de Teutonie

La querelle des ordres mendiants Retour à l'enseignement

Au chapitre provincial de l'Ordre des Prêcheurs, tenu à Worms en 1254, Albert est élu provincial de Teutonie. La province, qui comprenait tous les pays de langue allemande, était la plus vaste et probablement l'une des plus nombreuses de l'Ordre. Elle était limitée par les provinces de France, de Provence, de Lombardie, de Hongrie, de Pologne et de Dacie ou Scandinavie. Nous ne possédons aucune statistique pour cette époque. Le R. P. Mandonnet estime que l'Ordre tout entier possédait environ sept mille membres en 1256 (1). La province d'Allemagne pouvait donc en compter plus de mille. Son centre de gravité, comme celui de l'Empire, se trouvait à l'ouest, en Souabe, en Autriche, en Alsace, et avant tout sur le Rhin et en Flandres, où les populations étaient nombreuses, polies, enrichies par le commerce et les métiers, libérées par l'institution des communes. C'est là que l'Ordre possédait ses maisons les plus importantes. Au contraire, la Saxe, le Holstein, la Misnie, le pays des marais que citent les biographies, étaient à peine évangélisés.

Albert commence ses visites aux couvents de l'Ordre par la région de Cologne. En février 1255, il reçoit la profession des religieux du couvent de Paradis, près de Soest. Cette maison était placée depuis 1251 sous la direction de l'Ordre de saint Dominique. La ferveur et la régularité qui y régnaient attiraient un grand nombre de pénitentes. En 1253, le légat Hugues de Saint-Cher autorise le passage de trois Bénédictines à la nouvelle maison de

Soest. Une tradition du XV^e siècle veut qu'Albert ait été le fondateur de ce couvent. Peut-être, en effet, lui a-t-il apporté le secours de sa parole et de ses conseils, alors qu'il était lecteur à Cologne et la tradition ne fait-elle qu'exprimer la reconnaissance des religieuses, qui se sont réjouies de renouveler leurs vœux entre ses mains.

Les voyages d'Albert pendant la courte période de son provincialat sont nombreux et rapides. Divers documents administratifs permettent de le suivre de Cologne au Brandebourg par Minden, Hildesheim, Halberstadt, Magdebourg et Seehausen dont le couvent vient d'être fondé l'année même. Il longe ensuite la côte baltique, s'arrêtant à Lubeck et Stralsund et allant peut-être jusqu'en Livonie, au couvent de Riga. Le chapitre provincial de 1255 a lieu à Ratisbonne; pour s'y rendre, Albert s'arrête en cours de route à Leipzig. Il visite ensuite les maisons du sud de l'Allemagne et remonte la vallée du Rhin. Il est de retour à Cologne en janvier 1256. Il part immédiatement pour les Flandres, où il s'arrête peut-être aux maisons de Maestricht, Louvain, Anvers, Gand et Bruges. Le chapitre général pour 1256 a lieu à Paris, lors de la fête de la Pentecôte; Albert y assiste certainement. Tous ces voyages, suivant la coutume de l'Ordre, sont faits à pied (1).

Nous ne connaissons pas suffisamment l'état de la province d'Allemagne pour déterminer quelles difficultés rencontrait son prieur. Elle venait de donner à l'Ordre deux maîtres généraux, le bienheureux Jourdain de Saxe et Jean le Teutonique, et sans doute les crises qu'elle pouvait traverser n'étaient que des crises de croissance. C'est la confusion de l'interrègne, c'est-à-dire, en plus d'un lieu, le désordre, le triomphe du plus fort, et la misère, aggravés par la barbarie. Dans ce monde souffrant et divisé, par quels moyens réaliser la mission de l'Ordre? Autant qu'on en puisse juger, il semble que deux tendances s'opposent à l'intérieur de la province d'Allemagne : une tendance purement ascétique, dédaignant non seulement les richesses matérielles, mais encore l'étude et l'intelligence même, pour rivaliser de macérations avec les hérétiques ou les spirituels, qui prétendent se livrer à des surenchères de sainteté, et une tendance moins ennemie du siècle qui, dans un empire où règnent sans partage la coutume et la hiérarchie féodales, où les signes extérieurs de la cléricature sont aussi ceux de la fortune et de la noblesse, souhaiterait d'établir l'Ordre lui-même et ses maisons sur de solides assises temporelles. La seule présence d'Albert le Grand est une protestation contre l'ignorance et la paresse; ses frères savent bien qu'il n'acceptera jamais que les études soient négligées; aussi entreprend-il avec énergie la lutte contre l'esprit mondain. Il faut des exemples frappants pour le peuple, pour des hommes simples et rudes. Pierre de Prusse rapporte qu'Albert imposait encore des pénitences de sept ans aux fidèles qu'il confessait. Le chapitre de Worms, où Albert est élu provincial, apprenant que des vêtements ont été trouvés chez un Frère convers, après la mort de celui-ci, qui les détenait à l'insu de son supérieur, décide que le cadavre sera déterré et jeté à la voirie (2). Le même chapitre déclare que : « Quiconque exerce le ministère de la prédication dans l'intérieur du pays doit savoir qu'il lui est absolument défendu de se servir de véhicules dans ses voyages. Il ne peut non plus, sans une raison légitime, monter dans la voiture de qui que ce soit. Nous entendons par raison légitime le cas où, traversant des déserts, on ne pourrait y trouver ni hôtellerie ni moyens de subsistance; quand il faut se rendre chez un malade et qu'il y aurait danger à mettre du retard, quand on est contraint de transporter au couvent un Frère tombé malade en route ou quand quelque prince vous mande pour affaires importantes, et qu'il faut s'y rendre au plus tôt. Que tout contrevenant reçoive la discipline en présence de toute la communauté et qu'il jeûne au pain et à l'eau, assis par terre au milieu du réfectoire. Ces châtiments ne pourront être remis par dispense ». Le chapitre de 1255 applique ces dispositions aux prieurs de Krems et de Minden, venus à cheval ou en voiture. Pierre de Prusse nous a conservé la copie d'une lettre qu'Albert adressait aux maisons de sa province : « Aux Frères bien aimés dans le Christ, aux prieurs et aux couvents de la province d'Allemagne, nous, Frère Albert, provincial et serviteur de tous, souhaitons le salut et la charité fraternelle dans le Christ. Dans la crainte que le vice de la propriété, qui est si contraire à notre bienheureuse condition de pauvres, ne vienne à s'introduire parmi nous, nous défendons à tout religieux de posséder de l'argent ou tout autre objet susceptible de

(1) SCHEEBEN, *Albert der Grosse*..., pp. 36 à 42.

(2) PIERRE DE PRUSSE, *Vita*..., p. 212; SIGHART, pp. 133-134.

servir à son utilité personnelle ou à celle des autres; nous le défendons, le supérieur dût-il même savoir où se trouvent cet argent, cet objet, et connaître les motifs pour lesquels ils sont employés. Si quelqu'un se permettait de contrevenir à cette défense, c'est-à-dire si un religieux, quel qu'il soit, dépensait de l'argent ou retenait en son pouvoir des objets interdits à l'insu de son supérieur, il serait à nos yeux propriétaire et punissable selon toute la rigueur de nos lois, comme violateur des constitutions de l'Ordre » (1).

En mars 1256, Albert reçoit une lettre du pape Alexandre IV, exhortant les Frères à persévérer dans leurs missions auprès des barbares de Prusse et de Livonie. Les Frères Prêcheurs évangélicisaient ces contrées de concert avec les chevaliers Teutoniques, dont ils étaient les directeurs spirituels. Nous ignorons quelles décisions Albert a prises pour répondre au vœu du Saint-Siège. Il est demeuré par la suite en rapports d'amitié avec l'Ordre teutonique.

* * *

A Paris, en 1256, la querelle de l'Université et des Ordres mendiants atteint son comble. Il en est certainement question au chapitre général des Prêcheurs, où Albert fait sans doute valoir ses arguments. Il retourne ensuite en Allemagne et préside au cours de l'été le chapitre provincial d'Erfurt. Ce chapitre rappelle aux Frères qu'ils doivent faire leur étude des sciences divines et non des sciences naturelles et vaines. A l'automne, le maître général Humbert de Romans, qui vient de rencontrer Albert à Paris, l'envoie auprès de la curie pontificale, défendre la cause des Ordres mendiants.

Cette querelle qui venait d'éclater avec violence à l'Université de Paris, couvait de longue date. Les clercs séculiers ne pardonnaient pas aux Prêcheurs et aux Mineurs la place que ceux-ci avaient prise dans l'Université. Ils les accusaient d'avoir profité des grèves scolaires de 1230, du désaccord entre les universitaires, les bourgeois et l'évêque, pour ouvrir par surprise des écoles de théologie. En 1253, les professeurs séculiers, pour protester contre de mauvais traitements subis par les étudiants, avaient suspendu leurs cours. Les réguliers les avaient continués. L'Université exigea des professeurs un serment de fidélité que Dominicains et Franciscains ne voulurent pas prêter; on prétendit alors les priver de leurs chaires. Les papes Innocent IV et Alexandre IV intervinrent vainement pour tenter de pacifier les esprits. Tous les prétextes étaient bons pour reprendre la querelle. Ce n'était pas qu'une rivalité d'influence, ayant pour enjeu la domination de la jeunesse. Le dissentiment était plus profond; il s'agissait de deux conceptions presque opposées de la vie chrétienne. Les clercs séculiers acceptaient difficilement qu'on fût à la fois homme d'étude et mendiant. Ces deux états leur paraissaient incompatibles. Ils admettaient que des moines, en général illettrés, soucieux uniquement de leur salut, fissent vœu de pauvreté entre les mains d'un abbé qui était à la fois le tuteur et l'administrateur des biens de la communauté; mais un tel vœu leur paraissait humiliant pour des clercs. Leur avocat le plus bruyant était un théologien de l'Université de Paris, Guillaume de Saint-Amour, Bourguignon, Bien que d'âge mûr, il n'était et ne fut jamais que sous-diacre. Il avait groupé les arguments de son parti dans un écrit ayant pour titre : *D'un péril des temps modernes* (2). Ce péril était l'existence des Ordres mendiants. Guillaume de Saint-Amour dénonçait non seulement des abus possibles, mais encore des maux imaginaires. La règle et l'organisation même des mendiants lui paraissaient contraires à la perfection chrétienne; c'était, écrivait-il, de faux apôtres qui, sous prétexte de prêcher, usurpaient les pouvoirs des évêques; de faux pauvres, qui renonçaient aux biens temporels pour vivre sans travailler, d'aumônes quêtées de toutes parts. Ce traité eut un succès immense et rapide auprès de ceux que les Ordres mendiants avaient troublés dans leur quiétude, fonctionnaires ecclésiastiques, professeurs, détenteurs de prébendes ou de bénéfices de toute espèce. Les religieux portèrent plainte contre Guillaume de Saint-Amour auprès de leur protecteur, le roi Louis IX, qui essaya sans succès d'apaiser la dispute. Il se proposait de soumettre les écrits injurieux au jugement d'une assemblée d'évêques, mais les Frères Prêcheurs le devancèrent et demandèrent

justice au pape lui-même. L'Université poursuivit ses attaques devant le Saint-Siège. Elle envoya sept docteurs, parmi lesquels Guillaume de Saint-Amour, à la curie, avec mission de faire condamner un autre livre, l'*Évangile éternel* (1), du Cistercien Joachim de Flore, publié par le Franciscain Gérard de Bergo San Donnino et attribué à tort aux Frères Prêcheurs. Le pape chargea plusieurs cardinaux d'examiner les livres incriminés. Hugues de Saint-Cher, l'ancien collègue et l'ami d'Albert le Grand, faisait partie de cette commission d'examen. C'est alors que, pour plaider la cause des mendiants, le bienheureux Humbert de Romans, maître général des Prêcheurs, envoya Albert le Grand au Souverain pontife, et non saint Thomas d'Aquin, comme on le dit souvent (2). Les Frères mineurs, de leur côté, déléguèrent saint Bonaventure. Par l'âge et la renommée, Albert était le plus important de ces avocats. Les biographes rapportent que son discours fut décisif et que les cardinaux rendirent grâce à Dieu d'avoir envoyé un tel héros pour délivrer Israël des dévastations des Philistins. Le procès eut lieu à Anagni, résidence d'été de la Cour pontificale. Les maîtres généraux des Ordres mendiants, Humbert de Romans et Jean de Parme, y assistèrent. Celui-ci eût été enclin à une transaction; au contraire, le bienheureux Humbert, comme le plus grand nombre des Prêcheurs, avait été dès le début partisan de la condamnation de Guillaume de Saint-Amour. Saint Thomas d'Aquin n'était pas à Anagni lors de ces discussions. Il n'est pas prouvé que son traité de la perfection de l'état religieux, contre ses détracteurs soit un résumé de l'argumentation d'Albert le Grand. Néanmoins, il est permis de croire que sur un point si important le maître et l'élève ont tenu le même langage. L'homme qui a renoncé aux biens temporels, écrit saint Thomas, peut évidemment mieux que les autres s'attacher à l'étude et à la contemplation. Il est donc illogique de l'exclure des écoles. Quant au droit de prêcher et d'entendre les confessions, les religieux ne l'exercent que pour venir en aide au clergé séculier, pour le bien des âmes. Enfin, il n'est pas d'obligation que tout religieux vive du travail de ses mains; le mérite du travail spirituel est au moins égal et Notre-Seigneur donne lui-même l'exemple du renoncement aux biens extérieurs.

Par une bulle du 18 octobre 1256, le Pape condamne le livre de Guillaume de Saint-Amour et en ordonne l'anéantissement. De son côté, le roi de France prononce contre le clerc calomniateur une sentence d'exil. La querelle se trouve ainsi close. Les docteurs séculiers reçoivent l'ordre d'enseigner que la pauvreté embrassée pour l'amour de Dieu conduit à la perfection et qu'il est permis aux religieux de vivre d'aumônes. L'*Évangile éternel*, dont l'introduction au débat n'avait été qu'une manœuvre des universitaires, annonçait en termes obscurs le règne du Saint-Esprit et l'avènement prochain d'une troisième Eglise, régie par les moines. Il avait eu quelque succès auprès des spirituels Franciscains. Les cardinaux le condamnèrent et il fut énergiquement désavoué par les docteurs de l'Ordre de saint Dominique.

* * *

A la suite de ces condamnations, Albert séjourne quelque temps à la Curie. Il est retenu à Anagni comme le fut autrefois saint Dominique, comme le sont tous les personnages distingués par leur science et leur mérite; le pape Alexandre IV veut l'entendre, se mettre au courant de ses travaux; il le prie d'enseigner ses préceptes et sa cour, l'auditoire le plus illustre de la chrétienté. Peut-être à dessein, pour opposer aux rêveries condamnées de l'*Évangile éternel* des vues et des interprétations catholiques, Albert commente devant la Curie l'évangile de saint Jean. Il en publiera sans doute plus tard la rédaction, qui figure dans ses œuvres complètes. Il fait encore à Anagni un commentaire de toutes les épîtres canoniques, qui est aujourd'hui perdu.

En 1255, le règlement de la faculté des arts de l'Université de Paris prévoit l'enseignement de la physique et de la métaphysique d'Aristote et marque ainsi le consentement officiel à un état de fait. Néanmoins, l'Église maintient toutes ses condamnations et persiste à signaler le danger du péripatétisme. Maîtres et étudiants d'arts libéraux, rationalistes à l'extrême, tendent en effet

(1) PIERRE DE PRUSSE, *Vita...*, p. 205; SIGHART, pp. 133 et 135.

(2) GUILLAUME DE SAINT-AMOUR, *Tractatus de periculis novissimorum temporum*, édité par Bierbaum, dans : *Bettelorden und Weltgeistlichkeit an der Universität, Paris, Münster, 1920*; SCHEEBEN, *Albert...*, p. 43, note.

(1) JOACHIM DE FLORE, *L'Évangile éternel*, traduction française par Emmanuel Aegerter, Paris, 1928. (Fragmentaire.)

(2) Selon le R. P. Mandonnet, le *Contra impugnantes* de saint Thomas serait de 1257, donc postérieur au traité de Guillaume de Saint-Amour, écrit avant août 1255.

à dépasser les positions chrétiennes marquées par Albert le Grand. Les interprétations et les paraphrases ne leur suffisent plus; ils veulent atteindre la pensée d'Aristote elle-même, dans toute son étendue et son intégrité. Ils pensent avoir trouvé en Averroès le guide le mieux informé et le plus fidèle. Saint Thomas d'Aquin reprend l'œuvre de son maître sur un nouveau plan, exclusivement philosophique, et donne ainsi aux averroïstes la plus brillante des réponses. Albert, de son côté, entreprend une tâche urgente, bien que de moindre portée; il combat les erreurs les plus grossières de l'averroïsme, celles qui nient la Providence, le libre arbitre et l'immortalité de l'âme. Il compose son *Traité de l'Unité de l'intelligence, contre Averroès*, sur la prière du Pape lui-même. Il s'applique à combattre les philosophes avec leurs propres armes: « Cette erreur est très dangereuse, écrit-il dans la *Somma théologique*, et compte beaucoup de partisans. Comme ses partisans affirment que la philosophie l'impose, bien qu'elle soit contraire à la foi, il faut la combattre avec la philosophie » (1). Au cours du traité sur l'unité de l'intelligence, il témoigne que: « Toutes ces doctrines furent un jour soutenues par moi devant la Cour pontificale, lorsque j'y séjournai par ordre de mon seigneur le pape Alexandre » (2).

Le péripatétisme est alors connu dans ses grandes lignes. Le temps des travaux d'approche ou de vulgarisation est passé. Il n'est plus de progrès possible que par un examen, une critique attentive des textes originaux. Plus que quiconque, Albert souffre de l'insuffisance des vieilles traductions dont, faute de mieux, il s'est servi. Il est naturel qu'Albert songe à chercher de nouveaux manuscrits ou du moins des traducteurs plus experts, au pays même d'Aristote. Les Frères Prêcheurs ont fondé une province de Grèce en 1228 et, suivant les prescriptions des chapitres généraux, ils s'y exercent à apprendre la langue de la nation qu'ils doivent évangéliser. Un prêcheur flamand de la province d'Allemagne, Guillaume de Moerbeke, avait été envoyé en Grèce vers 1242, par un chapitre général, pour y étudier les langues. Peut-être Albert l'a-t-il connu dès cette époque. En 1256, envoyé soit par le Saint-Siège, soit par le maître général de l'Ordre, Albert fait un voyage en Grèce à la recherche de manuscrits inconnus d'Aristote (3). Il ramène avec lui le Frère Guillaume de Moerbeke, ou du moins le signale à la Curie, et lui conseille d'entreprendre la traduction d'Aristote qui paraîtra de 1260 à 1270 et servira de base aux commentaires de saint Thomas. Il retrouve en outre un *Traité des animaux*, d'Aristote, qu'il commente et compare au traité qu'il avait écrit lui-même avant cette découverte. Il a retrouvé ce traité d'Aristote, écrit-il, en Campanie proche de la Grèce (4). Au cours du moyen âge et dès le IV^e siècle de notre ère, l'Épire a reçu le nom de Campanie. Cette citation d'Albert serait donc la preuve décisive de son voyage en Grèce. Peu de mois y auraient suffi; la Grèce était alors un royaume franc en rapports continus avec la chrétienté occidentale. Partant d'Anagni, Albert aurait suivi la voie Appienne, traversé l'Adriatique et atteint Durazzo, capitale de l'Épire, sur le chemin de Tessalonique et de Byzance.

Ces voyages, ces missions intellectuelles pour lesquelles Albert était parfaitement désigné, l'éloignaient du gouvernement de la province d'Allemagne. Sans doute eut-il des assistants dès 1255. Le 27 mai 1257, le chapitre général de Florence le libère de sa charge de prieur et le rend sans partage à son œuvre intellectuelle. Son successeur ne paraît pas avoir été élu immédiatement, car, à la fin de l'été, Albert est cité comme président du chapitre provincial d'Augsbourg. Le 20 mars 1258 il est de nouveau lecteur au couvent de Cologne.

Il semble que ce soit alors, dans toute la force de son génie, qu'Albert donne ses derniers traités scientifiques ou du moins leur version définitive. Il tient en 1258 une série de questions disputées sur les animaux, dont le résumé nous est parvenu, écrit de la main d'un Frère Conrad d'Autriche. Ses œuvres antérieures paraphrasaient Aristote. Ce point de vue, cet état de la connaissance est dépassé; le monde intellectuel désire et attend des interprétations littérales, où le texte du philosophe soit nettement

isolé, tels les commentaires de saint Thomas sur la nouvelle traduction de Guillaume de Moerbeke, Albert le Grand donne suivant cette méthode une nouvelle éthique et un commentaire de la *Politique*. Sans doute les assauts contre son œuvre sont-ils de plus en plus fréquents, violents et injustes. Sans doute affecte-t-on déjà de confondre en une seule et même doctrine le prépatétisme chrétien et l'averroïsme. Aux dernières pages de sa *Politique*, Albert le Grand rétablit les perspectives et proteste avec énergie: « Nous avons expliqué ce livre, écrit-il, ainsi que les autres ouvrages sur la physique et la morale, pour l'utilité des étudiants. Nous prions donc tous les lecteurs de bien remarquer qu'il n'y est question que des actes volontaires de l'homme qui, selon Aristote, ne peuvent jamais être soumis à aucune règle. Aristote s'attache principalement ici aux États d'Orient et de l'Égypte, dont le mariage et le culte furent toujours impurs, comme ils le sont encore aujourd'hui. Et Aristote ne rapporte point ces choses comme étant ses vues personnelles, mais il se contente de dire que ces peuples avaient ainsi ordonné leurs gouvernements. Nous aussi, nous n'avons fait dans ce livre qu'expliquer ce qui arrive, nous contentant d'en donner les preuves et les raisons; comme dans les autres ouvrages sur la physique, nous n'avons rien dit de nous-même, mais nous nous sommes attaché à rendre le plus fidèlement possible les idées péripatéticiennes. Nous disons cela à l'adresse de certains découragés qui, pour se consoler de leur paresse, ne cherchent dans les livres que ce qu'ils peuvent y critiquer. Comme l'oisiveté les a engourdis, ils veulent, pour ne pas paraître seuls morts, imprimer une tache à ceux qui se distinguent. Tels sont les hommes qui ont tué Socrate, chassé Platon d'Athènes et persécuté Aristote. Ces êtres sont dans le monde des sciences ce que le foie est dans le corps. Il existe, comme on sait, une certaine humeur galeuse, qui s'agglomère dans le foie, et répand en s'évaporant l'amertume dans le corps entier. De même il y a dans le domaine des sciences certains esprits amers et remplis de fiel qui changent tous leurs semblables en amertume et ne leur permettent pas de chercher la vérité dans la douceur de la vie de communauté » (1).

Le commentaire de l'évangile de saint Matthieu, dont un manuscrit existe encore à Cologne, et celui de l'évangile de saint Luc, autrefois conservé par les Frères Prêcheurs de Ratisbonne, datent probablement de cette époque. Albert est-il enfin las de détourner les obstacles sans cesse accumulés par la méchanceté ou l'ignorance? Au début de son commentaire de saint Luc, il choisit pour fiancée la théologie, écartant toutes les autres sciences avec dédain: « Tes joues sont belles comme le plumage de la tourterelle, colorées par la force et la pudeur, par la chaste vérité, ô Théologie, toi qui te tiens chastement dans les limites de la foi, ignorant les débordements d'imagination, les vices de courtisanes séduites des autres sciences. Tu es cette femme dont il a été dit: « Tu es la gloire de Jérusalem, la joie d'Israël, tu es l'honneur de notre peuple » (2).

* * *

La lutte entre Conrad de Hochstaden, archevêque de Cologne, et sa bourgeoisie, avait repris dès 1256. L'Évêque établissait des péages illégaux, taxait des marchandises que les bourgeois prétendaient faire circuler en franchise. Les chicanes s'enveniment. On en vient aux mains à la suite d'une querelle privée: un chanoine a été molesté dans la rue par des ennemis personnels. Au lieu de laisser le procès civil suivre son cours, l'Archevêque fait intervenir la force armée. Les bourgeois, jugeant que c'est là une violation intolérable de leurs privilèges, se mutinent. Un seigneur Thierry de Falkenberg est à leur tête. L'armée bourgeoise surprend et met en fuite près du village de Frechen les troupes de l'Archevêque, commandées par celui-ci en personne. Conrad de Hochstaden doit abandonner son cheval de bataille pour fuir sur un autre cheval plus rapide. Des bandes de miliciens bourgeois, ayant envahi les terres du comte de Berg, allié de l'Archevêque, sont à leur tour battues et se vengent en pillant la ville de Duetz, sur la rive droite du Rhin, qui appartient à Conrad. Vers la fin de l'année 1257, chacun prend ses quartiers d'hiver. Réduits à l'inaction, les deux partis sont plus enclins à écouter les conseils de paix. Les représentants de la ville et de l'archevêché traitent directement ensemble à Bonn, en mars 1258. Ils s'entendent au sujet de l'indemnité

(1) *Summa theologica*, II, P., quest. 77. Op. t. XXXIII, p. 10, où le traité *De unitate intellectus contra Averroem* se trouve inséré; SIGHART, p. 109.

(2) *Summa theol.*, II, P., quest. 77. Op. t. XXXIII, p. 10.

(3) ENDRES, *War Albertus Magnus in Griechenland?* Historisch Politische Blätter, 166^e vol., II^e cahier, 1920.

Le R. P. Mandonnet est également partisan de ce voyage en Grèce pour des motifs inspirés de l'introduction en Occident des traductions latines d'Aristote.

(4) *De motibus progressivis animalium*, tr. I., c. I, ad finem. Op. t. X, p. 323.

(1) *Politie*. Op. t. VIII, pp. 803-804; SIGHART, pp. 230, 231, 232.

(2) *Comment. in Luc.* ad Caput I. Evang. Luc. Op. t. XXII, p. 13; SIGHART, p. 231.

due au chanoine qui était la cause occasionnelle de la guerre, et au sujet d'une taxe épiscopale sur la bière. Enfin, le Jeudi-Saint, ils font serment de s'en remettre pour toutes les autres affaires aux décisions d'un tribunal d'arbitrage, composé du doyen de la cathédrale, du prévôt des paroisses Saint-Séverin et des Saints-Apôtres, du custode de la cathédrale et de Frère Albert, lecteur des Dominicains. Tous les membres de ce conseil, Albert excepté, dépendent directement de l'archevêque par leur fonction. Albert possède donc toute la confiance des bourgeois, puisque sa seule présence les satisfait. La sentence arbitrale est rendue le 28 juin 1258 dans la forteresse de l'Archevêque et acceptée par les deux partis. En même temps est rédigé un document de grande importance pour l'histoire de Cologne, le *Laudum Conradinum* ou Los de Conrad, qui fixe par écrit les franchises bourgeoises et donnera lieu par la suite à plus d'une querelle. L'abbaye de Deutz, qui a beaucoup souffert de la guerre, doit recevoir une indemnité, dont le montant n'a pas été fixé par les arbitres. Des négociations directes se poursuivent à ce sujet, entre l'archevêque et la ville, jusqu'en 1260, sans aboutir. On en vient alors à un nouvel arbitrage. L'abbé du monastère et la ville choisissent chacun quatre juges et au cas où ceux-ci échoueraient, les deux partis décident qu'ils s'en remettent au seul Albert pour la décision finale. C'est en effet Albert qui est appelé à prononcer une sentence sans appel, le 1^{er} mars 1260. Elle est immédiatement acceptée des deux parts.

Malgré ses mésaventures, l'archevêque Conrad de Hochstaden ne renonce pas à reconquérir le pouvoir absolu. Il fait alliance avec les corporations de métiers contre le conseil de ville composé de patriciens; il exploite en toute occasion les rivalités des bourgeois entre eux. Les batteurs de monnaie lui abandonnent leur privilège en 1259 et peu après il les destitue. Albert avait été opposé à cet abandon. Il désapprouve certainement les tendances et les méthodes de l'Archevêque, mais il n'intervient plus dans cette lutte sournoise, où il ne saurait jouer aucun rôle.

Le fait qu'Albert est fréquemment cité comme arbitre témoigne de l'autorité que tous les partis lui reconnaissent. En mars 1259, avec l'Archevêque et le doyen du chapitre, il tranche un différend entre les villes de Cologne et d'Utrecht. Au cours de l'été 1258 il est appelé à Liège. Le patronage de l'église de Dordrecht, qui dépendait de ce diocèse, était réclamé à la fois par la reine douairière et par l'abbaye d'Heisterbach. Albert, le prévôt de l'église des Saints-Apôtres de Cologne et l'archidiacre de Liège prononcent la sentence arbitrale. Peu après, dans le même diocèse, Albert met fin à une querelle entre le doyen Garsile, d'Aix-la-Chapelle, et l'abbaye cistercienne deurtscheid. Les Cisterciens avaient confié au doyen d'Aix-la-Chapelle l'administration de la paroisse de Rutten, qui leur appartenait. Celui-ci se plaignait à son évêque de la médiocrité des revenus de cette petite paroisse. L'évêque de Liège en référa au pape, qui l'autorisa à demander un traitement plus élevé pour le curé. L'évêque proposa qu'un tiers de la dime paroissiale perçue par l'abbaye fût versé à Garsile. Mais les Cisterciens refusèrent. Le cardinal légat Hugues de Saint-Cher prononça un premier jugement en leur faveur. L'appel de Garsile au Saint-Siège fut repoussé. Néanmoins le curé ne céda pas. Il se chargea de percevoir lui-même ses honoraires majorés. Il fut excommunié au cours de l'été 1259. Le prévôt de la paroisse des Saints-Apôtres de Cologne, chargé de l'exécution de la sentence pontificale, fit appel à la force publique pour expulser Garsile, mais inutilement, car l'évêque de Liège soutenait son subordonné. Finalement Garsile et les Cisterciens acceptèrent pour arbitres Albert le Grand et le prévôt des Saints-Apôtres. Albert était évidemment chargé de défendre les intérêts du curé, puisque jusqu'alors le prévôt avait agi contre celui-ci. Le 25 janvier 1260, les deux juges prononcent une sentence qui respecte entièrement la décision du Saint-Siège. Garsile est prié de restituer les sommes touchées indûment et cette fois il se soumet sans résistance. Albert réussit à faire accepter au curé tétu et sans doute aussi à l'évêque ce qu'ils avaient refusé à Rome.

Cette activité extérieure laisse deviner la place qu'Albert occupait dans la société allemande. Elle n'est pas moindre dans l'Ordre des Prêcheurs. Il n'a plus charge de diriger la province, et sa position subalterne lui laisse toute liberté d'intervenir dans les querelles séculières, mais il demeure le premier par le savoir et l'expérience. Le chapitre général de Valenciennes, tenu le 1^{er} juin 1259, traite de la réforme de l'enseignement dans l'Ordre. Humbert de Romans y convoque les maîtres les plus illustres, ceux de Paris, Bonhomme, Florent de Hesdin, Thomas d'Aquin, et avec eux Albert de Cologne

et Pierre de Tarentaise. Ceux-ci mettent au point les réformes qui seront adoptées par le chapitre, dont l'une des plus importantes est que, dorénavant, chaque province devra organiser des écoles de philosophie.

ALBERT GARREAU.

Dix jours à Rome pour le "Decennale,"⁽¹⁾

31 octobre.

PANEM NOSTRUM QUOTIDIANUM...

La Via del Tritone est aussi celle des boutiques de luxe. Sens à gauche. Et des soieries et des velours brochés. Une place circulaire, avec le Triton qui crache. Le quartier des grands hôtels, avec des noms anglais et des rondes-bosses romaines. C'est tout à fait niçois. Les portiers, à Rome, ont quelque chose d'impressionnant. Chamarrés, décorés, plus qu'un général d'opérette. Mon vieux cocher — il y a encore des vieux cochers bougons — qui crie « Via! via! » fait décrire avec lenteur sa courbe à la *carrozza* qui porte, ô disgrâce! un compteur.

Nous sommes à la Villa Borghèse, devant l'Exposition des bonifications et du blé. Le pavillon, rose et blanc, s'élève dans les jardins. Je ne vois pas la colonnade en stuc. Deux inscriptions en lettres d'or ont déjà accroché mon regard. « *Egli ha detto* (il a dit) ». Mussolini vous parle. Il ne cessera pas de vous parler.

Le livre de Ludwig révélait ce don de la formule, cet amour du mot bien frappé. La masse est sensible à la formule qui la frappe. Comme un coup de poing. La publicité politique n'a pas de secrets pour le Duce. On le taxe de « pompierisme ». Il faudrait s'entendre. L'éloquence est aussi une question de latitude, de degrés nord ou sud. D'Annunzio exagère. Pour un Italien, Mussolini parle sobrement. Ce tribun au profil de médaille a le sens très net de l'exergue. Aucune des inscriptions de la *Mostra del Grano* n'est ridicule. Et j'en ai retenu d'admirables. Admirables de densité et d'éclat.

L'Exposition étale un bilan de victoire. Sans méconnaître d'ailleurs les exigences de demain. Les foires universelles (Anvers-Liège 1930, Vincennes 1931) nous ont quelque peu blasés sur l'éloquence des diagrammes, des cartes lumineuses, des échelles en verre de couleur, des statistiques et des maquettes. On n'a pas fait mieux Villa Borghèse. Le stand le plus original des *bonifiche* est sans doute celui qui représente les phases de la lutte antimarienne. Le terrible cousin propagateur du fléau (l'anophèle) dévoile les secrets de sa morphologie. Mais cela ne dépasse pas l'intérêt didactique d'une planche murale, à la leçon de sciences naturelles.

Par contre, dans ce pays unifié d'hier et dont chaque province a conservé son visage, son individualité propre, tout le travail se fait — et l'Exposition se déroule — province par province : Piémont et Lombardie, Ligurie, Vénétie, le Trentin, la Toscane, les Marches et l'Ombrie, les Abruzzes, Latium, Campanie, Basilicate, les Pouilles et la Calabre, la Sicile et la Sardaigne. Le régionalisme italien vit encore. Le fascisme « totalitaire » a repris la tradition de Rome. Car Rome s'est toujours contentée *extra muros* d'une forte organisation politique. D'aucuns reprochent à ces reconstitutions locales leur cadre uniforme et moderne. Que les vieilles

(1) Voir *La Revue* du 18 novembre.

cités latines dressent leurs remparts de carton-pâte dans une salle qui ressemble à toutes les salles d'exposition, nous n'avons pas été choqué. Le régime apparaît ici comme une entreprise d'émulation. La bonification intégrale, la bataille du blé : deux concours, deux championnats interprovinciaux. Cela aussi est un signe de jeunesse, d'alacrité : l'anachronisme.

Au lendemain de la promenade à Nemi, par les champs fécondés de l'agro romano, ce triomphe de l'épi « fait suite » — tout naturellement. Je regarde les fresques vives. Je lis, une dernière fois, les inscriptions : *Egli ha detto...* Et comme tout s'achève ici sur une note symbolique, je m'arrête, près de la porte, devant cette photographie populaire : le Roi et le Duce se serrant la main dans un champ de blé, dans leur champ commun.

AU PINCIO

J'arrive pour la *Tosca*. Le chef de musique manque de nerf. Il conduira mieux l'Ouverture du *Vaisseau fantôme*. Le public bavard est un public d'hommes, le vrai public romain.

Car les femmes sortent peu en Italie. Mussolini misogyne ne les invite pas au forum. Le matriarcat lui fait peur. Phénomène politique propre aux pays du Sud. *Lysistrata* n'est qu'une fantaisie de comique. La matrone romaine a sa place au foyer. La moralité de la rue scandalisait Bedel, mal remis de ses surprises nordiques. Il est certain que les treize mille vétérans dans la ville ne font pas la prospérité de Monsieur Alphonse. « L'enfant de volupté » n'est pas mort. Mais les Romains apportent à traquer les belles-de-nuit le même zèle qui les pousse à écarter de l'étranger le mendiant des rues. La même fierté.

Autour du kiosque du Pincio, quelques rares mamans avec leurs bambini. Comme aux galeries Colonna, à l'heure du thé, l'élément masculin domine. Un groupe se tient à l'écart : des séminaristes nègres. Grands diables plus bruns que noirs, les mains jointes sur la ceinture blanche, ils ne perdent rien des tonalités de Wagner. Et tandis qu'un lieutenant légionnaire m'explique pour les tout-petits, j'essaie d'imaginer les réactions de la musique allemande, sur cette colline d'où l'on découvre à la fois la Rome des Césars et la Rome de Pierre, dans l'âme nostalgique, puérile, étonnée, des grands enfants ensoutanés, loin du tam-tam.

1^{er} novembre.

EN TRAMWAY

Pour faire la moitié du tour de la ville, à la découverte des quartiers neufs, nous avons changé onze fois de tram. Les tramways de Rome sont confortables, aux armes du Sénat et du peuple romains (S. P. Q. R.). Ils ont l'air économiques. Mais qu'à de circuits, de *combinazioni*, de détours ! La ligne droite, le plus court chemin d'un point à un autre : renoncez à trouver, à Rome, la ligne droite.

Ce n'est pas la plus heureuse innovation du fascisme que cette réorganisation des moyens de transport. A première vue, le système séduit, par sa simplicité : deux lignes circulaires et concentriques (*Circolare interna*, *Circolare esterna*) ; de points centraux qui sont, par exemple, la gare des Thermes, la place de Venise, la place Cavour, la place de Fiume, les voies rayonnent et les tracés pour autobus. En réalité, dans une ville dont la superficie n'atteint guère la superficie du Grand-Bruxelles, les communications sont à ce point malaisées que les « correspondances » ne se comptent plus.

Il n'y a pas de billets de correspondance. Le régime mussolinien, qui touche à tout, avait institué l'*orario* (le billet valable pendant une heure). Ce fut un bel encombrement. Plus un seul piéton

dans les rues ! Il fallut revenir au vieux système. Mais avec des sections neuves, des parcours complètement inédits. Et cela à la veille du mariage du Prince héritier, quand une affluence de *forestieri* mettait sur les dents policiers civils et aubergistes ! Les Romains se souviendront longtemps des incartades du CP rouge, des fantaisies du MB noir.

Nous ne racontons pas ces histoires de tramways, qui nous furent contées en tramway, pour le plaisir de raconter des histoires. Mais pour faire toucher du doigt les inconvénients d'un régime où le mieux peut être l'ennemi du bien. La dictature qui improvise est souvent la dictature qui se trompe. Ceci nous rappelle une autre histoire : l'histoire de la tribune, au Parlement. Voulant contraindre les députés à modérer quelque peu leur faconde, le Duce prescrivit que l'orateur parlerait désormais d'une tribune (autrefois, chacun parlait de sa place). Cette tribune, on la construisit à grands frais, dans le fond de la salle des séances, de telle sorte que l'assemblée lui tournait, fort impoliment, le dos. L'expérience fut décisive. La crainte du torticolis se joignit au scrupule de courtoisie... Mais la tribune était construite quand le Duce s'en avisa. Improvisation : péché de jeunesse ! Le fascisme n'a que dix ans.

IN MEMORIAM

Le x^e tramway nous a déposés près des murs Auréliens, près du cimetière des Anglais, que fleurissent les chrysanthèmes. Ici repose Percy Bysshe Shelley. Les vers de Carducci chantent dans ma mémoire :

...
*O cuor de' cuori, il sole divino padre ti avvolge
De' suoi raggianti amori, povere muto cuore.*

*Fremono freschi i pini per l'aura grande di Roma :
Tu dove sei, poeta del liberato mondo ?
Tu dove sei? m'ascolti? Lo sguardo mio umido fugge
Oltre l'aureliana cerchia su 'l mesto piano.*

Tout à l'heure, du haut du Monte Mario, je verrai, non pas la « plaine triste », mais cette ville neuve et ses innombrables maisons. Le « monde libéré » qu'évoque Carducci, ce n'est certes pas la Rome mussolinienne. Mais la muse de Carducci, qui a le sens de la grandeur, eût-elle résisté jusqu'au bout à cette invitation de la Rome du Decennale ?

2 novembre.

QUAND JE REVIENDRAI A ROME...

Quand je reviendrai à Rome, le directeur des écoles Filippi sera bien content. Il sera bien content puisque le Gouvernement aura bâti dans la zone, pour ses petits garçons et ses petites filles de la Via Cencelli, l'école modèle dont il m'a dit qu'elle comporterait quatre-vingts salles de classe. Je le reverrai avec joie, au milieu des enfants. Mais je n'oublierai jamais les deux écoles provisoires que j'ai visitées ce matin.

... J'ouvre l'abécédaire qui commence par *Eia*, les trois voyelles du cri de ralliement, et qui se termine par la prière des petits enfants d'Italie :

*Bénissez notre journée, ô bon Dieu, notre créateur et le Seigneur
du monde ;
Bénissez nos familles ;
Bénissez nos fatigues d'écoliers ;
Donnez la joie de la paix et du travail à tous les Italiens ;
Donnez le repos éternel à nos morts ;
Protégez le Pontife ;*

*Protégez le Roi et le Duce qui honorent Votre Eglise;
Accueillez cette prière, notre prière, et délivrez-nous du mal.
Ainsi soit-il.*

Les fêtes terminées, les garçons et les filles de la Via Cencelli reprendront à l'école une vie que la sollicitude du Duce et le dévouement de leur directeur Filippi s'ingénient à rendre la plus claire. Il y aura des spectateurs pour le théâtre d'arlequinades, des céramistes dans l'atelier, au colombier les amis des colombes, des jardiniers dans le petit jardin. Il y aura des chants joyeux, des cris, des rires. Les prétuberculeux guériront au soleil. Et je crois entendre les réponses, en chœur, les belles réponses au beau questionnaire qui dit ainsi :

- Où est Dieu?
- Partout et dans ton cœur.
- Où est ta famille?
- Autour de toi et dans ton cœur.
- Où est ta patrie?
- Dans toute l'Italie et dans ton cœur.

3 novembre.

UNE HEURE AVEC LES ARTISTES

Le commendatore Barini goûte à la fois la musique et la cuisine de son pays. Il cite avec la même abondance la liste des compositeurs et la liste des meilleures auberges. Il sait qu'il faut entendre l'opéra italien dans son climat, tout comme il faut manger la côtelette milanaise à Milan, les spaghetti à la romaine à Rome. Débordant de vie, d'esprit caustique, de jeunesse et de bonne humeur, ce petit homme tient au *Messaggero* le sceptre (comme on dit) de la critique musicale.

Pour lui, nous sommes à un tournant, en pleine transition. Le futurisme en est encore à se chercher. D'ailleurs, le caractère même de la Révolution des Chemises noires impose aux musiciens des thèmes populaires et faciles. *Giovinazza*, le chant célèbre et entraînant, n'est pas autre chose que le refrain d'une vieille chanson romaine (*La ragazza che vuol marito*, ou la fille qui veut un mari). Seul le couplet est original. J'avais remarqué certaines altérations — peu heureuses, à mon goût — dans le dessin mélodique de *Giovinazza*. L'explication, le critique du *Messaggero* me la donne. On a modifié l'hymne officiel du parti, parce qu'il ressemblait trop à la chanson populaire. Fierté mal inspirée! La *Giovinazza* de 1922, celle que j'ai entendu chanter par les légionnaires florentins au retour de la Marche sur Rome, avait une autre allure que celle du Decennale. Le fascisme mettrait-il une sourdine à son chant de guerre, des bémoins à *Giovinazza*?

* * *

La jeunesse bousculerait volontiers les traditions. Je devais en avoir plus d'une preuve à cette exposition des œuvres plastiques présentées pour le *Pensionato* (Concorso al Pensionato Artistico Nazionale di Decorazione). Non seulement la jeunesse bouscule les traditions. Elle bouscule les huissiers, les gardiens. Il nous fallut pénétrer par intimidation dans un local encore interdit au public. Et ce coup de force avait bien son charme.

Je dois à la vérité de dire aux jeunes amis romains qui me faisaient une escorte que je n'ai guère apprécié leur peinture. Ni dans le projet de vestibule d'une école d'aviation, ni dans *l'Homme et la femme au repos dans la maison*, je n'ai rien vu qui dépassât la médiocrité. Les allégories sont froides; la fantaisie tourne à la pantalonnade; l'imitation, au plagiat.

Que veulent les jeunes artistes d'aujourd'hui? Ils ne sont rien: ils veulent être tout. C'est une assez vieille histoire qui recom-

mence. Ils veulent la fin du règne des marchands, la fin des compromis, des maquignonnages, de l'architecture qui rapporte, des statues en série et de la peinture tarifiée sur prix courant. Le Duce est leur grand espoir. En lui ils ont toute la foi qui sauve. Bientôt ils lui soumettront leur programme. Et dans dix ans, me disait un jeune architecte de talent, l'Italie aura pris la tête du mouvement artistique en Europe. Vantardise ou pressentiment?

Quoi qu'il advienne, chez ces peintres, ces architectes, ces sculpteurs, comme chez les musiciens que j'ai eu l'occasion d'approcher au cours des deux séances de musique de chambre organisées en mon honneur par les plus hospitaliers des amis, j'ai trouvé la même flamme d'enthousiasme, le même élan total et galvanisateur. La mystique fasciste, c'est cela. C'est une flamme. Et c'est l'incomparable mérite de Mussolini d'avoir embrasé le cœur de tous ses fidèles. L'esprit souffle où il veut. L'esprit fasciste souffle partout.

CHASSEZ LE NATUREL...

J'ai voulu revoir la Bibliothèque Vaticane où j'ai copié autrefois, dans un manuscrit de la Reginensis aux armes de Pie IX, l'histoire de Saintré et de la Dame des Belles Cousines. La salle de consultation s'est effondrée, il y a quelques mois, sous le poids des livres. Mais les travaux de restauration touchent à leur fin. Et Mgr Peltzer, notre diligent compatriote, n'a pas changé de place. Je le retrouve dans le même coin, et qui, comme si dix ans n'avaient pas coulé, catalogue.

Grâce à lui, j'ai découvert, perdu au milieu d'une collection latine, un manuscrit inconnu de *l'Espérance* de M^e Alain Chartier. C'est le plaisir du fureteur. Et c'est sa récompense. Le manuscrit n'a guère d'importance en soi. On connaît de très nombreuses copies de ce texte. Mais *l'Espérance* ou *Consolation des Trois Vertus*, ce testament du moyen âge, est un document étrange, en vérité. C'est là qu'Alain Chartier, avec des mouvements d'une éloquence familière et drue, adjure le peuple de France de s'amender. La colère de Dieu s'abat sur un royaume quand la tête est pourrie, quand, dans l'adversité, les hommes se montrent insoucieux de trouver un remède. Mais il appartient au chef, au berger, au *dux*, d'être la loi vivante, la loi en action. « Oraison et sacrifice profitent à conserver les choses privées et publiques. » N'y a-t-il pas dans la pure doctrine du fascisme — le fascisme qui est contre la vie à l'aise — comme un écho de M^e Alain Chartier?

En sortant de la Bibliothèque, je suis entré à Saint-Pierre. La « gare centrale du catholicisme » est toujours aussi froide, aussi vide. Mais la place Saint-Pierre au soleil, quelle chose de beauté, quelle joie pour toujours! L'obélisque est un bonbon rose. Les jets d'eau font pleuvoir des arcs-en-ciel. La lumière est comme irrédelle. Le ciel de Rome va du bleu presque vert à l'or bruni, au cuivre. Et j'ai sonné, piazza Rusticucci, à l'Institut historique belge, chez nous, où le cabinet de travail de Godefroid Kurth, pas plus que Mgr Peltzer, pas plus que Saint-Pierre, n'a changé.

4 novembre.

LE FORUM MUSSOLINI

Mussolini a son forum. Un forum de marbre. Il a son obélisque. Un obélisque de Carrare. Vingt mille enfants sur les gradins du forum ont inauguré le monolithe Mussolini.

C'est le second décennat qui commence : anno XI.

S'IL FALLAIT CONCLURE...

On votera demain en Belgique. Les rares journaux (*Libre Belgique*, *Indépendance*, *Gazette*) qui parviennent à Rome m'ont apporté des listes et des noms.

C'est à Rome que j'ai appris le fin du fin de la cuisine électorale : que l'alliance catholique marie à Bruxelles la carpe démocratique et le lapin conservateur; que la *Dernière Heure*, cette aimable consœur qui nous baptise (?) avec une courtoisie exquise la *Revue des Idiots et des Fats*, triomphe au poll de l'Association libérale, avec l'antimoine Mundeleer, le fougueux Foucart et Marcel-Henri (sans épithète); qu'à Liège, joue au dictateur Jennissen, séparatiste et plus rouge que bleu; qu'il y a des nationalistes, des frontistes, des contribuables indignés, des catholiques extrémistes, des radicaux qui s'excitent, des moscoutaires, des stalinistes, des objecteurs de conscience, des dissidents de dissidents; et qu'ainsi le Suffrage Universel, cher aux peuples éclairés, aux peuples vraiment démocratiques, aboutit à cette bataille de crabes au fond d'un méchant panier percé.

Et voilà pourquoi revenu de Rome, non pas fasciste, mais ennemi de l'idéologie révolutionnaire, des « immortels principes » et de 89, respectueux de la grandeur, de l'autorité, voire de la tyrannie, si le tyran s'appelle Mussolini, je me moque éperdument de ceux qui se croiront demain des hommes libres parce qu'ils auront fait d'un point blanc un point noir.

FERNAND DESONAY,
Professeur à l'Université de Liège.

A propos

du

siège d'Anvers (1832)⁽¹⁾

Nous ne croyons pas, dans les lignes d'introduction qui suivent, devoir faire, même d'une manière résumée, l'histoire des opérations du siège. Pour ce qui concerne le travail du génie, nous laissons la parole au colonel Vaillant et, pour l'histoire générale de ces opérations, nous renverrons ceux de nos lecteurs que la question pourrait intéresser au livre soigneusement écrit et bien documenté de M. le major Delvaux : *Le Siège de la citadelle d'Anvers* (Institut cartographique militaire, 1930). Nous nous bornerons à réunir quelques détails que nous croyons inédits et qu'il ne nous paraît pas inutile de rassembler pour compléter l'histoire, tracée par d'autres, du siège d'Anvers.

La Conférence de Londres, après la funeste campagne des Dix-Jours, avait imposé à la Belgique le traité des XXIV articles du 15 novembre 1831. Contraint et forcé notre pays s'était incliné. Mais le roi des Pays-Bas, avec une obstination qu'il espérait devoir profiter à son pays, refusait d'accepter de son côté les décisions des Puissances et notamment d'évacuer la citadelle d'Anvers ainsi que les forts de Lillo et de Liefkenshoek qui commandaient la navigation de l'Escaut.

Fatigués des attermolements que de La Haye ou opposait à toutes leurs tentatives de conciliation, la France et la Grande-Bretagne, celle-ci non sans avoir hésité et pressée par la Belgique qui menaçait de mettre elle-même le siège devant Anvers, — éventualité que les Puissances désiraient éviter à raison des menaces de guerre belgo-hollandaise qu'elle renfermait —, décidèrent, par une convention signée à Londres le 22 octobre 1832, de contraindre

le Souverain néerlandais à exécuter le traité du 15 novembre précédent. Elles voulaient tout d'abord amener l'abandon de la citadelle par les troupes hollandaises.

Cette convention ne fut jamais notifiée officiellement à la Belgique. Le général Goblet, à ce moment ministre belge des Affaires étrangères, considéra ce fait comme un manque d'égards envers le Gouvernement du roi Léopold et chargea le comte Le Hon, ministre de Belgique à Paris, de s'en plaindre au duc de Broglie, ministre des Affaires étrangères de France. Celui-ci affirma s'être reposé pour cette notification sur le Gouvernement anglais et sur les signataires de l'accord. Le comte Le Hon exprima le désir de voir procéder à la formalité désirée par le Cabinet de Bruxelles. Aucune suite ne fut donnée à ce désir. Interrogé par Van de Weyer, ministre de Belgique à Londres, sur les raisons de la non-notification, lord Palmerston répondit qu'il ne fallait pas y voir un manque d'égards vis-à-vis de la Belgique que les plénipotentiaires anglais et français avaient jugé opportun de ne pas faire non plus de notification à la Hollande parce qu'elle aurait pu donner lieu à des mémoires et correspondances « dont il valait mieux ne pas avoir à s'occuper » et que, dans ces conditions, ils avaient estimé préférable de communiquer seulement officieusement à Bruxelles l'accord du 22 novembre (1).

Cette explication n'apaisa pas le mécontentement du général Goblet.

Le 29 octobre, les deux puissances maritimes sommaient le Gouvernement néerlandais d'avoir à évacuer le territoire belge. Si le 2 novembre, ce Gouvernement n'avait pas pris un engagement formel à cet égard, l'embargo serait mis sur tous les vaisseaux hollandais trouvés dans les ports britanniques et français ou rencontrés en mer par les escadres de France et d'Angleterre, et, dans le cas où cette mesure serait restée également inefficace, des troupes françaises devaient entrer en Belgique le 12 pour chasser les forces militaires des Pays-Bas de la citadelle d'Anvers et des deux forts de l'Escaut qu'elles occupaient encore. (2)

Quoique conscient du caractère sérieux de ces menaces, Guillaume I^{er} refusa de s'incliner devant elles. Il était décidé à ne céder qu'à la force.

La France dut se mettre en mesure d'exécuter l'engagement qu'elle avait pris. Mais la pénétration des troupes françaises en Belgique ne pouvait se faire sans invitation préalable du Cabinet de Bruxelles et sans accord avec lui.

Il fallut négocier, ces négociations ne se firent pas toujours très aisément.

Le Gouvernement français commença par demander, dans le but, disait-il, d'éviter toute collision des troupes hollandaises avec les troupes belges auxquelles on imposait une stricte neutralité, que la ville d'Anvers ainsi que les positions dans les environs de la cité occupées par nos soldats fussent complètement évacuées et remises aux forces commandées par le maréchal Gérard. Le général Goblet opposa un refus catégorique à cette prétention. A Paris on dut bientôt y renoncer. Son exécution aurait pu amener le bombardement de la ville par le général Chassé.

Une lettre adressée, le 2 août 1831, par ce dernier au général belge de Tabor, désireux aussi à cette époque d'obtenir la neutralisation de la ville, contenait une menace qu'il n'était permis ni au Gouvernement belge ni au Gouvernement français de négliger.

« Vous pensez, Monsieur le Général, écrivait le chef hollandais, que la ville d'Anvers doit être placée hors du champ de bataille; mais il faudrait pour cela qu'elle fût hors de votre position, qu'elle ne vous offrit ni logements, ni subsistances, ni arsenaux, ni magasins... votre proposition serait admissible au sujet d'un ennemi venant de l'extérieur, qui s'en prendrait seulement à la citadelle au dehors de la ville, mais dans ce cas-ci, vous l'occupez et en tirez vos principales ressources. »

A Paris on estima qu'une convention politique devait lier la Belgique et la France comme une convention politique avait lié la monarchie de juillet et la monarchie britannique.

Le comte de Latour-Maubourg, qui représentait Louis-Philippe

(1) Archives du Ministère des Affaires étrangères de Belgique. Correspondance politique, France, t. IV. Le général Goblet au comte Le Hon, 6 novembre 1832, pièce n° 81; le comte Le Hon au général Goblet, 9 novembre 1832, pièce n° 86. Grande-Bretagne, t. III, M. Van de Weyer au général Goblet, 12 novembre 1932, pièce n° 93.

(2) Pour les négociations diplomatiques qui précédèrent le siège d'Anvers, on ne pourrait consulter meilleure étude que le chap. XII de l'ouvrage très documenté du chanoine DE LANNOX, *Histoire diplomatique de l'Indépendance belge*.

(1) A l'occasion du centenaire du siège d'Anvers, M. A. De Ridder prépare la publication, pour la Commission royale d'Histoire, du *Journal du Siège* tenu par le maréchal Vaillant, qui participa aux opérations comme lieutenant-colonel du génie.

Notre collaborateur a bien voulu nous communiquer l'introduction qu'il a écrite pour ce journal.

près le roi Léopold, eut mission de présenter au Cabinet de Bruxelles un projet d'accord dont l'article 1^{er} portait :

« L'armée française, durant son séjour en Belgique, n'occupera aucune des places fortes de ce royaume, et ne mettra garnison dans aucune de ces places qu'elle pourra avoir à traverser. »

Si ce premier article devait satisfaire le Gouvernement belge qu'il rassurait sur le renouvellement des prétentions françaises émises en août 1831, il en fut autrement de deux autres, des deux derniers qu'il se refusa à adopter, du moins dans la forme qu'on leur avait donnée au Ministère des Affaires étrangères de Paris.

Ces articles étaient les suivants :

« ART. VII. — S'il arrivait que les Hollandais prissent l'initiative des hostilités contre la Belgique, l'armée française et l'armée belge agiraient, de concert, pour repousser cette agression, mais, dans ce cas, il est également entendu que leurs opérations ne pouvant avoir d'autre but que l'affranchissement du territoire de la Belgique, les deux armées s'abstiendront constamment d'entamer le territoire hollandais. »

« ART. VIII. — Il sera pourvu par une convention spéciale à la répartition et au règlement des frais extraordinaires de l'expédition (1). »

Léopold I^{er} estimait toute nouvelle convention inutile. A son avis, celle du 22 octobre avait donné à l'intervention « le caractère formel et rassurant » qu'exigeaient les circonstances. L'expression, aux termes de l'article 3, du désir du Gouvernement belge « de voir entrer les troupes françaises dans le but indiqué par l'article 4 et sous les conditions qui y étaient énumérées » devait suffire, pensait-il (2).

Le Conseil des ministres se rangea à son avis. Mais il lui parut, dans le cas où la France insisterait sur l'établissement d'une convention, que les droits de légitime défense de la Belgique contre la Hollande ne pouvaient être limités d'une manière aussi stricte que le faisait l'article VII (3) et que ce serait « dénaturer le caractère de l'intervention que d'en mettre les frais à la charge de la Belgique ».

La demande de retranchement de ce dernier article était appuyée sur cette considération que si la convention en négociation était de nature à grever le budget, elle ne pourrait avoir d'effet qu'après avoir obtenu l'assentiment des Chambres aux termes de l'article 68 de la Constitution et que jusque là l'intervention serait inconstitutionnelle (4).

Soumettre cette question aux Chambres, assez mal disposées pour l'intervention française, aurait exposé le Cabinet de Bruxelles à de graves difficultés de nature à menacer même son existence et à compliquer la situation internationale déjà difficile à éclaircir.

Le refus d'accepter les articles VII et VIII provoqua un vif dissentiment entre le comte de Latour-Maubourg, ministre de France, et le général Goblet, le diplomate prétendant que, saisi une première fois du projet de convention, Goblet n'avait pas fait d'objection à l'article VII et ce dernier contestant vivement l'exactitude de cette affirmation. Les rapports entre le ministre et le représentant de la France prirent, pour employer l'expression même

(1) Archives du Ministère des Affaires étrangères de Belgique. Correspondance politique, France, t. IV, pièce n° 81, annexe.

(2) Les articles 3 et 4 de la Convention franco-anglaise du 22 octobre 1832 que le roi Léopold jugeait rendre superflue une convention politique franco-belge étaient les suivants :

ART. 3. — Si le 13 novembre il se trouvait encore des troupes hollandaises sur le territoire belge, un corps français entrera en Belgique, dans le but de forcer les troupes hollandaises à évacuer ledit territoire, bien entendu que le roi des Belges aura préalablement exprimé son désir de voir entrer des troupes françaises sur son territoire, dans le but ci-dessus indiqué.

ART. 4. — Si la mesure indiquée dans l'article précédent devient nécessaire, son objet se bornera à l'expulsion des troupes hollandaises de la citadelle d'Anvers et des forts et lieux qui en dépendent; et S. M. le roi des Français, dans sa vive sollicitude pour l'indépendance de la Belgique, comme pour celle de tous les gouvernements établis, s'engage expressément à ne faire occuper aucune des places fortifiées de la Belgique par les troupes françaises qui pourront être employées au service indiqué ci-dessus; et lorsque la citadelle d'Anvers, les forts et les lieux qui en dépendent se seront rendus ou auront été évacués par les troupes néerlandaises, ils seront aussitôt remis aux autorités militaires du roi des Belges, et les troupes françaises se retireront immédiatement sur le territoire français. (G. F. DE MARTENS, *Nouveau recueil de traités*, t. XIII, p. 41.)

(3) Pour la genèse de cet article on consultera utilement le t. I des *Mémoires de Mme Dosne*, pp. 31, 33.

(4) Le général Goblet au comte Le Hon, 6 novembre 1832. Archives du Ministère des Affaires étrangères de Belgique. Correspondance politique, France, t. IV, pièce n° 81.

de Goblet, « réciproquement un certain caractère d'aigreur » (1). Le comte Le Hon fut chargé de terminer le différend directement avec le duc de Broglie. Le ministre des Affaires étrangères de Louis-Philippe persista à vouloir régler par une convention l'entrée des troupes françaises en Belgique, mais il consentit à modifier la rédaction de l'article VII.

Dans sa forme définitive cet article devint le suivant :

« S'il arrivait que les Hollandais prissent l'initiative des hostilités contre la Belgique, l'armée française et l'armée belge agiraient de concert pour repousser cette agression. Dans cette hypothèse les deux généraux en chef pourront arrêter, dès à présent, le plan d'opérations combinées que la dite agression rendrait nécessaire de mettre à exécution; ils auront soin d'ailleurs de ne jamais perdre de vue dans cet arrangement que leurs opérations ayant pour unique but l'affranchissement du territoire belge, ces opérations ne sauraient en aucun cas prendre le caractère d'une guerre offensive contre le territoire hollandais (2). »

L'article VIII disparut complètement de la convention. Mais, lorsque celle-ci fut signée à Bruxelles, le comte de Latour-Maubourg notifia au général Goblet que le silence gardé sur la question du paiement des frais de l'intervention ne préjugeait nullement cette question. En réponse, le ministre belge des Affaires étrangères remit immédiatement au diplomate français une note dans laquelle il disait s'en référer purement et simplement aux engagements résultant du traité du 15 novembre 1831, dont les stipulations avaient été imposées à la Belgique et dont l'exécution avait été garantie au roi des Belges par le roi des Français (3).

* * *

Le maréchal Gérard, désigné pour commander l'armée de siège, avait pris une part brillante aux guerres de la Révolution et de l'Empire. Volontaire en 1791, il avait conquis rapidement ses grades et s'était fait remarquer par sa bravoure et ses talents militaires. Général après Austerlitz, il se distingue aux batailles de Halle, d'Éna, de Wagram, à Fuentes de Onoro, à Smolensk, pendant la retraite de Russie, à Bautzen, au cours de la campagne de France, à la bataille de Ligny. En 1830, Louis-Philippe lui avait confié le Ministère de la Guerre, lui avait remis le bâton de maréchal et lui avait donné, en août 1831, le commandement des troupes qui, lors de la campagne des Dix-Jours, devaient sauver la Belgique de l'invasion néerlandaise (4).

Léopold I^{er} se loua-t-il beaucoup en 1832 de voir appeler Gérard à diriger la nouvelle intervention française? Il est permis d'en douter.

Le roi des Belges ne prisait guère ces interventions. Pendant longtemps il resta sous l'impression des manœuvres de partage de Talleyrand dont Palmerston devait l'avoir instruit à Londres et il craignit dès les débuts de son règne, de voir la France se refuser à sortir de la Belgique une fois qu'elle y serait entrée. Dans la lettre qu'il adressa le 2 août 1831 à Palmerston pour demander l'aide anglaise contre l'attaque hollandaise, il le pria d'agir sans retard, ajoutant que s'il devait recourir à la France, ce serait le commencement d'une mêlée générale (*The general confusions will begin*). Le 10 août, alors que les troupes françaises étaient en marche pour venir à son secours, il manifestait à sir Robert Adair, qui représentait près de lui la Grande-Bretagne, le désir de voir des troupes anglaises occuper Anvers avant que les régiments de Louis-Philippe n'eussent pu y arriver (5).

(1) Le même au même, 7 novembre 1832. Idem, pièce n° 82.

(2) Le texte complet de la Convention a été publié par le major DELVAUX dans son livre *Le Siège de la Citadelle d'Anvers*, p. 113, note 1.

(3) L'article VII, dans la rédaction repoussée par le général Goblet, fut inséré dans la convention militaire signée entre le roi Léopold I^{er} et le maréchal Gérard, convention restée secrète.

(4) Le général Goblet au comte Le Hon, 12 novembre 1832. Archives du Ministère des Affaires étrangères de Belgique, France, t. IV, pièce n° 89, annexe.

(5) Pour cette question du paiement des frais de l'intervention française, cf. : A. DE RIDDER, « Une dette de guerre belge » dans le *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. XCI, p. 27.

La résistance du Gouvernement belge à se charger des frais de l'expédition française fut soutenue par lord Palmerston, cf. : *Mémoires du Prince de Talleyrand*, pp. 58 et 60.

(4) DELVAUX, *Le Siège de la Citadelle d'Anvers*, p. 94, note 1.

(5) Sir Robert Adair à lord Granville, ambassadeur d'Angleterre à Paris, 11 août 1831. Archives du *Record Office* à Londres. Cf. : A. DE RIDDER, « Sur la campagne des Dix-Jours », dans la *Revue catholique des idées et des faits* du 7 février 1930.

Cette défiance de Léopold I^{er} persista pendant plusieurs années. En 1838, lorsque la Belgique était tentée de s'opposer à l'exécution des décisions de la Conférence de Londres et escomptait l'aide de la France pour la soutenir dans sa résistance, Léopold I^{er} appelait de Paris l'attention de ses ministres sur le danger d'introduire les troupes françaises dans le pays (1).

Si le roi des Belges avait apporté de Londres des sentiments de méfiance vis-à-vis de la politique française, ces sentiments s'étaient accentués depuis son arrivée en Belgique à raison des prétentions du maréchal Gérard au cours de la campagne des Dix-Jours.

Dès le mois d'avril 1831 Talleyrand s'était employé à obtenir de la Conférence de Londres la démolition de la ligne de forteresses qui, établie au sud-ouest de la Belgique après Waterloo, devait préserver le royaume des Pays-Bas d'une invasion venant du Midi et que la France considérait comme offensante pour elle (2).

Ni l'Angleterre ni la Belgique ne se prêtèrent à laisser intervenir le Cabinet de Paris dans cette question. Or, lorsque le maréchal Gérard eut pénétré en août 1831 à la tête de ses troupes en Belgique et lorsque déjà celles-ci commençaient à battre en retraite, il manifesta l'intention d'occuper plusieurs de nos forteresses, notamment celle de Tournai (3), avec l'arrière-pensée vraisemblablement de ne pas les quitter sans avoir obtenu la promesse de leur démolition, plaçant ainsi le Gouvernement belge dans une situation extrêmement difficile, qui risquait de le brouiller soit avec la France, soit avec l'Angleterre.

Le souvenir de ces faits ne devait pas rendre la nouvelle venue du maréchal très agréable à Léopold I^{er}. La reine Louise-Marie paraît bien traduire à ce sujet les sentiments du monarque lorsqu'elle écrit à sa mère Marie-Amélie : « Je me défie de sa mollesse, car il est un peu *chiffe*, et il a été si sot l'année dernière. Sans lui peut-être, et avec un peu d'audace, nous avions Anvers. C'eût été si facile, l'occasion si bonne. La Pologne et l'Italie, encore debout, tenaient en échec toute l'Europe. Personne n'eût osé rien dire » (4).

Quels que fussent ses sentiments intimes, Léopold I^{er} accueillit très courtoisement le maréchal lorsque celui-ci, avant d'entreprendre les opérations du siège, vint signer à Bruxelles une convention militaire.

Plein d'illusions, Gérard laissa vis-à-vis des souverains belges percer son espoir qu'en trois semaines tout serait fini sans effusion de sang et qu'avant un mois la reine Louise-Marie serait à Paris (5).

On se trompait en France sur la politique néerlandaise. On s'y figura que devant les menaces anglaises et françaises et l'arrivée d'une armée de siège sous les murs d'Anvers, le roi Guillaume donnerait ordre à Chassé d'évacuer la citadelle. C'était mal apprécier l'entêtement du souverain des Pays-Bas.

Sans doute cette erreur amena-t-elle l'envoi en Belgique d'une armée organisée d'une manière telle quelle et manquant en grande partie du nécessaire.

« Tout irait à merveille, écrit le 25 novembre la reine des Belges à la reine des Français, sans l'inqualifiable imprévoyance du maréchal Sout (ministre de la Guerre), qui vient nous couper les bras au moment d'agir. Pas de mortier, pas de canons, ni ce qu'il faut pour un siège. Quatorze régiments de cavalerie pour prendre un pentagone, et pas de canonniers. Un service de siège tellement peu considérable qu'il est insuffisant et inutile. C'est incroyable. »

Quatre jours plus tard, la Reine est avertie que des renforts vont être envoyés à Anvers, mais ces renforts sont des renforts de cavalerie. Alors elle mande à sa mère le 29 : « Je n'entends certainement rien à la stratégie. Néanmoins il m'a suffi de voir le pays qui avoisine Anvers pour être persuadée que la cavalerie ne peut y tenir, encore moins y évoluer. Le terrain est tout morcelé et coupé. Tous les vingt pas on trouve une haie ou un fossé. Nulle part on ne trouve un emplacement suffisant au développement d'un escadron ».

En même temps la Reine revient sur le manque de matériel dont souffre l'armée de siège : « Le matériel manque, écrit-elle, impossible d'avancer... qu'on tarde encore un peu, et le siège

deviendra infaisable. Cette idée me tourne le sang. Une armée française échouer devant Anvers, reculer devant Chassé et quelques mauvaises troupes hollandaises. Quelle honte et tout cela par imprévoyance! »

* * *

Les espoirs du maréchal Gérard ne se réalisèrent pas. Loin de s'incliner devant sa sommation, le général Chassé manifesta son intention d'opposer une résistance énergique aux attaques françaises.

Les opérations du siège commencèrent par un temps détestable et dans un terrain détrempe qui opposait à l'avance française presque autant d'obstacles que les canons de la citadelle. Pour traîner une seule pièce de 24 à travers champs à sa batterie, il fallait y atteler dix chevaux et quatre-vingts canonniers.

Bientôt on s'aperçut combien était réel l'état d'impréparation de l'armée dénoncé à sa mère par la reine Louise-Marie. Les canons notamment étaient en nombre insuffisant et l'on dut avoir recours à l'artillerie belge qui fournit aux assiégeants quarante-quatre bouches à feu (1).

« Le Roi, écrit à ce propos la Reine le 1^{er} décembre, est fort mécontent du maréchal qui veut bien se servir de sa poudre et de ses munitions, mais qui, par ordre, ne veut pas de ses hommes. On accepte de lancer une bombe belge et dans un mortier belge, mais pourvu que la pièce soit servie par un Français. Je trouve la plaisanterie excellente! mais il aurait mieux valu, quand on est aussi exigeant, s'arranger de façon à n'avoir besoin de personne. Ne vous fâchez pas, chère Maman, de ce que je vous dis; mais je trouve que le Roi a un peu raison de se fâcher. »

Un moment cependant, les hommes manquant pour servir les canons, il fut question de recourir à nos artilleurs. Mais à ce projet bientôt on renonça. Sans doute sa mise à exécution aurait-elle été trop contraire à la neutralité imposée à l'armée belge pour sauver Anvers d'un bombardement. On peut même se demander si l'emploi de notre matériel de guerre était bien conforme à cette neutralité.

Des soldats d'infanterie durent prêter leur aide aux artilleurs. Le siège traîne en longueur. Des plaintes s'élèvent en Belgique sur les charges qui résultaient de cette durée à raison du maintien autour d'Anvers d'une agglomération considérable d'hommes (2).

Le 15 décembre la Reine se fait à nouveau l'interprète du mécontentement éprouvé par Léopold I^{er} et de nombreux Belges.

« Nos adversaires, écrit-elle, sont une poignée de soldats hollandais chétifs, mal vêtus, misérables, juifs pour la plupart, qui tiendront en échec pendant un mois peut-être 50,000 Français; et cela par notre faute, notre incurie... Quand on y pense, la rougeur monte au front de douleur et d'indignation. Pour ma part j'en étouffe d'impatience et de douleur... Non pas que je doute que nous ne l'emportions à la fin..., mais au lieu d'avoir fait un coup brillant, nécessaire à la gloire de la France de juillet, au lieu d'avoir montré ce que peut la France et ce qu'elle fait quand elle reparait sur la scène du monde, au lieu d'avoir frappé l'Europe par l'éclat de nos premières armes, nous avons piteusement fait, avec une des plus belles armées possibles, un siège tout ordinaire qui aura, en fin de compte, rapporté plus de gloire aux Hollandais qu'à nous... Le prestige de nos armes sera atteint, si pas détruit... Nous avons presque échoué devant un pentagone défendu par quelques mercenaires hollandais. »

Sans doute cette lettre fut-elle mal accueillie à Paris et Louise-Marie semble s'être vu adresser par sa mère le reproche de se montrer trop Belge, car peu après elle écrit que son opinion, qu'elle maintient, « n'est nullement belge, mais française ».

Les troupes françaises étaient entrées en Belgique le 15 novembre. Le 30, à 8 heures du matin, le maréchal Gérard avait sommé Chassé d'avoir à évacuer la citadelle. Le général néerlandais avait répondu immédiatement par un refus catégorique et, à midi, les premiers coups de canon avaient été tirés (3). La citadelle capitulait le 25 décembre.

(1) A. DE RIDDER, *Histoire diplomatique du traité de 1839*, p. 105.

(2) DE LANNON, *Histoire diplomatique de l'indépendance belge*, chap. IX.

(3) Sir Robert Adair à lord Granville, 29 août 1831.

Cf. A. DE RIDDER, *Sur la campagne des Dix-Jours et la question des forteresses*.

(4) Les extraits de la correspondance de la reine Louise-Marie que nous donnons nous ont été très courtoisement communiqués par M. le comte Hippolyte d'Ursel qui prépare la publication de cette correspondance.

(5) La reine Louise-Marie à la reine Marie-Amélie, 15 novembre 1832.

(1) DELVAUX, *op. cit.*, p. 109.

(2) Les longueurs du siège suscitaient aussi de l'agitation en Angleterre où on avait espéré une prompte reddition de la citadelle. L'opinion de certains milieux britanniques n'était pas favorable à l'expédition. Cf. *Mémoires du prince de Talleyrand*, t. V, p. 57.

(3) M. THIERS avait cru que le 10 novembre on aurait reçu à Paris la réponse à la sommation qui devait être adressée au roi de Hollande, que l'ordre de rentrer en Belgique aurait été donné immédiatement aux troupes

Le 31, les assiégeants commençaient leur mouvement de repli vers la France, sans en avoir préalablement donné avis au Gouvernement belge. Le général Goblet voyait dans cette circonstance un nouveau manque d'égards envers la Belgique et il chargeait le comte Le Hon de s'en plaindre au duc de Broglie.

Le 10 janvier 1833 le territoire belge se trouvait complètement évacué par l'armée française. Cette évacuation avait été toute spontanée. Pour l'obtenir il n'avait pas fallu comme en 1831 des menaces de la Grande-Bretagne (1).

ALFRED DE RIDDER,
Conseiller historique
au Ministère des Affaires étrangères.

“ Anna ,”

Il se trouvera peut-être des critiques pour reprocher à M. André Thérive d'avoir fait d'Anna Chantiran un personnage invraisemblable, tant il l'a dépeinte fantasque et détraquée. Je puis assurer qu'aucun confesseur ne lui adressera pareil grief, car les prêtres expérimentés ne s'étonnent d'aucune bizarrerie mentale. Ils les ont toutes rencontrées et supportées. Même, à les en croire, nous serions tous plus ou moins frappés, et les asiles d'aliénés n'abriteraient que les plus atteints d'entre nous.

Anna eût-elle mérité d'être enfermée? Le lecteur en décidera lui-même, quand il aura lu le roman de M. Thérive (2).

Cette timide personne est mariée à Edouard Chantiran, sergent de carrière, en garnison à Tulle. C'est une épouse parfaite : elle prépare les aliments de son mari, ravaude ses chaussettes, se tait quand il parle et va le voir quand il est au camp. Dieu sait, cependant, si elle le voit déjà assez à la maison!

Précisément, elle revient d'avoir été lui faire visite au camp de la Courtine, lorsqu'au retour, elle manque son train dans je ne sais quelle localité, dépourvue d'hôtel. C'est le soir. Et il lui faut marcher jusqu'à Treignac, qui est à sept kilomètres, pour trouver un gîte. Un voyageur de commerce passe en carrieole et offre de l'emmenner. Elle accepte; et la voilà embarquée avec Gustave Bournazel.

Ce Bournazel a les qualités et les défauts de son état, sans compter quelques travers de surcroît. Il est honnête, compatissant, hâbleur, et quelque peu buveur. Bien qu'il sente le vin et la pipe, Anna ne se trouve pas trop incommodée par sa compagnie, car il possède une sorte de lyrisme vulgaire qui répand l'optimisme. Le mal est qu'il mange qu'autant qu'il parle; et, ayant trop bien diné, le soir, à table d'hôte, il meurt d'apoplexie, la nuit suivante, dans la chambre voisine de celle de M^{me} Chantiran. Les hôteliers ont l'esprit tourné de telle sorte qu'ils supposent ordinairement le pire. L'aubergiste de Treignac requiert Anna de payer la dépense du mort. Celle-ci ne se le fait pas dire deux fois, trop heureuse de se tirer d'affaire à si bas prix; puis, en hâte, reprend le train qui la ramène à Tulle.

françaises, que le 16 ou le 17 elles auraient campé sous les murs d'Anvers et que le 19 on apprendrait aux Tuileries que les premiers coups de canon avaient été tirés. Ses prévisions ne se réalisèrent guère. Cf. les *Mémoires de M^{me} Dosne*, t. I, p. 36.

Le 6 décembre, le duc de Broglie annonçait au prince de Talleyrand que « sous huit jours, dix jours au plus tard » la citadelle serait prise, *Mémoires du prince de Talleyrand*, t. V, p. 67.

(1) On n'était pas sans inquiétude en Angleterre à ce sujet. Au moment où les troupes françaises entraient en Belgique, le prince de Talleyrand crut devoir rappeler au duc de Broglie la promesse faite à Paris de rappeler en France l'armée du maréchal Gérard aussitôt après la prise de la citadelle. Cf. *Mémoires de Talleyrand*, t. V, p. 56.

(2) ANDRÉ THÉRIVE, *Anna*, roman (Paris, Grasset, coll. « Pour mon plaisir »).

Pour être complet, il faut ajouter qu'après le souper M^{me} Chantiran a dû accepter, de Bournazel, un baiser, un petit baiser de rien du tout, tel que les buveurs, qui ont le vin tendre, en distribuent volontiers, lorsqu'ils sont gris. Faute vénielle, assurément, si c'en est une, de la part de la vertueuse épouse du sergent Chantiran, qui d'ailleurs n'en commettra jamais d'autre de l'espèce.

Ici, je me permets d'interpeller quelque lectrice et de lui demander ce qu'elle eût fait, dans la suite, à la place d'Anna?

Sans doute répondra-t-elle : « Je serais retournée à Tulle, résolue à ne plus manquer mes trains; j'eus dit quelques prières pour l'âme de ce buveur, mort de si triste manière; puis, reprise par les soins de la vie, j'aurais vite oublié le commis-voyageur et son puant baiser, ainsi que ma grotesque et involontaire équipée. »

Fort bien! C'est, madame, que vous êtes une personne sensée. Rendez grâce à Dieu, et considérez, par la suite de l'histoire d'Anna, à quelles aberrations peut être conduite une femme, victime de ses rêves.

Anna est rentrée chez elle. Son mari la rejoint quelques jours après. Naturellement, il lui demande des nouvelles de son voyage. Dans le premier moment, elle se trouble, car le sergent est assez brutal; et la voilà qui ment pour cacher l'aventure de Treignac. Ainsi se trouve déclenché un mystérieux mécanisme qui mènera la pauvre femme aux catastrophes.

Dans la mauvaise voie, c'est surtout le premier pas qui coûte. Anna s'aperçoit qu'on ne meurt point de mentir. Elle recommencera, si c'est utile. Or, il y a utilité, pour elle, à ne point se dédire. Que penserait le sergent, si elle avouait son mensonge? Elle va donc continuer de mentir, d'abord pour éviter de passer pour menteuse, ensuite parce qu'elle goûte une secrète volupté à se croire l'héroïne de quelque drame connu d'elle seule. C'est une évasion, dans sa vie prosaïque de petite bourgeoise. Certains êtres sont portés à créer de ces mythes qui, au début, les aident à vivre, et qui, ensuite, les rendent entièrement toqués. Tranchons le mot : Anna est une mythomane; et il a suffi d'un choc intérieur pour que le fond morbide de sa nature se révélât tout à coup.

De nouvelles conjonctures feront bientôt que son mal ira en empirant. Il serait trop long de les décrire par le menu; mais leur enchaînement est fort bien marqué dans le roman de M. A. Thérive.

En bref, voici ce qui se passe depuis la première cachoterie d'Anna jusqu'au jour où elle se tue :

Désormais, il existe un secret entre les époux Chantiran. Cher secret, comme nous avons vu. Mais, au fond, creuse songerie. Patience! Elle ne tardera pas à devenir plus consistante. Une mythomane sait nourrir ses mythes. Et aussi les embellir. Qu'était-ce que Bournazel? Un gros homme rubicond, sentant le vin et la pipe. Anna oubliera ce détail, et les autres. Elle fera, du commis-voyageur, l'être exquis qu'elle a aimé, en compagnie duquel elle a vécu la plus belle aventure (la seule!) de son existence. Et c'est ainsi que ce personnage s'installera dans son souvenir et remplira sa vie.

Edouard Chantiran n'est point parfait; c'est le cas, paraît-il, de tous les maris, après quelques mois de mariage. Mais son tort principal est d'être réel et présent. Gustave Bournazel, au contraire, n'a plus de défauts; son amie l'en a dépouillé; c'était assurément chose facile; le mort n'a eu garde de ressusciter pour venir détromper la maniaque. Résultat : le mari devient son ennemi; le mort, son ami. Plus le premier lui semblera insupportable, plus le second lui paraîtra doux et tutélaire.

Si, du moins, elle avait, du disparu, quelque relique qui accrût son culte d'amoureuse!

Le hasard y pourvoit, le jour où le sergent Chantiran quitte Tulle pour aller habiter Limoges. Songez que c'est la ville natale

de feu Gustave : il y est enterré et Mme Bournazel mère y vit toujours. La relique est trouvée : une vieille ouvrière au cœur sec, sordide et buveuse, en qui Anna va révéler une suave belle-mère. Elle lui fait des visites clandestines, lui porte des douceurs, s'entretient avec elle du disparu bien-aimé. La matrone ne demande qu'à se laisser gâter et abreuver. Ces démarches insolites font jaser; qu'à cela ne tienne! Lorsqu'on aime vraiment, il faut savoir souffrir pour son amour. Anna brave le qu'en-dira-t-on; elle consent qu'on la croie infidèle à son mari; elle le reconnaîtra même devant lui, si c'est nécessaire. L'occasion lui en est donnée bientôt.

Certain dimanche, une partie de pêche est organisée avec un couple ami. Le sergent a compté sans sa femme, qui, au moment du départ, se prétend malade. Qu'il aille pêcher sans elle! Elle gardera le lit. Mais, à peine a-t-il le dos tourné que la malade se lève et court rejoindre la mère Bournazel. L'après-midi, selon le programme établi, elles prennent ensemble le chemin du cimetière. Pendant que la matrone, à bout de souffle, s'abreuve chez un bistro, Anna va fleurir la tombe où elle a cru lire le nom de l'ami perdu. Le temps passe vite à faire ce qu'on aime. De s'être absorbée dans ses pieux devoirs et d'avoir dû remorquer la grosse maman Bournazel, l'a mise en retard plus qu'elle ne croyait. Alerté par un propos gouailleux des compagnons de pêche, Chantiran est rentré avant elle à la maison. Il l'attend, furieux, dans leur appartement du second étage :

» Elle n'osait pas le regarder, parce qu'il la tenait sous ses yeux gris, ses yeux terribles. Il ne s'approchait pas d'elle. Il la figeait sur place, il la clouait comme un papillon. A la fin, il dit :

— Est-ce que c'est vrai, tout ça? C'est vrai?

— Quoi, mon Dieu?

— Ce que disent les autres, Monteil, et les femmes... Ce qu'il disent sur toi!... sur moi!

Il arriva à lui saisir brusquement le poignet. Et il reprit :

— Est-ce vrai, oui ou non?

— Mais quoi, mon Dieu? murmura-t-elle.

— Que tu es une salope, et que tu...

Alors, depuis si longtemps anéantie par cette journée morose, par ces émotions, par ces désillusions, par ce coup de foudre, elle eut un éclair d'allégresse et de courage. Pour affirmer son bonheur secret, sa vie...

— Est-ce que c'est vrai? Est-ce que c'est vrai? hurlait-il tout près d'elle.

— Oui, lui dit-elle en face tout simplement.

Par ce mot, elle se crut délivrée.

Il rompit d'un pas, ses doigts se tordaient, il ne quittait pas Anna des yeux. Il leva les bras pour dégager un peu ses poignets et ses coudes de sa lourde tunique. Il allait bondir. A ce moment, elle recula terrifiée. Elle heurta des reins la barre d'appui qui traversait la fenêtre; et son corps bascula. En une seconde, elle eut plusieurs impressions nettes : une fatalité presque douce, le sang au cerveau, un abandon vertigineux...

Et d'un coup, tout se brisa (1). »

* * *

Le roman a une seconde partie, aussi bien écrite que la première, où l'on voit le sergent Chantiran en proie, de son côté, à une idée fixe qui le conduit finalement, lui aussi, à tomber d'un second étage. Cette symétrie me gêne un peu. Pour ma part, je me contente d'aimer beaucoup la première nouvelle de l'ouvrage, et j'en conseille vivement la lecture aux personnes qui ont une pente aux imaginations bizarres et malsaines. Elles ont besoin de remèdes :

(1) Pp. 141 et 142.

ce livre leur en fournit un excellent, à la manière dont le Tartufe de Molière peut détourner les faux dévots d'une piété mal entendue.

Anna eût-elle pu guérir? Tout au moins assez, me semble-t-il pour ne pas en arriver à être entièrement folle. Comme peuvent aussi bien guérir toutes les femmes dont la folie n'est pas plus grande que n'était la sienne à l'origine.

M. A. Thérive rend son héroïne aussi malchanceuse que possible. Ce n'est peut-être pas, là, tout à fait le jeu. Puisqu'elle a été élevée chez les religieuses, pourquoi ne l'envoie-t-il pas régulièrement à confesse? A supposer que l'examen de conscience ne lui eût point ouvert les yeux sur les développements de sa manie, le confesseur s'en fût assurément chargé. C'est le rôle du prêtre. Et quand il y excelle, il obtient souvent des résultats satisfaisants. Comme il y aurait plus d'internements, de suicides et de malheurs de tout genre dans le monde, si la confession n'existait pas! Il est vrai qu'Anna en essaie une fois. Mais elle tombe sur un prêtre si balourd, qu'elle se rebute à jamais. C'est de la malchance. Elle eût pu rencontrer mieux; et alors toute la suite de sa vie se fût déroulée autrement. Sans y penser peut-être, M. A. Thérive me paraît avoir composé une bonne apologie de la confession.

* * *

On a toujours plaisir à reprendre un censeur. En corrigeant de si bonne grâce les fautes de ses confrères, M. André Thérive peut se flatter d'avoir appris les français à une foule d'écrivains qui ne le connaissaient pas. Me permettra-t-il de lui signaler une de ses rares méprises à lui? Je lui confierai, alors, que ce n'est pas la chasuble, mais la chape, que le prêtre revêt pour les fonctions liturgiques de l'après-midi. Si l'auteur d'Anna veut, un jour, prendre le temps d'assister au salut de sa paroisse, il pourra, d'ailleurs, s'en assurer de ses propres yeux.

OMER ENGLEBERT.

Le Mystère des Stigmatisés⁽¹⁾

D'Anne-Catherine Emmerich à Thérèse Neumann.

*La théologie mystique est une
irraisonnable, insensée et folle
sagesse qui excède toute louange.
(Attribué par GERSON à saint
Denis l'Aréopagite.)*

A ROME

Un matin, j'ai traversé la piazza delle Pilota tout ensoleillée, et frappé à la porte de l'Institut biblique, à la recherche du père Fonk, savant jésuite qui s'est beaucoup intéressé au cas Emmerich-Brentano, et à qui je suis recommandé. Hélas! il a quitté Rome pour Prague. Il est remplacé par un religieux autrichien qui veut bien me recevoir.

En souriant, il me déclare que je tombe mal.

Le père Fonk était en effet très versé dans l'histoire des visions Emmerich, mais moi, je ne sais rien là-dessus, — me dit-il. — Mais pourquoi ne laisseriez-vous pas Catherine Emmerich pour vous intéresser à cette stigmatisée vivante en Bavière, Thérèse Neumann?

(1) Premières pages d'un volume à paraître prochainement sous ce titre, chez Grasset, à Paris, revêtu de l'imprimatur de l'archevêché de Paris.

Je secoue la tête.

— Non, mon père, Thérèse Neumann ne m'intéresse pas. Je n'ai lu sur elle que de courtes lignes parues à de rares intervalles dans les journaux. Je ne la connais pas, tandis que je connais Anne-Catherine et son milieu. J'admire ses visions et j'ai lu tant de livres sur elle! Il me semble que j'ai vécu à ses côtés.

— ... Il y a un siècle, — répondit le père avec ironie. Thérèse Neumann vit. Etudiez son milieu. On a aussi beaucoup écrit sur elle.

Il insiste, mais n'arrive pas à me convaincre. Cependant, obstiné comme un Allemand, je le vois disparaître, puis revenir avec une note à la main.

— Voici, explique-t-il, le titre d'un ouvrage en deux volumes publiés par un journaliste protestant de Munich sur Thérèse Neumann. C'est d'un intérêt plus grand aujourd'hui que le cas de Catherine Emmerich.

J'enfonce la note dans mon sac en remerciant avec indifférence. Je garde mon avis et je pars avec le regret de n'avoir pas rencontré le père Fonk. Hélas! j'apprendrai dans quelques mois qu'il est mort à Prague, mais j'aurai pu correspondre avec lui et en recevoir quelques indications intéressantes.

Où m'adresser? J'ai bien une recommandation pour le cardinal allemand Ehrle, jésuite aussi, et directeur de la Bibliothèque Vaticane. Mais un cardinal est un personnage bien imposant et ne se souciera peut-être pas du tout de me renseigner. Cependant j'essaierai.

Et deux jours plus tard, contournant l'énorme édifice moderne du Palais de Justice, j'arrive à la paisible rue Joachimo-Belli, où réside ce prince de l'Eglise.

Un prince de l'Eglise, c'est bien le titre qui convient au cardinal Ehrle. Un jeune prêtre me conduit à travers un bâtiment neuf; à sa suite je traverse plusieurs pièces et il me laisse dans un salon orné de quelques beaux tableaux. Bientôt arrive le cardinal, très grand, vieux, maigre, solennel, droit comme un I. Il porte une somptueuse ceinture de moire rouge qui m'éblouit, et serait impressionnant sans son bon regard de vieillard qui connaît la vie.

Je lui exprime ma requête, pas très clairement sans doute, car je suis intimidée et je ne parle pas certes l'allemand de Goethe. Cependant, je suis comprise.

— Avez-vous lu Humpfner sur Catherine Emmerich? me demande-t-il.

— Non, Eminence, et je ne tiens pas à le lire. J'ai entendu dire qu'il était dur et injuste pour Brentano, même méchant, böse. Le cardinal sourit.

— Non, il n'est pas si méchant que cela. Son livre est une critique de la manière dont Brentano a transcrit les visions de Catherine Emmerich. Brentano a mis de lui-même dans son journal. Il faut lire Humpfner, répète-t-il.

Toutes les réfutations de critiques lues dans Dirheimer ou tirées de mes propres déductions surgissent en bloc dans ma mémoire comme un bataillon, mais il est impossible de plaider éloquemment avec le bagage d'allemand que je possède. J'essaie cependant et le regard amusé du bon cardinal me prouve qu'il comprend mon état d'âme. Je dois être un peu incohérente.

— Eminence, la critique est toujours passionnée d'un côté comme de l'autre, dis-je en terminant. Brentano a reconstitué les visions de Catherine Emmerich comme les Romains reconstruisent aujourd'hui les ruines. Ils font sortir de terre toute une cité antique, mais j'ai vu aussi qu'on rebâtissait des pans de murs, c'est nécessaire. Personne ne viendra cependant nier l'antiquité des ruines.

Le cardinal me ramène à la question.

— Brentano était un poète et pas un greffier.

— Heureusement. Mais, Eminence, ce poète s'était transformé, Anne-Catherine avait fait de lui un saint homme.

— Un bon chrétien, rectifie le cardinal.

Je demande si le procès de canonisation d'Anne-Catherine avance. On me répond que le procès ne tiendra pas compte des visions, à cause des retouches probables de Brentano.

— Lisez Humpfner, répète le cardinal. Je vais vous le prêter, ainsi que quelques autres livres qu'il faut avoir lus si on s'intéresse à ces visions.

Et avec une bonté qui me touche, le cardinal sort et revient avec une pile de livres; je les regarde avec un peu de frayeur. Il y a :

1° *Clemens-Brentano. Glaubwürdigkeit in seinem Emmerich-Aufzeichnung. Untersuchung über die Brent. Emmer. Frage unter erstmaliger Benützung der Tagebuch Brentanos.* Von Winfried Humpfner O. E. S. A. 1923. (Authenticité ou crédibilité de Clément Brentano dans ses annotations sur Emmerich. Enquête sur la question Emmerich-Brentano dans l'usage ou l'exploitation primitive du Journal de Brentano.)

2° *Tagebuch du Docteur Méd. Frantz Wesener* sur la religieuse Augustine Emmerich. Lettres et Actes, 1926, comprenant :

I. — Journal quotidien de Wesener sur Emmerich;

II. — Rapport sur l'enquête la concernant;

III. — Histoire abrégée de Catherine Emmerich;

IV. — Lettres et Actes.

Je remercie le cardinal qui me tend ces gros in-folio, mais je vois qu'il porte encore deux autres volumes.

— Ceci, dit-il, est autre chose. Nous n'aurions pas aujourd'hui à discuter les comptes rendus des Visions de Catherine Emmerich si on avait pris autour d'elle les précautions dont on s'entoure auprès de Thérèse Neumann, la stigmatisée de Bavière. Pourquoi ne vous intéresseriez-vous pas à elle plutôt qu'à Catherine Emmerich?

— Je la connais si peu, Eminence.

— Eh bien, voici deux volumes qui vous la feront connaître. Ils sont écrits par le docteur Gerlich, journaliste protestant qui a fait sur elle une enquête très approfondie. Vous devriez les lire.

Ce sont justement les livres dont m'a parlé le P. Holzmeister, de l'Institut biblique. Mais je refuse. L'épaisseur des volumes me rebute. Et puis, vraiment, le cas de Thérèse Neumann ne m'intéresse pas à cette heure.

Le soir même, je me plongeai dans ces traductions. Et je découvris aussitôt que ma voisine de chambre dans le couvent que j'habitais à Rome était une Stolberg. J'ai reçu d'elle le plus charmant des concours pour mon travail. Au retour des randonnées à travers Rome, que chacune accomplissait de son côté, nous passions de studieuses soirées sur les livres du cardinal. Ma jeune compagne riait de mes impatiences devant le mauvais allemand des livres d'Humpfner, les phrases aux replis tortueux, et ces mots composés dont la longueur dépassait parfois les bornes permises. J'avais pris note de quelques-uns, je ne retrouve pas ma fiche, mais je les avais mesurés au mètre et ils étaient *demesurés*. Je m'en plaignis un jour à l'aimable directeur de l'Ecole de Rome, qui s'intéressait à Catherine Emmerich, ayant lu lui-même avec un vif intérêt la *Douloureuse Passion*.

— Ils osent dire que c'est une richesse de la langue! — racontai-je avec indignation.

— C'est de la pauvreté, répondit-il. Ce sont des blocs qu'il faut faire sauter à la mine.

Cette comparaison m'a enchantée par son exactitude. Oui, ces blocs de pouding ne sont qu'un obstacle de plus à la clarté du langage et lorsqu'on est parvenu à décortiquer ces mots composés, qui dira dans quelle mesure un mot corrige, ajouté, diminue ou transforme ses voisins.

Quelques semaines plus tard, je reportai au cardinal Ehrle les livres qu'il avait bien voulu me prêter.

Au cours de cette seconde visite, le cardinal m'a dit sur les Visions de Catherine Emmerich une parole qui me réjouit grandement :

— On ne peut y nier la touche divine.

C'est à mon tour cette fois de parler de la Stigmatisée de Konnersreuth, mais il n'a plus sous la main les livres qu'il m'offrait.

— De grandes précautions sont prises autour d'elle, me répète-t-il.

J'ose répondre :

— Eminence, ne croyez-vous pas que dans cinquante ans on critiquera même les précautions prises? Le monde sera toujours rempli de pharisiens.

Et je quitte Rome p us attachée que jamais à la curieuse page

d'histoire religieuse qui s'est écrite en Allemagne au siècle dernier. J'irai là-bas en rechercher les échos et les souvenirs.

Avant de quitter l'Italie, j'ai visité Ostie-Antique et parcouru longtemps la via del Sepulcro et cette cité sortie de terre avec ses rues étroites aux larges dalles, ses maisons au sol de mosaïque blanche et noire, aux murs ornés de peintures sur tuif, dont plusieurs sont presque intactes. On voit encore quelques statues, le théâtre, le Capitole. Il fut un temps où ces murs abritaient des vivants, et cette évocation remplit le passant d'émotion.

Il sait que ceux qui président à cette reconstitution s'efforcent en toute conscience et au prix de mille peines de ne rien perdre et de ne rien ajouter. Et cependant tant de détails se perdent et tant de matériaux nouveaux s'ajoutent aux anciens par la force des choses!

Belle vision du passé endormi sous le soleil brûlant, les heures passent avec vous comme un rêve jusqu'à la subite arrivée du crépuscule qui me chasse.

Ne peut-on vous comparer à la vision arrachée à l'Invisible par la Visionnaire et le poète allemands qui ont peiné pour nous livrer ce que l'un d'eux a entrevu? Sans doute, comme les ouvriers qui achèvent de sortir de terre les ruines d'Ostie-Antique, ils laissent involontairement échapper mille choses, sans doute ils ajoutent des matériaux nouveaux pour étayer, ou par l'excès de zèle d'une intention incertaine, mais de même qu'à Ostie, les ruines chantant le passé, de même ces visions nous font frissonner parce qu'elles ont la *Touche divine*.

CLÉMENT BRENTANO

Faut-il l'avouer? Mais si les visions d'Anne-Catherine Emmerich m'apparaissent lumineuses, l'histoire de sa vie me rebuta longtemps. Le récit monotone de ses souffrances m'éloignait d'elle ainsi que les énormes volumes du P. Schmoeger, lourds, compacts. Mais, hâtons-nous d'ajouter, consciencieux et complets. Je revins à elle lorsque je découvris son étrange entourage, entourage de quatre hommes qui ne manque certes pas de pittoresques, mais qui dut être singulièrement à charge à la Visionnaire. Ils l'admirent, ils la portèrent sur le pavois, mais ils ne marchent pas en mesure et le pavois était terriblement oscillant.

Si l'entourage masculin de Catherine Emmerich me ramena près d'elle, je lui restai fidèle surtout à cause de l'un de ses singuliers compagnons, du poète Clément Brentano. Et même, qu'elle me pardonne, bientôt je la délaissai tout à fait pour suivre le poète. Je lus sa vie et quelques-unes de ses œuvres. J'appris que le jeune Montalembert l'ayant rencontré dans les salons de Munich, le trouvait éblouissant d'esprit, à la fois religieux et plaisant; que le comte de Falloux s'émerveillait de sa verve originale; qu'Henri Heine l'admirait tout en l'égratignant à son habitude, et que l'historien Boemer s'insurgeait violemment lorsqu'on parlait sans respect « de cet homme prodigieux, le plus grand poète de tous les vivants, et voulait qu'on reconnût chez lui une force d'esprit et une richesse d'âme qui l'égalaient à Dante, à Caldéron et à Shakespeare ».

« Munich devenait alors, raconte Georges Goyau, grâce à Dœllinger (1), un centre de science ecclésiastique et, grâce à Görres, un véritable foyer d'où la vie catholique rayonnait sur l'Allemagne. La *Table ronde*, ainsi qu'on appelait le cercle de Görres, avait la vertu d'une institution; littérateurs, artistes, juristes, théologiens romantiques de la veille et parlementaires du lendemain s'y coudoyèrent et s'y mêlèrent pendant plus de vingt ans... Les regards s'y portaient tout de suite vers un étrange original qui tantôt causait pour lui tout seul, comme s'il détaillait un rêve, et tantôt s'absorbait comme s'il en découvrait un nouveau. C'était Clément Brentano. »

La vie de Brentano est une lecture pleine de charme et d'imprévu. Né en 1778, mort en 1842, fils de riches marchands de Francfort, d'une nature impressionnable et difficile à discipliner, il mène l'existence qui lui plaît. A sa suite, nous voyageons de Francfort à Berlin, d'Heidelberg à Ratisbonne, de Munster à Munich, etc. C'est un fantasiste errant.

La plus célèbre de ses œuvres, écrite en collaboration avec son

beau-frère Arnim, est l'*Enfant au Cor merveilleux*. Goethe souhaitait que ces chants fussent portés de bouche en bouche : « Alors, disait-il, le livre pourra se perdre parce qu'il aura passé dans la vie et la culture de la nation. » Longfellow écrivait à son sujet : « Je connais le livre presque par cœur. De tous vos livres allemands, il est celui qui produit sur mon imagination la plus profonde et la plus magique influence. » Et Henri Heine trouve que ce livre renferme les fleurs les plus délicates de l'esprit allemand : « Il est ouvert devant moi, écrit-il, et il me semble qu'il me parfume de l'odeur de nos tilleuls du Nord. »

Et, de nos jours, Joergersen nous parle, dans le *Livre de la Route*, du vieux petit livre, « petit, mais épais, avec des tranches dorées. Ce livre que j'ai emmené toujours partout avec moi, depuis ma première jeunesse, m'a encore suivi cette fois à Rothenburg-sur-la-Tauber. Ce livre de mon cœur, c'est l'*Enfant au Cor merveilleux*, d'Arnim et Brentano, le plus beau recueil de chansons et de poèmes du moyen âge. »

Les autres œuvres importantes de Brentano sont *Ponce de Léon*, comédie, et une tragédie : *La Fondation de Prague*. « Dans cette tragédie, dit Henri Heine, on entend frémir les sombres forêts de la Bohême, on entend le gargouillement des rossignols païens, mais la douce lueur du christianisme éclaire déjà la cime des arbres. »

« Le visage du poète rappelait celui de Goethe, racontait de Bury dans la *Revue des Deux Mondes*, peu de temps après sa mort; et lorsqu'il paraissait, la tête haute et grisonnante, l'œil en feu, la joue hâlée par le soleil et sillonnée par l'habitude des larmes, vous eussiez dit en dépit de sa lévite violette à la coupe du jour, d'une peinture italienne du temps des Médicis... Véritable héros de légende, comme il eût figuré dans une fresque du Campo Santo le chaperon d'or sur les tempes, la palme ou le glaive à la main, en saint canonisé du martyrologe! Comme il eût poétiquement tenu sa place dans un des cycles supérieurs de la Vision dantesque! »

Brentano ne fut pas heureux. Deux mariages successifs ne lui laissèrent que d'affligeants souvenirs. Il avait à peine vingt-huit ans lorsqu'un soir d'automne, à Heidelberg, au retour d'une joyeuse promenade sur les bords du Neckar, en compagnie des Görres, sa première femme, Sophie Moreau, accoucha d'un enfant mort et mourut aussitôt. Le poète, désespéré, s'enferma, refusant toute nourriture, et ce fut le bon Görres qui obtint une détente à ce désespoir en amenant à son ami le prêtre Seiler, le futur évêque de Ratisbonne.

Sa seconde femme, Augusta Busmann, lui apprit, dit-il, à *connaître l'enfer* (1). Passons, mais en convenant qu'elle fut en effet odieuse. Après d'autres aventures du cœur, il crut avoir trouvé son idéal, et s'éprit, à Berlin, pour Luisa Hensel (2), d'un amour malheureux.

Peut-être faut-il le féliciter de ce malheur, car l'expérience de la vie nous apprend que les femmes aux plus douces apparences sont souvent les plus tyranniques. Le poète se serait sans doute trop assagi aux côtés de cette perfection et eût été dommage. J'ai vu, à Dulmen, en Westphalie, une esquisse de cette jeune personne qui ne la rend pas sympathique; penchée sagement sur un ouvrage à côté d'une bougie allumée, elle semble dire :

— Surtout, ne me dérangez pas, mais vous pouvez m'admirer.

Brentano l'aimait et lui demanda de l'épouser. Elle refusa, c'était son droit, elle voulait « rester une colombe qui s'enfuit dans le bleu du ciel ». Mais je n'aime pas beaucoup sa manière de pousser le poète à se convertir :

— Allez vous confesser, allez-vous confesser, ne cessait-elle de lui dire à chaque visite.

Elle devait être fort jolie pour se permettre ces manières peu engageantes, et surtout pour réussir, car elle réussit.

Bref, Brentano restait seul, et gémissait à l'idée de mourir solitaire, « comme un mendiant dans les broussailles, comme le jour dans le gris du soir ». Heureusement, il avait de nombreux amis fidèles. Il s'était jeté de bonne heure dans le mouvement romantique où il avait conquis une des premières places. Il

(1) Dœllinger, savant théologien allemand. Au concile du Vatican il se montra un ardent adversaire de l'infaillibilité du Pape. Après le concile il refusa de se soumettre, à la grande douleur de ses amis.

(2) Luisa Hensel, née en 1798, fille d'un ministre luthérien et sœur d'un peintre connu.

rayonnait comme un astre, à Iéna, Dusseldorf, Munich, partout accueilli avec faveur, véritable roi des ces soirées « pleines et riches de valeur », pendant lesquelles il tenait ses amis sous le charme de son esprit, et leur laissait un tel souvenir, que dix-sept ans plus tard, à Francfort, un soir de juin 1823, une société nombreuse s'étant assemblée chez le Bourgmeister, une aimable dame, M^{me} Villemer, annonça l'arrivée du poète en ces termes :

« Après dix-sept ans d'absence, voici que Brentano revient à Francfort. Il s'est adressé à Bemer qui l'amène et ce sera le commencement d'une nouvelle vie pour notre cercle. Il y pleuvra une bruite d'étincelles d'esprit, et vous apprendrez à connaître cet homme qui ne pourrait pas dire de lui : « Je possède la fantaisie, mais la fantaisie me possède. »

Il y avait en lui du moine, de l'ascète, et aussi du don Quichotte. Quand il lisait, l'atmosphère devenait aussitôt fantastique. Ses lectures ont laissé de merveilleux souvenirs.

Un beau jour le poète si fêté disparut, et l'Allemagne littéraire apprit avec stupéfaction qu'il vivait à Dulmen, petite ville perdue de Westphalie, au chevet d'une nonne malade, stigmatisée et visionnaire. Venu en simple curieux, il ne la quitta plus jusqu'à sa mort, restant auprès d'elle de septembre 1818 à février 1824, six années, soudain calmé de cette fantaisie errante, ne s'occupant plus que de transcrire ses visions.

Cette réclusion volontaire correspondait aussi, il faut le dire, à la conversion sincère du poète, conversion dont Goethe, son ami, témoigna un vif déplaisir lorsque le jeune Ringseis, le futur médecin du roi Louis de Bavière, la lui apprit.

Brentano survécut à Anne-Catherine Emmerich jusqu'en 1842. Après la mort de celle-ci, il recommença sa vie errante, toujours en étranger original, « accouturé comme un pénitent, écrit Goyau, porteur d'un vaste rosaire, dévot fantôme qui était à lui seul un symbole, le symbole du rêve romantique étreignant enfin les réalités chrétiennes, et de l'indolence romantique venant enfin s'offrir à l'Eglise pour être disciplinée, pour travailler et pour servir ».

Brentano, devenu lui-même fidèle serviteur de l'Eglise, avait écrit déjà : « Maintenant je reconnais ce qu'est l'Eglise, et comment elle est quelque chose d'infinitement supérieur à une réunion de personnes animées des mêmes sentiments. Oui, elle est le corps de Jésus-Christ qui, comme son Chef est essentiellement uni à elle et qui a avec elle des rapports intimes où il n'y a jamais d'interruption. Maintenant, je reconnais quel trésor immense de grâces et de biens de toutes espèces l'Eglise a reçu de Dieu, lequel ne peut se communiquer aux hommes que par elle et en elle ».

Il mourut à Aschaffenburg, le 28 juillet 1842, chez son frère Christian, dans la vieille maison de famille aux jardins en terrasses descendant jusqu'à la rivière, entouré jusqu'au bout d'amis fidèles. Il supporta de longues souffrances avec une foi ardente.

ANNE-CATHERINE EMMERICH L'ENFANCE. LE COUVENT

Voici, racontée rapidement, l'histoire de la Visionnaire. Elle est moins douloureuse à lire que celle de sainte Lidvine, dont nous a gratifiée Huysmans. Il fallait le pinceau de ce coloriste à la Luyken pour faire revivre cette extraordinaire figure ressortant sur le fond vigoureux du moyen âge en décadence.

Mais sa plume ne lui aurait pas suffi s'il n'avait su se mouvoir dans ce monde mystique avec la même agilité qu'un poisson dans l'eau, ce qui ne se peut comprendre sans admettre une érudition fantastique et une âme qu'il poussait à grands coups sur les traces de ces saints et les comprenait par rude expérience.

Anne-Catherine Emmerich est vraiment une sœur de Lidvine. Née en 1774, morte en 1824, elle vivait donc au début du XIX^e siècle, à une époque dure en Allemagne pour le catholicisme, « dont la faiblesse, la pauvreté, l'apparente fragilité inspiraient mépris ou compassion. Il avait perdu tout crédit sur les esprits, on ne réputait en lui qu'une pieuse routine. Il avait à peu près perdu ses cadres : la main de Dieu enlevait les évêques, la main des hommes supprimait les évêchés. Il avait perdu ses biens, il avait perdu ses ordres religieux, ses bibliothèques monastiques, ses universités, ses ressources de travail et ses centres de prières » (1).

On lit avec stupéfaction dans les mémoires de l'époque qu'en Wurtemberg, par exemple, le roi protestant nommait les curés ;

les évêques l'apprenaient par le journal, comme tout le monde. Il était interdit de célébrer plus d'une messe dans chaque église et, chose incroyable, « la bureaucratie invitait les confesseurs à se contenter d'une déclaration générale du fidèle, attestant qu'il avait péché et leur donnait des explications sur la façon de préparer les pécheurs au repentir » (1).

On rirait si l'on ne devinait pas, derrière ces folles ordonnances, les souffrances morales d'une Eglise écrasée.

La Westphalie était peut-être moins enfoncée sous le joug protestant et Brentano assure qu'à Dulmen, en 1818, la plupart des gens du pays ignoraient l'histoire de la Réforme.

Les parents d'Anne-Catherine habitaient Cœsfeld, petite ville très ancienne de Westphalie. Ils étaient pauvres et logeaient dans une grange misérable où s'entassaient bêtes et gens ; la cheminée se composait d'une pierre encastrée dans la terre sur laquelle on allumait le feu et d'une barre de fer pour pendre la chaudière ; la fumée sortait par où elle pouvait, ou plutôt elle ne sortait pas. Brentano nous raconte qu'étant entré dans la maison il ne distinguait rien à travers le nuage de fumée.

Sur son père, Anne-Catherine nous rapporte quelques jolis traits :

« Quand mon père me menait aux champs, au moment où le soleil se levait, il ôtait son chapeau, priait et parlait de Dieu qui fait lever si magnifiquement son soleil sur nous. Il nous disait aussi : « Vois-tu, personne n'a encore marché dans la rosée, nous sommes les premiers et si nous prions dévotement, nous attirerons des bénédictions sur la terre et les champs. »

Et le soir, bien qu'il fût las du travail de sa journée, il tenait à faire prier ses enfants pour les voyageurs, les soldats et les ouvriers délaissés.

La mère Emmerich était une femme de tête, un peu acariâtre, semble-t-il ; il est vrai qu'elle eut neuf enfants et dut connaître des jours harassants.

Anne-Catherine fut une étrange petite fille. A quatre ans, elle se levait la nuit pour aller prier pendant plusieurs heures de suite, en plein air de préférence. Elle y allait en pleurant parfois de fatigue.

Plus tard, à Cœsfeld, son travail l'occupant jusqu'au soir, elle partait un peu après minuit, sortait de la ville dont les portes étaient fermées, en passant là où les murs s'écroulaient et parcourait, pendant deux heures à travers les sapins, les stations du Chemin de la Croix.

Les visions commencent dès l'enfance. Des tableaux passaient devant ses yeux : elle voit la France en révolution et le raconte à ses parents qui la traitent de sorcière.

A l'école, ne se croyant pas différente des autres, elle voulut un jour décrire ce qu'elle avait vu de la Résurrection de Jésus-Christ, mais on la fit taire rudement.

Cependant le père, surpris, la prenait sur ses genoux : Raconte-moi quelque chose », disait-il parfois. Elle décrivait ses visions et le père, ému, pleurait silencieusement, se demandant ce qu'il adviendrait d'elle.

Ouvrière à Cœsfeld, elle cherche à amasser une dot pour entrer au couvent, mais à mesure qu'elle gagne quelques écus, elle les cède à de plus pauvres.

Elle se place chez l'organiste Sœntgen, car la connaissance de l'orgue lui ouvrira les portes d'un couvent. Mais elle tombait mal, il y avait là une telle pauvreté qu'elle donna ses économies (80 écus) et fut la servante sans gages ni leçons.

— J'appris là ce que c'est la faim, écrit-elle ; on restait parfois huit jours sans voir un morceau de pain.

Sœntgen, reconnaissant, décida de ne donner au couvent sa fille Clara, qui était habile organiste et voulait aussi se faire religieuse, qu'à la condition qu'on prendrait avec elle Anne-Catherine : « Ma Clara n'entrera pas au couvent sans toi, lui disait-il, les couvents n'ont plus aujourd'hui leur stricte discipline, mais si tu es avec Clara, tu la maintiendras dans la bonne voie ».

Hélas ! cette Clara n'était qu'une péclore, et toute sa vie elle pèsera sur Anne-Catherine.

Le 13 novembre 1802, les deux jeunes filles sont admises chez les Augustines du couvent d'Agnetenberg, à Dulmen (2). Pauvre et de faible santé, Anne-Catherine fut mal reçue. Les couvents participaient à la dureté des temps. Ce dut être si triste cet accueil sans grâce de ces nonnes mécontentes ! Mais le Sauveur compen-

(1) GEORGES GOYAU, *L'Allemagne religieuse*, « Le Catholicisme », 1800-1848, 2^e volume.

(1) Brück, *op. cit.*, pp. 118-194.

(2) Ce couvent, fondé en 1457, était une fondation du couvent de Marienthal, à Münster.

sait cette amertume, il l'avait déjà attirée à Lui; dans l'église des Jésuites, à Cœfeld, les marques sanglantes de la couronne d'épines s'étaient imprimées sur son jeune front.

Ce qu'elle souffrait au couvent est inimaginable. On s'indignerait si on ne se souvenait aussitôt que les privations matérielles et morales poussent à l'aigreur. Les duretés et les humiliations qu'elle subit rappellent les plus mauvais jours de la vie de sainte Marguerite-Marie.

Incomprise, mal jugée par les sœurs qu'énervaient ses maladies étranges, elle trouva du secours auprès d'un prêtre français du diocèse d'Amiens, émigré à Dulmen. Cet abbé Lambert (1) l'comprit (difficilement, parce qu'il parlait mal l'allemand), mais il sut discerner en elle une âme privilégiée et plus d'une fois, à l'aube, il se tint prêt à lui donner la Sainte Communion, dont le désir la faisait défaillir, et aussi parce que ses compagnes se scandalisaient de la voir communier trop souvent.

Cependant il écoutait distraitemment le récit de ses visions prophétiques.

LES STIGMATES

Le 3 décembre 1811, le couvent d'Agnetenberg fut supprimé par ordre. Chaque sœur trouva un refuge; mais qui voudrait d'Anne-Catherine pauvre et malade? Avec désinvolture, ses sœurs l'abandonnèrent, et elle dut passer tout un hiver dans la froide cellule du couvent désert.

L'abbé Lambert eut pitié d'elle, et l'installa le mieux qu'il put dans une toute petite pièce du rez-de-chaussée de la maison Roters où lui-même habitait.

Le 22 novembre 1812, elle va communier à l'église. Ce sera sa dernière sortie. En septembre, elle était encore allée à l'Hermitage près de Dulmen; là, tombée en extase, elle fut soignée par une paysanne qui découvrit sur sa poitrine la croix sanglante qui y avait été imprimée le 24 août, en la fête de saint Augustin, et qu'elle-même n'avait jamais vue.

Le jour de Noël de la même année, elle reçoit les stigmates et le 28 décembre, M^{lle} Roters la trouve en extase priant les bras étendus, le sang jaillissant de la paume de ses mains; cette jeune fille croit à un accident et prévient Anne-Catherine qui lui demande le secret.

Cependant, le 31 décembre, le P. Limberg, son confesseur, lui porte la Sainte Communion et aperçoit les plaies de ses mains. Il appelle l'abbé Lambert. Celui-ci accourt et voyant le sang couler dit à Catherine: « Surtout, ma sœur, n'allez pas vous croire une sainte Catherine de Sienne ».

Tous deux décident de garder le silence, jugeant inutile d'attirer l'attention, un peu par crainte, un peu par pitié.

Aucun détail ne nous est transmis sur la stigmatisation d'Anne-Catherine. « Elle aurait voulu cacher ce mystère à tous les regards », dit simplement son biographe.

Mais ses anciennes compagnes, les nonnes, rôdent autour d'elle. Sa sotte amie Clara Sœntgen perce le secret et jaccase sur ce sujet à la grande indignation de l'abbé Lambert qui ne pardonna jamais à la bavarde, et voici que sur cet étrange phénomène s'acharnent toutes les conversations. Dans les cabarets de Dulmen, entre les brocs de bière, traîne maintenant le beau secret de la sensible Anne-Catherine. C'est là que le D^r Wesener, médecin du district, l'apprend. Il vient visiter Anne-Catherine. Désormais elle appartient à tout le monde.

Les médecins, les prêtres l'entourent. Les enquêtes se succèdent. Ce cas embarrassé visiblement le clergé et avec quelque raison. L'évêque du diocèse, nommé par Napoléon, n'était pas reconnu par Rome et d'ailleurs il était ramolli. L'administrateur du diocèse, Clément de Droste-Wischerling, d'une ancienne famille du pays, était mal vu des Français, alors maîtres en Westphalie. C'est un homme courageux, il deviendra célèbre comme archevêque de Cologne et connaîtra la prison.

Le cas de Catherine Emmerich le contrarie. Il brusque les enquêtes, espérant rapidement dévoiler une imposture et l'étouffer, et choisit avec soin, pour cette affaire, deux hommes sûrs, le D^r Wesener, médecin du district, loyal et méticuleux, qui consi-

gnera au jour le jour ses observations, et le chirurgien Krauthäusen, spécialement chargé de guérir les plaies. Deux prêtres leur sont adjoints. L'un d'eux est de premier ordre, c'est Overberg, le curé-doyen de Munster, qui ne cessera de protéger Anne-Catherine; l'autre est Rensing (1), doyen de Dulmen, brave homme faible et impressionnable, sans cesse effaré devant les sots qui vont s'agiter autour de la stigmatisée.

L'enquête terminée est toute en faveur d'Anne-Catherine et les enquêteurs envoient leur rapport signé au vicaire général Droste-Wischerling.

Celui-ci est un homme de tête. Il veut voir lui-même ce qui se passe. Il a reçu le rapport le 25 mars, le 28 il est à Dulmen, avec Overberg, le doyen de Munster; Dreffel, professeur et conseiller de médecine, et le chirurgien Krauthäusen. Il y passe trois jours, voit trois fois Anne-Catherine et repart décidé à poursuivre une enquête d'autant plus sérieusement qu'il ne pouvait laisser l'autorité ecclésiastique en suspens, la laisser accuser d'indulgence ou d'incurie.

Certes, cela est juste, l'honneur de l'Église d'Allemagne le réclamait. Il fallait s'assurer qu'il n'existait nulle tromperie ou suggestion dans ces phénomènes, mais ces enquêtes furent des supplices pour Anne-Catherine.

Le 1^{er} avril 1813, le chirurgien Krauthäusen bande les plaies si fortement que la malade souffre de douleurs intolérables et s'évanouit plusieurs fois dans la nuit. Mais puisqu'on veut guérir ses plaies, ses plaies qui saignent toujours et ne suppurent pas, elle doit tout supporter, et il faut s'assurer qu'elle-même n'entre-tient pas les stigmates.

L'état se complique, elle ne prend presque aucune nourriture et les enquêteurs la tourmentent vainement pour l'alimenter.

Droste-Wischerling revient avec un médecin protestant, puis avec d'autres qui, tous, constatent les plaies et assistent, sans sourcilier, aux expériences barbares tentées pour guérir les stigmates et alimenter Anne-Catherine.

Celle-ci se soumet à tout, puisque l'autorité religieuse l'exige. Elle demande seulement qu'on écarte les curieux, car des centaines de têtes se pressent aux fenêtres de sa chambre basse.

Droste-Wischerling est débordé par l'entourage; les visiteurs envahissent la chambre, les calomnies se répandent sur Anne-Catherine qu'on accuse de faire entretenir ses stigmates par l'abbé Lambert. Apprenant que Krauthäusen, énérvé de n'aboutir à rien et furieux des moqueries de ses confrères, abandonne la partie, frappé de l'impossibilité où se trouve Anne-Catherine d'absorber aucune nourriture, et de plus en plus édifié par sa simplicité et sa patience, le vicaire général décide de procéder à une enquête plus approfondie.

Cette enquête dura du 28 mars au 23 juin 1813 et se termina par une surveillance étroite de dix jours, pendant lesquels vingt hommes, par ordre du vicaire général, ne quittèrent la stigmatisée ni jour ni nuit.

Le 23 juin, ces vingt hommes signent un rapport certifiant qu'en dix jours elle n'a pris aucune nourriture et que personne n'a touché ses plaies.

A ce moment, la femme du préfet français, sa sœur et un professeur de Munster viennent visiter Anne-Catherine. Ce dernier déclare que ces phénomènes ne sont qu'une imposture et qu'il se fait fort de guérir les plaies en peu de temps. Le vicaire général veut le prendre au mot, mais le préfet intervient et s'y oppose: il déclare prendre sous sa protection un sujet si longtemps soumis à une enquête rigoureuse et dont l'autorité ecclésiastique rend un bon témoignage. Derrière ce préfet judicieux, il y a deux femmes, sa femme et la sœur de celle-ci, deux Françaises de cœur et de bon sens.

Cependant, on ne cesse de tourmenter Anne-Catherine; c'est un professeur de chimie, c'est un magnétiseur, ce sont des ducs et princes.

Le vicaire général est de plus en plus embarrassé d'elle. Un instant, il a l'idée de l'emmener dans ses terres seigneuriales, au château de Darfeld, où l'on pourvoit à ses besoins. Overberg, à son tour, désire l'installer à Munster. Leur idée à tous deux est de la sortir de son milieu et de lui donner la paix. Ils doivent renoncer à ce projet.

JEANNE DANEMARIE.

(1) Abbé Jean-Martin Lambert, ancien vicaire de la paroisse de Demuin (diocèse d'Amiens). A refusé le serment et fut exilé. En 1794, recommandé par les évêques de Tours et d'Amiens, il obtint de Fürstenberg, vicaire général de Munster, les pouvoirs comme confesseur. Attaché à la maison du duc de Croy, à Dulmen, chapelain à Agnetenberg, il logeait dans les dépendances du couvent.

(1) Rensing, 1760-1826. De famille aisée, étudia à Cologne. Curé de Dulmen de 1809 à 1826, s'occupait d'agiographie, d'ascétisme, de religion populaire, etc.

La Belgique vivante⁽¹⁾

La patrie du paradoxe

Parmi mes méditations de voyageur déjà ancien, il en est une que, chaque fois que je reviens, ma valise à la main, je retrouve conforme à mes premières impressions. Partout où je suis passé, j'ai observé que les petits pays avaient une personnalité plus profonde et plus marquée que les grands. Leur type racique est plus prononcé; leurs mœurs se détachent plus vivement des autres; leurs tendances sont plus accusées; leur vie est conçue d'une manière défensive qui réagit sur tous les détails. Il semble que se reproduit pour eux le miracle qui sauve l'arbuste des ombres glacées du chêne centenaire. A force de tendre vers le soleil, il échappe aux protections intéressées qui le dessèchent en le privant d'air et de chaleur.

Comment l'expliquera-t-on? Par la crainte du plus fort qui fait replier le faible sur lui-même, qui l'oblige à s'emprisonner, dans son passé, dans sa foi, qui élève entre lui et ses puissants voisins des barrières de fierté et d'indépendance; par la nécessité qu'il s'impose, dès lors, de défendre sa silhouette morale et intellectuelle contre l'influence de l'étranger; par le fait aussi que, entre des limites si rapprochées, le faible se trouve naturellement protégé contre l'émigration qui s'attaque surtout aux vastes territoires, qui déforme et réforme, en atténuant peu à peu ses marques traditionnelles, le caractère d'un grand peuple; et enfin par l'absence des climats et des races qui établissent la transition dans les pays étendus et y maintiennent l'équilibre entre les extrêmes; car, si mesuré que soit un sol, il a toujours son nord et son sud, mais il lui manque parfois, pour passer de l'un à l'autre, notre « douleur angevine » ou encore nos pentes grasses de la Saône.

Je ne serais gardé de revenir avec cette fidélité à mes premières impressions, si mon récent séjour en Belgique ne m'avait apporté, une nouvelle fois, la preuve que plus un petit pays est lié à un grand par l'histoire, la langue et la culture, plus il tend à s'en distinguer et à se retrancher dans son génie propre; le Français qui traverse la Belgique ou s'échappe de Paris entre deux trains pour aller déjeuner au « Filet de Sole », ne peut pas distinguer sous les apparences vraies, mais fragiles, que sont la communauté de langage et de culture, le lent et sourd travail des traditions, des générations et de l'atavisme: son premier mot, en débarquant à Bruxelles, n'est-il pas pour dire qu'il ne se sent pas dépaycé du tout?

Et, en effet, il ne peut pas l'être. C'est à peine s'il a remarqué le passage de la frontière. La bonne humeur des douaniers belges l'a peut-être incité à désirer que les nôtres en eussent aussi; la cordialité des fonctionnaires des chemins de fer succède à la courtoisie des employés du Nord sans un effort, sans un choc. La société qui vous accueille est raffinée, délicate, pleine d'égards pour l'étranger, particulièrement pour le Français, et cette nuance déjà devrait suffire à nous rappeler que nous ne sommes pas chez nous; la chère est exquise; les hôtels qui vous reçoivent ont le confort britannique et le menu français; les restaurants ont un cachet parisien; les brasseries ont un fumet local, mais on respire le même dans la province lyonnaise; la foule est ardente, moqueuse, prompte à la riposte, aux rires, à l'ironie. Elle écoute au cinéma parlant le discours du docteur Curtius, ceux de M. Briand, de lord Robert Cecil, avec la placidité d'un peuple éprouvé et qui en a vu

bien d'autres. Mais elle s'émeut aux larmes des malheurs de Lillian Gish et goûte fort, comme nous-mêmes, le babillage insupportable de Maurice Chevalier; elle se plie aussi péniblement que notre public à la discipline des passages cloutés, mais elle acclame leur inventeur, M. Chiappe, quand il passe sur l'écran. Partout, même à Anvers et encore à Gand, la sensation que l'on n'a pas quitté la France vous poursuit; mais au moment où l'on s'y habitue assez pour n'y plus penser, votre hôte ouvre devant vous son cœur, son foyer, son livre intime, et anime tout un monde de préoccupations spécifiquement belges, d'espoirs étrangers à la vie française, de déchirements qui nous ramènent aux siècles lointains de notre unité menacée, de joies qui sont maintenant pour nous sans charme et sans objet. A mesure que l'on s'enfoncé dans le dédale compliqué des races, des instincts, des ambitions, la Belgique s'éloigne de nous par la violence de ses contrastes, la qualité de ses aspirations et le paradoxe qui fait de son antagonisme ethnique et géographique la condition vitale de sa prospérité en même temps que la faiblesse congénitale de son unité. Economiquement, Anvers ne saurait se passer de Liège et réciproquement. Leurs folklores se donnent la réplique avec le Uylenspiegel flamand et la geste meusienne. Pas davantage un Wallon ne pourrait se sentir moins digne d'un Verhaeren ou d'un Maeterlinck qu'un Flamand ne le serait d'un Grétry ou d'un Isaye. Mais, politiquement, si l'on excepte les liens religieux et dynastiques, on ne voit guère, pour les unir, que la longue et tragique histoire de leurs divisions.

La cassure se fait dans l'axe de Bruxelles; elle est nette, brutale. D'une localité à l'autre, presque sans transition, parfois même en plein village, on cesse de parler la même langue, le rocher s'efface devant les sables ou l'humus, la Renaissance italienne recule devant le gothique espagnol, et le gai boulevard fond dans la brume silencieuse, le long des béguinages muets et des canaux immobiles entre leurs rangées d'arbres.

La querelle dure depuis six cents ans; elle a traversé, intacte, toutes les vicissitudes de l'Histoire. Elle a résisté à Charles-Quint, défié Philippe II, survécu au duc d'Albe, triomphé de l'Autriche, lassé la Révolution française et Napoléon, vaincu la Hollande et déshonoré l'Empire allemand. C'est à se demander s'il ne manque pas à ce dualisme ethnique la menace de l'oppression pour en faire le stimulant le plus vif de l'unité belge et de sa grandeur.

Il est dans la logique des faits que la Belgique enfante dans la douleur. Anvers, malgré l'âge d'or, n'est devenue immortelle que sous la décadence et l'oppression. Alors, elle a vu naître Rubens, Van Dyck, Breughel, Jordaens, Teniers et d'autres. Leur génie est marqué par les malheurs du temps. Les femmes se chargent de fourrures et de jupes et les hommes portent sur leur visage le stigmate des désordres sensuels... Où sont les belles bourgeoises impudiques qui accueillaient Charles-Quint aux portes de la ville et enthousiasmaient Albert Dürer? L'ombre du Taciturne et la froide cruauté du duc d'Albe sont passées par là. On cherche l'oubli dans l'ivresse forcée des kermesses et l'exaltation sublime de la foi, puisqu'il est dit que dans les grandes calamités collectives la ruée vers les plaisirs s'accompagnera toujours d'une renaissance mystique.

Ainsi, l'art se divinise sous l'aiguillon de la souffrance, tandis que les comtes d'Egmont et de Hornes créent par leur sacrifice un culte et une patrie. On me reprochera peut-être la naïveté de ces découvertes lorsqu'il s'agit d'expliquer un pays dont on atteint la capitale plus aisément que la grande banlieue de Paris. Pour tout dire, je n'eusse rien compris à la Belgique d'aujourd'hui, à son étonnante vitalité, à l'extraordinaire spectacle qu'elle donne au monde, tout en se débattant au milieu des drames et des chausse-trapes du séparatisme, si je ne m'étais souvenu de son passé. Car n'est-ce pas encore de ses déchirements traditionnels qu'elle

(1) La grande obligeance de M. Léon Degrelle, directeur des Editions Rex, nous permet de publier en premier le premier et le dernier chapitre d'une intéressante enquête sur la Belgique qui paraîtra le mois prochain, sous ce titre, avec une préface de M. André Tardieu.

tient à la fois ce sens communautaire qui fait de son peuple un modèle d'organisation sociale et cet individualisme exaspéré qui le maintient au premier rang dans l'histoire de l'art.

On connaît le mot de Baudelaire : « Les Belges pensent en bande ». Rien ne m'a paru moins exact. Il est peu de pays, au contraire, où l'individu ait une personnalité aussi tranchée, j'allais dire aussi agressive. Est-ce parce que la terre y étant plus rare qu'ailleurs et les habitants plus nombreux, il faut lutter davantage et y jouer plus durement du coude ? Je ne sais, mais l'individualisme belge est une réalité vivante et qui laisse des traces ; on lui doit, sous la forme de l'initiative privée, tout ce qui en ce moment transforme la Belgique moderne ; adapté à l'esprit collectif, il a réalisé des prodiges dans le domaine social et je touche là aux buts mêmes de cette enquête.

Le Roi

Les liens qui unissent la Belgique à son roi sont faits d'une matière à la fois si sensible et si dense, de réactions en même temps si riches et si difficiles à définir dans les contacts de la vie quotidienne, que le voyageur étranger demeure hésitant devant un sujet de cette ampleur. Nous, Français, nous goûtons volontiers le charme désuet et puissant qui a fait de cette courte syllabe un mot si grand dans notre histoire. Nos révolutions elles-mêmes ont apporté à ce passé un parfum de poésie et de lyrisme. Ne nous arrive-t-il pas aujourd'hui, faute de ne pouvoir goûter l'âge d'or dans le présent, de le rechercher dans le passé ?

Les Belges ont un souverain symbole qui incarnera toujours le Devoir dans ce qu'il a de plus âpre et le Droit dans ce qu'il a de plus élevé. Mais ce n'est pas de ces souvenirs seulement que se nourrit le respect pour la personne royale, d'une nation aussi réaliste que la Belgique. Cette vénération que le Français a vouée au roi Albert I^{er} pour avoir tenu ce rôle, on la devine à peine chez ses sujets. Elle est comme pudiquement enfouie dans les parchemins de famille ; le public, semble-t-il, s'identifie avec son prince, au point de partager sa naturelle modestie et son instinctif mépris pour les vanités oratoires. Il y a moins d'admiration que de foi, moins de reconnaissance que d'attachement dans les sentiments qui lient les sujets à leur souverain. Et quand on a vu et entendu le roi, on a bien l'impression que c'est ainsi qu'il entend être aimé ; il goûte l'hommage populaire, nu et sans apprêts, qui ne se résoud pas à le faire entrer prématurément dans le doux et lointain exil de la légende ; il ne désavoue pas que l'on s'adresse à lui comme à un homme qui n'est pas seulement le roi-chevalier, mais le roi tout court, c'est-à-dire un chef vivant dont l'action prudente, résolue et habile reste la suprême ressource des partis et des factions.

C'est pourquoi autour de lui, plus qu'ailleurs, la vie apparaît comme une oasis reposante et sereine où les ambitions ont abdiqué tacitement leur appétit. Une harmonie plus forte que les intérêts qu'elles défendent leur impose silence ; c'est une grande tradition qui continue et qui, nouant les maillons de sa chaîne à travers les destinées changeantes de l'Histoire, s'incarne aujourd'hui dans la dignité royale. Dans ces régions tempérées, Albert I^{er} agit avec une subtilité si ténue, que les mots reprennent sur ses lèvres une valeur que le régime parlementaire lui fait perdre quelquefois. Cela est si vrai que ce qui compte plus souvent, c'est ce que le roi ne dit pas. L'action politique, à Laeken, se borne au sentiment du possible, sa mesure à la dimension des événements et s'efforce d'accorder les actes avec les réalités. C'est exactement l'opposé de ce que font les assemblées. Si les Belges aiment leur roi pour l'effacement volontaire où il se tient pour mieux agir, ils discernent bien sa marque personnelle dans l'apaisement des passions et le dénouement des crises ; et ils lui savent un gré infini de sacrifier la part qui lui revient dans les applaudissements

populaires, à la nécessité de ne jamais livrer à la publicité le secret de sa sagesse et de sa force. Mais cela se sait, à la longue, par ses admirateurs trop zélés, comme ce socialiste de réputation mondiale, M. Vandervelde, qui ne cache à personne son respect pour le caractère et la supériorité intellectuelle du monarque ; il l'exprime dans ces termes : « Dans les cas graves, personne ne peut être de meilleur conseil que le roi. » Quand la jeune et exquise fiancée du duc de Brabant arriva à Anvers, on se montrait du doigt ce même Vandervelde qui, de sa large pelisse, protégeait la princesse Marie-José contre les curiosités d'une foule trop enthousiaste.

On sait que pour les socialistes belges, comme pour les travailleurs anglais, la question du régime ne se pose pas. Toutefois, elle aurait très bien pu se poser avec un autre souverain qu'Albert I^{er}. Il est probable que Léopold II, par exemple, dont on a dit qu'il était un géant dans un entresol, n'eût jamais accepté la collaboration des socialistes au pouvoir ; il eût bien fallu que l'un ou l'autre cédât ; le seul renversement des sympathies ouvrières en faveur de sa dynastie dit mieux que de longs développements combien est grande et profonde l'influence du roi. Il ne fut pas seul, il est vrai, pour faire oublier en régnant bien, qu'il était roi, aux adversaires du régime. La reine Elisabeth, dont pas un Français n'ignore le nom, le courage et la charité, a été un auxiliaire puissant et décisif de sa gloire ; le peuple l'aime pour son cœur, les intellectuels la suivent pour son goût qui est sûr et le public l'adore pour la grâce de son geste et la délicatesse de son accueil. Il n'est pas une catastrophe, une calamité publique où on ne la voit aux premiers rangs des sauveteurs, penchée sur les blessés, réconfortant les malades, organisant elle-même les secours dans les familles éprouvées. Dans toutes les manifestations d'art, de musique surtout, elle est à la première place ; et ses hardiesses dans le choix de ses artistes préférés ne le cèdent pas à celles du roi dans le domaine politique.

Enfin, la popularité spontanée qui a salué la princesse Astrid dès son arrivée dans sa nouvelle patrie prend parfois des formes émouvantes. Quand elle se mêle à la foule, sur le boulevard, son bébé sur les bras, pour admirer son mari défilant à la tête de son régiment, le Belge la remercie intérieurement de n'avoir pas sous les pieds l'estrade d'un protocole suranné pour se désigner aux acclamations. On la remarque gentiment quand elle pousse la voiture de son enfant sur l'avenue des Arts, et on la salue avec cette familiarité exquise qui fait aimer la Belgique dès qu'on y vit.

Rien n'est plus sensible au roi que cet élan confiant de la foule vers lui et les siens ; il préfère cette forme d'offrande à celle des chroniqueurs rituels et des orateurs officiels qui s'attachent à limiter son rôle à quelques décisions immortelles. En France, nous bornons notre reconnaissance envers lui et notre curiosité de tout ce qui le touche, aux heures de 1914 qui ont fait « le Roi-chevalier ». C'est peut-être refermer un peu trop vite sur lui les portes de l'Histoire ; avec les plus respectables intentions, on a fait d'Albert I^{er} un personnage du passé, alors que nul homme d'Etat, et sans doute nul souverain, n'a anticipé autant que lui dans les avenues de l'esprit, n'appartient aussi totalement que lui à l'avenir. Si belles que soient les minutes de la guerre, si grand qu'il y fût le roi, cela ne suffit pas à remplir la carrière d'un prince de cette qualité.

L'insistance que mettent les Belges, devant un étranger, à louer Albert I^{er} pour des qualités et des dons dont nous ne parlons jamais ici en témoigne. Et les rares visiteurs qui sont admis à l'approcher, au château de Laeken, où il vit presque toute l'année, emportent des impressions de même ordre.

Un merle siffle en se posant de temps en temps sur un globe terrestre immense; des photographies familiales émergent des dossiers pesants que le roi a ouverts; une profonde sérénité, que le pépiement de l'oiseau interrompt sans troubler, en poussivant son invariable tour du monde; de lourdes portières qui étouffent tout bruit, dans cette immense pièce aux boiseries douces, que de beaux livres étagés jusqu'au fond imprègnent de noblesse spirituelle; et par les fenêtres larges, des échappées de soleil sur la paix recueillie des jardins. Tout, dans ce cadre, dispose le souverain à l'analyse délicate, à cette sorte de rêverie lucide qu'est la méditation d'un esprit nourri de riche culture et d'une longue observation.

Sa haute silhouette de chef militaire est bien celle que l'imagerie de la guerre a popularisée; sa parole et ses gestes sont lents, solides et comme réfléchis en leurs mouvements. Une gravité paisible repose sur le visage; et derrière les lunettes, qu'il ne porte que pour lire, d'étranges prunelles, larges et polies comme des cailloux roulés dans le flot, ne laissent rien transparaître.

Devant cette carrure tranquille, ce front massif et ce regard à la fois dormant et attentif, on comprend soudain avec quelle maîtrise peut opérer un pareil sang-froid dans l'agitation des batailles politiques. Entre ceux qui conduisent les nations et ceux qui les égarent, il y a ceux qui les éclairent. Albert I^{er} est de ceux-ci, en un rang où il n'a personne au-dessus de lui. Eclairer, c'est ce qu'il veut. Nul n'y a mieux réussi; il dénoue, dans l'entretien qu'il accorde, les sujets qu'il touche avec une érudition et une expérience encyclopédiques. Il y a là de quoi faire le meilleur des gouvernements et il n'y a pas de quoi donner l'idée d'un gouvernement chimérique. Sa conversation est à la fois un labeur de savant et un plaisir d'épicurien. Point pressé, point impatient des victoires faciles et immédiates, il sait qu'il en coûte davantage, d'être trop fréquent que de se faire attendre; il ne s'acharne pas à une doctrine, mais il ne la quitte pas et quand il parle du plaisir qu'il éprouve à faire la mesure de la France et de la diversité de ses richesses par la lucarne d'un avion, il réalise sa propre synthèse spirituelle.

Ses propos le révèlent rebelle au jeu des idées et au maniement de la logique intuitive; il est appliqué, méthodique et sain au delà de toute expression. L'imagination ni la passion n'ont que faire dans cette âme royale. Dans son dessein de faire du bien, il ne lui a pas manqué d'avoir combattu et souffert, mais il n'éprouve pas de vraies colères contre le mal. Sa gloire a trop coûté à son repos pour la faire servir à ce qui ne serait qu'une revanche équitable. Cependant, il réplique volontiers, dans un rire large et puissant, à la provocation. Son ironie porte sans être cruelle: il juge les hommes exactement, leur décoche une épithète qui les habille strictement, mais jamais sans indulgence; ses mots, que l'on sait dépouillés de toute passion, n'ont que plus de force. On les redoute.

Il ne fait intervenir son prestige personnel que dans les cas où il s'identifie avec les intérêts essentiels du royaume. Quand la priorité belge dans les indemnités de guerre fut mise en péril, il prit l'avion et vint en personne défendre, devant les plénipotentiaires alliés, le caractère sacré de la revendication nationale. On le vit une autre fois réagir sans ménagements contre certaines imprudences verbales d'un de nos grands chefs militaires. On dit que celui-ci regretta plus tard d'avoir mésestimé la capacité réactionnelle du monarque.

La Belgique a connu l'heureux destin de n'avoir eu en un siècle que trois souverains, également grands par ce qu'ils ont apporté à leur pays et par la volonté de régner qui était en eux. Léopold I^{er}, le beau roi, eut l'esprit de refuser, en 1829, la couronne de Grèce qui est devenue ce que l'on sait; mais il réalisa l'unité belge, l'année suivante. Léopold II y ajouta un empire en Afrique.

Albert I^{er} sauva l'un et l'autre du plus grand bouleversement que le monde ait connu. C'est ainsi que la tradition dynastique a eu finalement raison de ce qui la minait sourdement, au début de ce siècle. Elle a même réalisé certains miracles de famille. Quand Albert I^{er} parle de son oncle qui fut son prédécesseur sur le trône, il dit: « Il était un des plus grands géographes de son temps ». Sur les lèvres du voyageur passionné que le Roi est resté, il serait faux de surprendre ce propos autrement que comme un hommage. « Le Belge, dit-il volontiers, est trop casanier: il voit petit parce qu'il ne voit pas assez loin; mes fils voyageront ». De fait, ils ont voyagé comme lui-même.

Son horaire journalier est réglé plus minutieusement que celui du plus humble de ses fonctionnaires. Il se lève tôt, se rend au Palais de Bruxelles, où il arrive vers 9 h. 30; il a déjà lu tous les journaux lui-même, n'ayant pas de service de presse particulier; il reçoit le chef de son cabinet et le maréchal de la Cour; puis les audiences commencent; elles absorbent la plus grande partie de la matinée, car le Roi garde le contact avec des personnalités de tous clans et de toutes professions; sa curiosité est universelle et l'intérêt qu'il porte à tous les aspects de la vie lui fait accueillir toutes les suggestions, toutes les initiatives, soulager toutes les misères. Pendant les années qui suivirent la guerre, il distribua aux œuvres et aux entreprises scientifiques plus de 40 millions, prélevés sur sa cassette personnelle. Sa matinée achevée, il retourne à Laeken pour déjeuner; puis il se remet au travail; parfois, lorsque les circonstances l'exigent, il revient à Bruxelles dans l'après-midi; le soir, il lit; le Roi est un grand lecteur, surtout d'œuvres sociologiques. Ses plaisirs se bornent à la motocyclette et à l'alpinisme qu'il pratique l'hiver en Suisse et l'été dans le Tyrol; il ne s'échappe que rarement, au cours de cette existence organisée comme un chant de lutrin, de l'atmosphère familiale; le Duc et la Duchesse de Brabant, quand ils n'habitent pas à Bruxelles une aile du château royal, appelée le Palais de Bellevue, sont tout près de Laeken, les hôtes de la villa de Stuyvenberg.

La vie du Roi et de sa famille est un beau livre; tant que la Belgique saura y lire, elle sera en garde contre les impatiences de l'avenir et les divisions imprudentes du présent; elle diminuera la part du mal inévitable; elle l'empêchera au moins de s'aggraver jusqu'au point où les remèdes meurtriers sont nécessaires et où les nations ont à jouer leur vie pour la sauver. Si la chose n'est plus à faire et si la Belgique est, à cette heure, en possession de cette sagesse, son roi n'y a pas peu servi. En tout cas, il en restera la plus parfaite expression et s'il arrivait jamais que les principes acquis grâce à lui se perdissent dans quelque nouvelle catastrophe les générations futures pourront les rattraper dans l'histoire de ce roi Albert I^{er}, par qui la Belgique rendit un jour à la société moderne le plus grand des services.

GEORGES SUAREZ.

CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique
des idées et des faits

Méditation sur des rubans

L'usage des décorations s'est établi en Belgique il y a une cinquantaine d'années environ. Avant cela il existait des décorations, mais ce n'était pas un usage. Au contraire, c'était une exception. Par un ruban à la boutonnière on se distinguait d'autrui. Maintenant la meilleure manière de se distinguer est de n'en pas porter. C'est même un luxe dangereux, et, dans beaucoup de cas, inconvenant. Il ne faut, à partir d'un certain âge, risquer de n'être pas décoré. On vous remarquerait.

La première décoration fut celle de l'ordre de Léopold. On en discutait longtemps à la Chambre. La Constitution interdisait la création de nouveaux ordres, visant par là des classifications sociales telles que l'ordre équestre ou l'ordre ecclésiastique, maintenus aux assemblées provinciales sous le régime hollandais. Point de pairie en Belgique. Point de lords. Il faut qu'un duc fasse son chemin sans privilège, comme tout le monde, sans le tabouret à la Cour de la Démocratie. L'ordre de Léopold était donc la source et la consécration d'une inégalité entre les hommes. Sans doute on avait, après 1830, créé une croix de fer pour récompenser les braves qui s'étaient distingués sur les barricades, mais puis qu'on se limitait à eux, on se consolait en pensant qu'ils mourraient tous bientôt et que l'inégalité ne serait que provisoire et rétropective. Pour l'ordre de Léopold c'était plus délicat. Mais on créa bientôt d'autres rubans, d'autres plaques et d'autres cordons. Aors les vannes s'ouvrirent et tout le monde aujourd'hui est déceci. Aussi l'égalité est sauve.

La décoration était jadis une récompense, mais depuis que tout le monde est récompensé, l'absence de ruban ou de rosette est une marque de suspicion. Pourquoi un tel n'est-il pas récompensé? Quel est ce fâcheux indice d'un oubli sans doute volontaire? C'est inquiétant. Soyez décoré. Le mariage de vos filles en dépend, comme votre avancement. On n'envoie pas à l'étranger, pour qu'il représente une société d'agrément, un monsieur qui n'est pas au moins commandeur de quelque chose. Il en fut ainsi pour les militaires que des actions d'éclat avaient nantis de médailles. Ils bravaient l'opinion. On se hâta de décorer aussi tous les combattants... qui n'étaient pas décorés, simplement pour ce motif négatif, sans en oublier les vétérinaires, les payeurs, les riz-pain-sel et les cantiniers. Mettez au civil ce que nous venons de dire pour les militaires et voilà pourquoi des messieurs sérieux viennent trouver des ministres en leur disant : « Décore-moi, voyons, je t'en prie. Je n'ai rien fait pour ne pas être décoré ».

Il leur déplaît de faire exception à la règle commune. L'égalité, messieurs.

* * *

Les ordres étrangers sont une heureuse ressource. Après quelques missions impayables on a toutes chances d'être payé en rubans. Généralement le Portugal, la Roumanie et l'Italie sont très généreux en cravates de commandeurs, ce qui, en habit, est essentiel. La France dispose d'ordres tunisiens, alouites ou siamois, aux couleurs tendres. Un édile de Bruxelles, placé devant un grand cordon tunisien et la plaque de la Légion d'honneur, préféra le grand cordon parce que, des plaques, il en avait déjà. Pour les photographes cela manquait à son *pechus* scabinal. Il vient un temps où il faut figurer brillamment aux vitrines sous peine de s'enliser.

L'étoile du Bénin remplace de façon républicaine l'antique Saint-Esprit, de sorte qu'un grand officier du Bénin peut se comparer aux portraits de Louis XVI ou de Charles V, mais la colombe est remplacée par une étoile. Seul le Saint-Esprit fait défaut.

Des inconnus célèbres se sont fait connaître par leurs assiduités auprès de légations désargentées. Faute de payer leurs services en écus, celles-ci sont généreuses en plaques et rubans. Il n'en coûte rien à personne et les rosettes roulent comme de la petite monnaie. Des journalistes sportifs accumulent ainsi les commanderies, loyalement acquises, tout comme ce consul de Guatémala à Arlon, ou de Perse à Ostende, qui damerait le pion au baron

Descamps-David, l'homme le mieux équipé en ferblanteries honorifiques.

En province ces choses servent peu. On a trop rarement l'occasion de s'en orner. A Bruxelles, les diners et réceptions permettent de fréquentes exhibitions de tout cet arsenal. Quand on a des plaques de grande allure, il suffit, sur un habit de soirée, de n'en mettre qu'une, discrètement. Les exhibitions métalliques sont bonnes pour des présidents d'associations de Vogelpik. Enfin on est souvent étonné de voir, au milieu d'habits surchargés, une poitrine ornée d'une simple rosette. C'est qu'au milieu de commanderies de petit acabit, il est gênant de n'afficher qu'une petite Légion d'honneur ou une simple Victoria Cross. Un liséré suffira.

A une table de banquet il est amusant de reconnaître la psychologie de chaque officiel à l'étalage de ces heureux attributs. Une plaque, un cordon, une cravate et une chaînette de menues médailles, c'est trop. Un grand homme au zénith n'en sait que faire. Au déclin il sera charmé de les retrouver.

* * *

On se demande comment faire pour ne pas obtenir de décorations. C'est très simple. Il suffit de n'en pas demander. Frappez et il vous sera ouvert. Plus vous demanderez, plus vous en aurez. On est souvent étonné de voir de grands serveurs du pays dont la boutonnière est presque vierge. C'est qu'ils n'ont pas demandé ou qu'on n'a pas demandé pour eux. La notoriété décorative ne se gagne qu'en faisant antichambre. Si les ministres n'étaient plus sollicités, ce ne serait plus la peine d'être ministre.

Il est bon aussi de se déranger beaucoup pour faire décorer des amis et connaissances. Ceux-ci, s'ils savent se souvenir, vous rendront la pareille. Procurez donc l'ordre de Léopold à un Français influent. Vous aurez la Légion d'honneur bientôt.

N'oubliez pas de faire appuyer votre demande par un socialiste. Il viendra bientôt solliciter de vous la pareille pour lui-même et ce sera autant de gagné.

* * *

L'origine de cette émulation vient de l'envie. Comme pour l'Académie, personne ne veut en être au début, mais il suffit que le voisin en soit pour qu'on trouve choquant de n'y être pas soi-même. On n'entend que sarcasme sur les Académies naissantes, mais si les bons petits camarades y sont nommés on entend dire : « Au fait, puisque X... et Y... en sont, je ne vois pas pourquoi on m'oublie ».

Heureusement l'ancienneté joue. Un fonctionnaire peut s'adonner au frontisme, à l'anarchisme et à la sédition sans que ces originalités non défendues par les règlements nuisent à son avancement, tant dans l'administration que dans l'ordre de Léopold.

Pour réplique, un journaliste peut traiter tous les gouvernements successifs de tous les noms d'animaux, il sera chevalier à quarante ans et officier avant cinquante, sans pour cela cesser d'injurier copieusement son généreux donateur. Il sera fort heureux, d'ailleurs de bénéficier des largesses de celui-ci, car sans elles il serait trop remarqué. Il tient à être décoré, par pudeur, comme tout le monde.

CHARLES D'YDEWALLE.

ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER

Le prix de l'abonnement pour l'étranger est fixé comme suit :

- | | |
|---|-----------|
| I. — Pour le Grand-Duché de Luxembourg | 17 belgas |
| II. — Pour le Congo belge | 22 belgas |
| III. — Pour l'Albanie, Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Bulgarie, Congo français, Côte d'Ivoire, Espagne, Esthonie, Ethiopie, France, Gabon, Grèce, Guinée française, Haïti, Hongrie, Lettonie, Maroc, Martinique, Mauritanie, Niger-Oubangi-Chari, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Réunion, Roumanie, Salvador, Sarre, Sénégal, Serbie, Croatie et Slavonie, Somalis, Soudan, Tchad, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Tunisie, Turquie, Uruguay, Républiques Soviétiques Socialistes, Brésil, Égypte, Mexique, Equateur | 25 belgas |
| IV. — Pour tous les autres pays | 28 belgas |

Salle Patria, rue du Marais, Bruxelles

CONFÉRENCES CARDINAL MERCIER

QUATORZIÈME ANNÉE

Prendront la parole cet hiver :

EN NOVEMBRE.

Le mardi 22, à 5 h., S. Exc. Mgr BESSON, évêque de Fribourg, Lausanne et Genève. Sujet : *La fin du monde.*

EN DÉCEMBRE.

Le mardi 6, à 5 h., M. René BENJAMIN. Sujet : *Les lettres d'amour de Balzac.*

Le mardi 13, à 5 h., M. Denis D'INÈS, sociétaire de la Comédie-Française. Sujet : *Les beaux vers du théâtre français.*

Le mardi 20, à 5 h., M. Maurice PALÉOLOGUE, de l'Académie française, ambassadeur de France. Sujet : *Un méconnu : l'archiduc Rodolphe.*

EN JANVIER.

Le mardi 3, à 5 h., lecture par M. Jacques COPEAU

Le mardi 10, à 5 h., M. André BELLESSERT. Sujet : *Un grand romancier contemporain : M. Edouard Estaunié.*

Le mardi 17, à 5 h., M^{me} DUSSANE, sociétaire de la Comédie-Française. Sujet : *Le rire de tous les temps.*

Le mardi 24, à 5 h., le comte de SAINT-AULAIRE, ambassadeur de France. Sujet : *Le désarmement.*

Le mardi 31, à 5 h., M^{me} Berthe BOVY, sociétaire de la Comédie-Française, interprétera *La Voix humaine* (de Cocteau), récitera des fables de La Fontaine et chantera des chansons wallonnes.

EN FÉVRIER.

Le mardi 7, à 5 h., M. Henri BÉRENGER, sénateur, président de la Commission des Affaires Étrangères du Sénat français. Sujet : *Le problème de l'Europe.*

Le mardi 14, à 5 h., M. George LECOMTE, de l'Académie française. Sujet : *Peut-on mentir à soi-même ?*

Le mardi 21, à 5 h., M. Paul REYNAUD, député de Paris, ancien ministre des Finances et des Colonies.

Le mardi 28, à 5 h., M. Charles OULMONT. Sujet : *Debussy tel que je l'ai connu (avec exemples au piano).*

En février, le Révérend Père SANSON, de l'Oratoire, donnera à Bruxelles, sous nos auspices, trois conférences sur les FORCES CORRUPTIVES : JOUR — HAIR — DOMINER. Ces conférences seront accessibles à nos abonnés moyennant un modique droit de numérotage des cartes d'abonnement.

EN MARS.

Le mardi 7, à 5 h., le Baron E. de BRUNEAU de SAINT-AUBAN, bâtonnier du Barreau de Paris. Sujet : *L'Allemagne et la paix.*

Le mardi 14, à 5 h., M. Guglielmo FERRERO.

PRIX DE L'ABONNEMENT A LA SÉRIE DES 18 CONFÉRENCES
(non compris la taxe de numérotage
pour les Conférences du R. P. Sanson).

Fauteuil et baignoire : 175 francs ; Parquet, balcon de face et 1^{er} rang de côté : 150 francs ; Balcon de côté et estrade : 125 francs.

La location est ouverte de 9 h. 1/2 à 12 heures et de 14 h. 1/2 à 17 heures à la Maison F. LAUWERYS, rue du Treurenberg, 20, Bruxelles. Téléphone : 17,97.80. Chèque postal : 119,53.

Secrétariat des conférences :
à La revue catholique des idées et des faits
57, rue Royale, tél. 17.20.50.

Poil de Carotte au cinéma

Délaissions aujourd'hui le programme que je me suis tracé et suivant lequel j'aurais dû vous entretenir aujourd'hui de quelques films remarquables formant un premier panorama de la production 1932.

Car un événement très important sollicite aujourd'hui notre attention. On vient de présenter, à Bruxelles, une œuvre de toute première valeur et que l'on peut dès maintenant classer parmi les sommets de l'art du film.

Cette œuvre, nous la devons à Julien Duvivier. Elle a pour titre : *Poil de Carotte.*

Julien Duvivier nous avait déjà donné l'an dernier *David Golder*, réalisation exceptionnellement puissante. Tout dernièrement sur l'écran de l'Agora un film plus récent du même cinéaste faisait une courte apparition : *Allô, Berlin... Ici Paris*. Essai magistral où nous avons trouvé une suite de « caractères » esquissés à la façon de La Bruyère, de l'humour à la René Clair et pas mal de virtuosités techniques.

Allô, Berlin... Ici Paris restera une œuvre de haute tension intellectuelle. Mais c'est là précisément son défaut. Défaut honorable sans doute, mais qui relègue le film parmi les « études » ne pouvant intéresser qu'une partie restreinte du public. Une gageure, que ce film, où manque l'élan spontané, où l'atmosphère sentimentale est trop discrète et qui ne peut plaire qu'aux raffinés, amateurs de beau métier.

Poil de Carotte est tout cela, mais autre chose aussi.

On connaît le célèbre roman de Jules Renard. Le roman de ce pauvre petit garçon né trop tard, d'un père et d'une mère déjà désunis par la vie, et qu'on n'attendait plus, François Lepic, surnommé Poil de Carotte à cause de ses cheveux d'un blond roussâtre. C'est un brave enfant d'une douzaine d'années, intelligent, gai, travailleur mais qui ne trouve dans sa famille nulle tendresse. Depuis longtemps son père s'est réfugié dans un mutisme absolu. Il y a entre lui et M^{me} Lepic une incompatibilité d'humeur que chaque année accentue et dont tous deux souffrent d'ailleurs. M^{me} Lepic n'a d'amour que pour Félix et Ernestine, les aînés, petits personnages assez peu sympathiques, qui s'entendent surtout à exploiter froidement la sympathie maternelle. M^{me} Lepic, personne maniérée et bavarde, égoïste et froide, ne peut exercer sa tyrannie que sur Poil de Carotte.

Celui-ci est très malheureux. Il a pourtant quelques amis : le chien, la servante Annette qui le comprend, sa petite « fiancée » Mathilde, qui peut avoir sept ou huit ans, et surtout son parrain, un fermier des environs, chez qui il va passer parfois une bonne journée.

Le bonheur même que lui procure cette sortie, la vue d'autres enfants choyés par leurs parents ne font que rendre plus terribles les journées que Poil de Carotte doit passer à la maison. Son père l'intimide. Sa mère le terrifie. L'enfant s'exaspère. Sa conduite, ses gestes dénotent la crise aiguë qu'il traverse. Ses parents n'y voient goutte. Drôle d'enfant, disent-ils, alors que cet enfant est le seul membre normal de la famille.

Peu à peu le désespoir envahira cette âme adolescente. Poil de Carotte voudra mourir. Ce désir de délivrance s'insinuera d'abord, deviendra plus impérieux. L'idée, suggérée par un cauchemar, lui apparaîtra comme inéluctable. Poil de Carotte envisagera d'aller se noyer dans l'étang. Mais l'eau est sale et froide. Ce n'est pas bien agréable. Il se plongera la tête dans un seau et cet acte sévèrement réprimé, et dont personne n'aura saisi l'intention, le fera davantage encore considérer comme anormal. A ce moment un peu d'affection l'aurait sauvé. Il la recherche, cette affection, ses gestes la demandent ; personne ne comprend, on la lui refuse.

Il reviendra à l'étang, mais il y rencontrera sa petite fiancée Mathilde.

- Viens avec moi chercher Parrain.
- Non.
- Pourquoi restes-tu ici ?
- Parce que je dois me tuer.
- Tu dois te tuer ?

— Oui.
— Alors il faut le faire, mais après tu reviendras chez Parrain.
— Oui.

Une invincible répulsion arrête Poil de Carotte. Pourtant il y a cette corde dans la grange. Là est son destin.

Entre-temps, Mathilde est allée raconter l'affaire de l'étang à Parrain. Celui-ci a compris. Il a deviné le drame. Il ouvrira les yeux au père Lepic qui arrivera tout juste à temps pour empêcher un malheur et qui, découvrant soudain que ce garçon est son enfant, retrouvera, lui aussi, une de ces affections profondes dont la vie l'a sévère.

Ainsi le film se termine sur une vision optimiste.

Ceci n'est que le thème et, quoi qu'on fasse, un résumé littéraire ne peut en donner qu'une idée partielle, à peine correcte. Car il ne s'agit pas ici d'adaptation d'une pièce de théâtre ou d'un roman, mais de *cinéma pur*.

* * *

J'ai dit que certains passages de *Allô Berlin... Ici Paris* m'avaient fait songer à René Clair. Duvivier n'a pas renié cette influence et quelques scènes de *Poil de Carotte* sont empreintes de cet humour lyrique dont l'auteur d'*A nous la liberté* apporta pleines corbeilles au cinéma français.

Bien plus, Duvivier n'a pas oublié les leçons de l'école russe et il le montre dans la façon dont il sait donner aux paysages une signification dramatique, dans sa manière d'intensifier le rythme par des *close-up* hardis, soulignant les temps forts.

Et cet art de s'exprimer avec les choses les plus banales, sobrement; ce pathétisme du détail, ne fait-il pas songer lui aussi à Chaplin?

Il est un grand artiste celui qui ne croit pas que l'art n'est qu'originalité et qui sait regarder ce que font les autres et profiter de leurs leçons.

Mais que ceci ne diminue en rien la valeur personnelle de Duvivier. Il n'est pas « un piqueur de trucs » et dans son œuvre sa personnalité domine. Dans son film se résument toutes les écoles, mais ne serait-ce pas parce que Duvivier est au-dessus des écoles?

Duvivier est un virtuose de la camera et, ce qui mieux est, un artiste qui sait brider sa virtuosité.

Dans *Poil de Carotte* il a donné tous ses moyens, mais avec un sens aigu de l'à-propos, ne se laissant à aucun moment emporter par l'image. A aucun moment il ne succombe aux tentations de la facilité, et son expression sobre, nuancée, puissante est, aussi, toujours adéquate.

Qu'on ne parle donc plus, à propos de cinéma, d'enregistrement mécanique où l'art se réduit à une mise en scène, à un choix de point de vue. Dans *Poil de Carotte*, tel paysage est d'abord une idylle qui tantôt sera un paroxysme pour finir par être un apaisement.

Je n'insiste pas sur cette façon de prendre les *close-up* de têtes sur un axe penché, qui confère à l'image une valeur douloureuse, ni à ces jours qui déforment les physionomies en excluant toute signification accessoire. Dans tout ceci il y a une science presque géniale de l'éclairage. Et, techniquement parlant, *Poil de Carotte* est un classique.

* * *

Vous savez qu'un film n'est pas à proprement parler une affaire de photographie, mais bien plus encore de *montage*, c'est-à-dire d'agencement des scènes, de la composition qui doit présider à leur succession sur l'écran. On en trouve le parallèle dans l'art musical. Ici aussi intervient le contrepoint, le *tempo*, le rythme. Je ne puis que louer sans réserve l'art de Duvivier en cette matière. Utilisant un moyen d'expression différent, il fait songer et directement aux plus grands maîtres de la symphonie.

J'ai dit de *Allô Berlin... Ici Paris* que ce film se maintenait sur un plan trop intellectuel. Œuvre d'intelligence, supposant une connaissance profonde, une observation aiguë des hommes et des choses, le film *Poil de Carotte* est, lui, sur un plan nettement sentimental, le seul d'ailleurs sur lequel le cinéma doive s'exprimer pour atteindre tout son public.

Ceux qui iront voir ce film ne manqueront pas, s'ils y réfléchissent après coup, de s'apercevoir qu'à certain moment le ton change et frôle pour ainsi dire la littérature. Ce moment le voici : La bonne est venue en carriole rechercher Poil de Carotte qui a passé auprès

de son parrain quelques heures délicieuses. Pour le retour, le petit prend les rênes. Du haut de la voiture il est témoin de scènes familiales où il voit des enfants choyés. Père et mère assis dans un pré entourés de leurs petits, un homme qui porte à califourchon sur sa nuque son petit gosse, des garçons qui jouent joyeux sur la route. Poil de Carotte songe à son malheur. Le bonheur des autres lui fait mal. Une rage le prend. Il se dresse debout et fouette le cheval comme un forcené.

Psychologiquement juste, cette scène est interprétée au point de vue objectif (et je veux par là mettre hors cause le héros lui-même) d'une manière différente, plus schématique, plus arbitraire que le reste du film. J'en ai entendu faire reproche au cinéaste. Ce reproche même je ne veux point le retenir, car j'envisage ce moment comme une chromatique passant du prélude au drame lui-même qui se noue à cet instant.

* * *

Pour ce qui est de l'interprétation, une fois encore, je ne dois apporter aucune réserve à mon éloge. Le petit Robert Lynen est, sans le savoir, un grand artiste. Il vit son rôle avec une extraordinaire sincérité. Et Harry Baur, dans le personnage du père Lepic, reste l'artiste génial. Un artiste qui, dans un film comme celui-ci, où somme toute il n'a que le deuxième et même troisième rôle, sait oublier qu'il est Harry Baur et tenir exactement sa place.

* * *

Dans cette œuvre passe un grand souffle d'humanité. On discutera sur cette psychologie d'enfant qui n'est pas un malade. On dira peut-être que cette atmosphère est morbide, exceptionnelle. A mon sens, point tant.

Mais j'avoue toute l'âpreté de cette œuvre qui peut nuire sans doute aux enfants — le film n'est pas fait pour eux — mais qui ne peut que faire du bien aux autres, car elle empoignera tout spectateur. Et voilà une qualité encore de cette œuvre, qualité qui n'appartient vraiment qu'aux très grands chefs-d'œuvre. C'est qu'il est à la portée de tous les publics. Ceux qui viendront le voir pour y trouver une satisfaction esthétique, le plaisir que nous donne une expression presque parfaite, ne seront point déçus. Mais ils n'auront pas le temps de s'attarder sur l'heure à des considérations de ce genre.

Car, quel que soit le degré de leur résistance affective, ils ne tarderont pas à être saisis, emportés à leur tour, non pas dans une émotion grossière et facile, ni tourbillonnante, mais vers un pathétisme lancinant qui peu à peu, implacablement, nous pénètre, sans défense, jusqu'au tréfonds de l'âme. Une souffrance qui délivre.

Je l'avoue moi-même en toute simplicité, l'impression que m'a faite ce film dont le titre m'apparaît comme une dérision tragique, est parmi les plus grandes que m'aient faites aucun art, aucune littérature, que m'aient faites la vie même.

JEAN DENIS.

La revue catholique des idées et des faits

la revue belge d'intérêt général la plus vivante,
la plus actuelle, la plus répandue.
Elle renseigne sur tous les problèmes religieux,
politiques, sociaux, littéraires, artistiques
et scientifiques.

Les idées et les faits

Chronique des idées

Le jubilé épiscopal de Mgr Legraive

Vingt-cinq ans ont passé depuis le jour, 17 novembre 1907, où Mgr Louis-Joseph Legraive, nommé le 16 octobre évêque de Parnasse, auxiliaire de Malines, fut solennellement sacré, en présence du nonce Vico, par le cardinal Mercier assisté de Mgr van den Brandende Reeth, archevêque de Tyr, et de Mgr Rutten, évêque de Liège, en l'église métropolitaine de Saint-Rombaut. S'il a plu à la Providence que ces noces d'argent épiscopales, marquées du sceau de la souffrance qui donne à la vertu son achèvement, fussent célébrées sans éclat, dans une silencieuse retraite, à l'hôpital de Tirlemont, on ne peut refuser à l'affection et à la reconnaissance dont le vénéré prélat est entouré le droit d'élever la voix, à cette occasion, tout au moins par l'organe de cette *Revue*. S'il fallait nous faire pardonner cette liberté, nous en appelons à la paternelle bienveillance de celui qui incarna toujours et envers tous la plus exquise bonté.

A embrasser par la pensée la carrière déjà longue et chargée de mérites de S. Exc. Mgr Legraive, on ne peut se défendre d'admirer les conduites providentielles qui en ont orienté le cours. Comme il paraissait loin des hautes dignités hiérarchiques le petit villageois, de modeste origine, natif, en 1858, d'Ohain en Brabant, au pied de la butte du Lion de Waterloo, écolier à l'esprit ouvert, studieux, sage et appliqué, sans doute, mais bornant ses ambitions à être un jour instituteur, comme le sera un de ses frères à Planenoit, un autre, le Fr. Adolphe, dans l'Institut de Saint-Jean Baptiste de la Salle. Voici que, sur les bancs de l'Ecole normale de Nivelles, l'appel d'En-Haut se fait entendre, il sera obéi, Louis-Joseph sera prêtre. L'ex-normaliste regagne le temps perdu : après les premières leçons de latin chez le vicaire Vanuvel, de Wavre, trois années lui suffiront pour achever ses humanités au Collège de Basse-Wavre, et les portes du Petit-Séminaire de Malines s'ouvrent devant lui. Il rencontre dans la chaire du cours de philosophie l'homme de Dieu avec lequel se nouent les liens d'une profonde affection et qui fera se lever pour lui l'étoile de la destinée : l'abbé Mercier. Prêtre en 1885, envoyé à Louvain pour y prendre le grade de bachelier en théologie, il y retrouvera son ancien maître et directeur de conscience qui, depuis trois ans, a instauré avec éclat au sein de l'*Alma Mater* l'enseignement du thomisme.

En 1887, vers la trentaine, l'abbé Louis-Joseph Legraive est paré et équipé, *ad omne bonum opus paratus*, l'esprit orné et solide, la volonté affermie dans la vertu, le cœur profondément pieux. A la dignité modeste de l'ecclésiastique d'une irréprochable tenue, à la délicate bonté que respirent ses traits et qui imprègne sa parole, il joint cette calme possession de lui-même, cette sagesse sereine, cette pondération de jugement qui n'a pas attendu chez lui les années de la maturité.

La carrière active où il entre se déroulera harmonieusement, à travers ses fluctuations, en deux phases : la période de préparation expérimentale dans l'exercice de l'enseignement et du ministère paroissial, qui va de 1887 à 1906 ; la période administrative et épiscopale qui s'ouvre à cette date de 1906 et s'achève présentement dans le noble couchant de la souffrance plus méritoire que l'action.

* * *

Il ne s'était pas mépris sur ses réelles aptitudes le jeune homme qui se sentait la vocation d'enseigner : Legraive était maître-né. Il possédait ces trois qualités qui font le professeur et l'éducateur : le don de la clarté dans l'exposition, l'art d'intéresser, le secret de l'autorité. Il les fera paraître à tous les degrés, au collège de Basse-Wavre d'abord, comme surveillant, puis professeur de quatrième latine, sous la direction de M. l'abbé Heyne, l'anté-prédécesseur du vénéré chanoine De Raedt ; dans les leçons pri-

vées, chez les d'Arenberg où il accepte le fardeau du préceptorat Du Collège il passera au Séminaire, de l'enseignement moyen au supérieur et du même coup ses facultés pédagogiques semblent se déployer. C'est en 1891, en exécution de vœux formulés au Congrès de Malines de cette année, que furent instituées au Grand Séminaire les chaires de méthodologie et d'éloquence sacrée dont l'abbé Legraive, choisi par le cardinal Goossens, fut le premier titulaire, dans le double sens du mot.

A l'accomplissement de cette mission qui exerça la plus heureuse influence sur la formation des futurs professeurs et prédicateurs, il joignit, dès 1894, les fonctions de directeur européen de discipline, tant il avait su faire apprécier ces qualités de distinction, de prudence, de circonspection et de piété qui sont l'apanage du prêtre éducateur. Cependant, après huit années de cet obscur et persévérant labeur qui consume les forces des meilleures santés, le chanoine Legraive, — il avait reçu le camail d'honneur en 1898, — obéissant sans doute à une suggestion providentielle, sollicita, l'année suivante, un emploi dans le ministère paroissial.

C'est à La Hulpe, « le ruisseau bruyant », d'après Carnoy, riante localité au confluent de l'Argentine et de la Mazerine, que s'écouleront les plus douces années de cette vie, dans l'idyllique et fécond exercice du pastorat, au sein d'une population qui lui fut conquise d'emblée par l'empire de sa bonté et restera toujours fidèle à son souvenir. Là, le futur professeur de théologie pastorale, le futur vicaire général fit son stage, au contact immédiat et journalier des âmes de toutes conditions, s'initia pleinement à leur gouvernement, *ars arrium*, l'art suprême, et acquit ou développa la profonde connaissance du cœur humain.

* * *

C'est ainsi que d'échelon en échelon l'élu du Seigneur « disposait ses ascensions ». L'avènement de Mgr Mercier au siège de Saint-Rombaut, en février 1906, allait sonner son heure décisive. Dès cette année, l'Archevêque appela le curé de La Hulpe à Malines pour faire, pendant le trimestre d'été, le cours de théologie morale et, ne voulant pas brusquement rompre, mais délicatement découdre les liens qui unissaient étroitement le pasteur et ses ouailles, il lui permit de se partager entre sa chaire du Séminaire et, pour le service dominical, son église Saint-Nicolas. Ainsi en fut-il jusqu'au 30 juillet 1906 : à cette date, il fut nommé, en remplacement du chanoine Ketelbant, vicaire général, — aussitôt élevé à la Prélature — spécialement préposé au département de l'enseignement : séminaires, collèges, écoles moyennes et primaires, soit libres, soit officielles, collation des bourses d'études au Séminaire.

L'année d'après, Mgr Legraive, sur la proposition du Cardinal — élevé à la pourpre dès 1907 — lui fut donné par Pie X comme évêque auxiliaire, avec le titre de Parnasse. Au banquet du sacre, s'abandonnant avec allégresse à l'effusion de son cœur, le Cardinal saluait dans la consécration épiscopale de Mgr Legraive « le couronnement d'une carrière toute d'abnégation et de dévouement », se référant à ses anciens condisciples pour évoquer « sa bonté exquise et le soin jaloux de voiler sa supériorité », en appelait à ses élèves de Basse-Wavre et du Grand-Séminaire comme aux paroissiens de La Hulpe pour louer « celui qui ne vivait que pour eux », aux prêtres du diocèse, témoins et déjà bénéficiaires de son œuvre d'administrateur, augurant son élévation à de plus hautes destinées par « sa sagesse, son tact et sa serviabilité ». Il se réjouissait à la pensée des services qu'il rendrait au diocèse et à son chef et avouait ressentir « la piquante satisfaction du joueur qui a gagné une belle partie. « Vous avez mis à vous dérober à l'épiscopat tant de finesse, j'allais dire tant de ruse, que ce n'est pas sans fierté que je me vois, aujourd'hui, vainqueur de vos résistances obstinées. » Est-il élogé plus autorisé d'une plus rare vertu ? Et l'allocation se terminait par l'énoncé de vœux que l'avenir devait si bien réaliser qu'à les redire ici on ne saurait mieux célébrer ce fécond épiscopat. « Jetez au large vos filets. Confiant, comme vous l'êtes, dans la

parole du Christ qui vous envoie, ramenez, en grand nombre, sur nos plages, les égarés; peuplez d'enfants nos écoles et nos catéchismes; apprenez au clergé, par votre exemple et par votre parole, comment on exerce avec fruit le zèle apostolique; emplissez hardiment vos filets; nous tirerons fraternellement à la même corde et partagerons les joies de notre pêche commune. Avec vous, mon cher et fidèle Auxilaire, je dirai, plus fort, plus résolu, au divin Maître: *In verbo tuo laxabo rete.* »

Ce magnifique programme fut exécuté à la lettre avec d'autant plus d'efficacité que dès le 25 juin 1909 le nouvel évêque cumula avec le vicariat général les fonctions de président du Grand-Séminaire, en remplacement de Mgr Mierts, promu au décanat du chapitre métropolitain. C'est, pour bonne part, le présent et l'avenir du diocèse qui étaient remis entre ses mains, et avec quelle vaillance d'âme, quel absolu dévouement il porta sans fléchir le poids de ces redoutables responsabilités jusqu'à sa démission de la présidence du Séminaire, le 21 avril 1927.

Bras droit du Cardinal, entrant en plein dans ses vues, s'identifiant à sa pensée dans une parfaite unité, il fut réellement l'auxiliaire dévoué corps et âme au maître, ne se dérochant à aucune tâche, participant au fonctionnement de tous les rouages administratifs, spécialement ministre de l'Instruction, peut-on dire, se dépensant, en effet, sans compter, sans jamais plaindre sa peine, dans le gouvernement de ce vaste domaine de l'enseignement moyen et primaire. Collaborateur quotidien, sans trêve ni merci, représentant attiré, chargé de missions à Paris, notamment à la consécration de Montmartre, à Reims, au transfert du corps de saint Albert, exerçant par surcroît en maintes communautés surtout les fonctions épiscopales. Un témoin bien placé de cette activité débordante nous a dit: « On ne saura jamais le travail que Mgr Legraive a fourni sous le cardinal Mercier » et, ce témoignage donne à penser. Où donc trouva-t-il encore le temps de collaborer à la *Vie diocésaine* par d'importants articles, tels que ceux sur la Crémation et le Mensonge, et même de faire pratiquement l'office de directeur de cet organe qui fut supérieur, en somme, à sa réputation?

Faut-il ajouter que jusqu'à ce fatal accident de voiture qui a réduit à l'inaction ce grand travailleur, il a continué de servir, avec le plus discret dévouement, l'éminent successeur du cardinal Mercier.

Le président du Séminaire a dressé chaque jour, pendant dix-huit ans, devant les générations de lévites qui se sont succédé, le grand spectacle du Prêtre selon le cœur de Dieu, type et exemplaire du ministre des autels. Revêtu par son sacre de la plénitude du sacerdoce, il était investi de la plénitude de l'esprit sacerdotal. Rayonnant de paternelle dignité, couronné de vertus, supérieur à toutes les vicissitudes de l'existence par son impeccable régularité et sa souveraine maîtrise, tel il apparaissait chaque matin, à 5 h. 1/4, à la chapelle, pour présider aux premiers exercices religieux et célébrer la messe, tel il réapparaissait le soir, au retour de l'archevêché, pour recommander à Dieu les chers élèves du sanctuaire. Sa forte et suave direction leur était l'apprentissage de la vie ecclésiastique. Il leur rompait le pain de la parole de Dieu par ses conférences dominicales dans la langue de l'Eglise. Il leur dispensait les fruits de son expérience au cours de théologie pastorale où revivait si bien l'ancien curé que les séminaristes s'entraînaient à ses leçons en se disant: « Nous allons à La Hulpe ».

Lorsque le cardinal Mercier vint présenter au corps professoral et aux élèves le nouveau président, en juin 1909, il leur avait dit: « Je vous donne ce que j'ai de mieux dans mon diocèse ». Pareille parole, tombée de telles lèvres, justifiée par de longues années, nous dispense d'y rien ajouter. Aussi bien la pensée de contrister la réelle modestie du noble et grand vieillard qui fait actuellement antichambre à la porte du Paradis, arrête l'éloge que volontiers tracerait notre plume. Mais il nous a paru que la reconnaissance du clergé et des fidèles nous faisait un devoir de violer la consigne du silence pour rendre à l'évêque jubilaire un hommage, bien imparfait assurément, mais où nous souhaitons que le vénéré prélat entende vibrer le cri de notre cœur.

J. SCHYRGENS.

Concerts spirituels à Bruxelles

SALLE DU PALAIS DES BEAUX-ARTS

Premier Concert d'Abonnement
« PARSIFAL », de Richard Wagner

Le premier concert d'abonnement aura lieu dans la grande salle du Palais des Beaux-Arts, les 26 et 27 novembre, à 14 h. 1/2.

Parsifal, de Richard Wagner, est au programme de ce concert; on en exécutera les premier et troisième actes.

Le chef d'orchestre: **M. Joseph Jongen**, directeur du Conservatoire de Bruxelles.

Les solistes: **M. Rogatschewski**, de l'Opéra (*Parsifal*); **M. L. Van Obbergh**, du Théâtre de la Monnaie (*Gurnemanz*); **M. J. Beckmans**, de l'Opéra-Comique (*Amfortas*); **M^{lle} J. Thys**, du Conservatoire royal de Bruxelles (*Kundry*); **M. C. Mazy**, du Conservatoire royal de Bruxelles (*Tituel*).

M. R. Tellier, organiste.

Le Chœur des *Concerts Spirituels*, 200 exécutants (directeur: **M. Weynandt**).

Le Chœur d'enfants de l'*Institut Notre-Dame de Cureghem* (directeur: le chanoine Roose).

L'*Orchestre Symphonique de Bruxelles* (directeur: **M. D. Defauw**).

La location est ouverte tous les jours, de 11 à 17 heures, au bureau de location du Palais des Beaux-Arts, rue Ravenstein. Billets de 7 à 45 francs. On peut retenir ses places par écrit moyennant le versement préalable du montant à payer. Téléphone: 11.13.74.

Tailleur - 1^{er} Ordre

DUPAIX

TÉLÉPHONE 12.76.93

47, RUE DUCALE, 47,
BRUXELLES

VISITEZ NOS MAGASINS

FABRIQUE DE MEUBLES

EN TOUS GENRES

Maison fondée en 1840

Nos meubles sont garantis sur facture

Grand choix de LITS ANGLAIS

LITÈRIES, LAINES, FLOCONS, etc.

C. & A. REMY FRÈRES

40-41-42, rue du Pont, LIÈGE :: Tél. 12719

AUX TROIS ROBINETS — MEUBLES sur COMMANDE

Magasins à tous les étages - 25 % moins cher qu'ailleurs

MAISON LA MOINS CHÈRE DE LA PROVINCE

1017

CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 320,000,000 francs

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE - - Dépôts de Titres et de Valeurs - -
Comptes de Chèques et de Quinzaine Lettres de Crédit - - Prêts sur Titres
(taux variable) Coffres-Forts

Bureaux de Quartier :

Rue du Midi, 8, Bruxelles
Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht;
Parvis St-Gilles, St-Gilles;
Square Saintelette, 17, Bruxelles;

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek;
Place Liedts, 18, Schaerbeek;
Rue du Bailly, 79, Ixelles.

Société Générale de Belgique

Société Anonyme établie à Bruxelles par arrêté royal du 28 août 1822

Montagne du Parc, 3

Rue Royale, 38

Rue Ravenstein

Adr. télégr. : Générale - Bruxelles;

BRUXELLES

Compte chèques postaux n° 281.

CAPITALfr.	1.000.000.000,00
RESERVEfr.	1.091.275.000,00
FONDS SOCIALfr.	2.091.275.000,00

CONSEIL DE DIRECTION :

MM. Emile Francqui, Gouverneur;
Alexandre Galopin, Vice-Gouverneur;
Jules Bagage, Directeur-Trésorier;
Gaston Blaise, Directeur
Auguste Callens, Directeur;
le baron Carton de Wiart, Directeur;
Félicien Cattier, Directeur;
Willy de Munck, Directeur;
Charles Fabri, Directeur
Henry Le Bœuf, Directeur;
Edgar Sengier, Directeur
Adolphe Stoclet, Directeur;
Firmin Van Brée, Directeur;
Edouard de Brabander, Directeur honoraire

COLLEGE DES COMMISSAIRES :

MM. le Prince Jean de Merode;
Edmond Solvay;
Léon Eliat;
le baron Adrien de Montpellier de Vedrin;
le baron A. d'Huart
Baron de Trannoy;
G. Mullie;
Paul Hamoir;
H. Vermeulen.

Le Secrétaire,
M. Camille Lepêche.

TOUTES LES OPERATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la « SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE » est assuré en province par ses Banques patronnées et leurs agences dans plus de 275 villes et localités importantes du pays.

CORRESPONDANTS DANS TOUTES LES VILLES IMPORTANTES DU MONDE